

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHES ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
THE SOCIAL SCIENCES

**PROJETS DE DÉVELOPPEMENT FINANCÉS PAR LA BANQUE
MONDIALE AU CAMEROUN ET DÉVELOPPEMENT LOCAL :
CAS DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE CHEZ LES
BAKA DE BIFOLONE**

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master en sociologie

Spécialité : Population et Développement

Par

Barbare Mariette TASSI AWONA

Titulaire d'une Licence en Sociologie

Sous la direction de

Achille PINGHANE YONTA

Chargé de Cours

Septembre 2023



A

Mon feu papa **AWONA Germain** ;

Ma mère, **Mme AWONA**, née **ALIMA Gertrude**.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont en premier à l'endroit du Dr. Achille PINGHANE YONTA qui a dirigé ce travail, et contribué de façon considérable et rigoureuse à sa maturation. Ses remarques et observations nous ont permis de surmonter de nombreuses difficultés.

Ces remerciements vont également à l'endroit du Chef du Département de sociologie, Pr. Armand LEKA ESSOMBA, ainsi qu'à tous les enseignants du Département de sociologie pour la formation académique qu'ils nous ont offerte.

Nous remercions également le délégué des affaires sociales, M. Marius ODI, le délégué de l'élevage, des pêches et industries animales, M. Thierry EBOKO tous de Messamena, les représentants de la Banque Mondiale, Mme Fidèle BOYOM et Mme Sandrine ZAMEDZO.

Notre gratitude va aussi à l'endroit de M. Jacques BILLONG, Spécialiste National Environnemental et Social du PRODEL, à M. Aristide CHACGOM Coordonnateur de Green Development Advocate, ainsi qu'à toute la communauté Baka de Bifolone, pour avoir accepté d'échanger avec nous. Toutes ces personnes nous ont accordé de leur temps et leurs idées pour la réalisation de ce travail.

Nous présentons aussi notre gratitude à Recherche-Action pour le Développement Rural et tout son personnel qui nous a permis d'entrer en contact pour la première fois avec les Baka de Bifolone, lors de la collecte des données dans le cadre d'un projet.

Merci également à toute notre promotion de Master pour la collaboration scientifique qui a toujours animé nos relations, particulièrement à Jean Mirabeau MAHOP et Victoria NGAKO BOTCHAC. À nos amis, Victor Olivier METSO et Christian Delphin FEGUE pour leurs accompagnements et leurs encouragements au quotidien.

Nous ne saurions achever ce travail sans toutefois manifester notre gratitude à toute la famille AWONA pour son inconditionnel soutien.

SOMMAIRE

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE.....	iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES	iv
RÉSUMÉ.....	vi
ABSTRACT	vii
LISTES DES FIGURES.....	viii
LISTES DES TABLEAUX	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PARTIE 1 : CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PRODEL A BIFOLONE.....	32
CHAPITRE I : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE AU CAMEROUN	34
CHAPITRE II : LA MISE EN ŒUVRE DU PRODEL DANS LA LOCALITÉ DE BIFOLONE.....	53
PARTIE 2 : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL A BIFOLONE	74
CHAPITRE 3 : LE VILLAGE BIFOLONE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	76
CHAPITRE 4 : SOCIO-ANALYSE DE LA MISE EN OUVRE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE A BIFOLONE	99
CONCLUSION GÉNÉRALE	116
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	123
LISTE DES ANNEXES	128
TABLE DE MATIÈRES	xx

LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

<i>ACL</i>	<i>Approche Cadre Logique</i>
<i>APD</i>	<i>Aide Publique au Développement</i>
<i>BIRD</i>	<i>Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement</i>
<i>BM</i>	<i>Banque Mondiale</i>
<i>CAA</i>	<i>Caisse Autonome d'Amortissement</i>
<i>CADDAP</i>	<i>Centre d'Action Durable des Autochtones Pygmées</i>
<i>CADHP</i>	<i>Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples</i>
<i>CBI</i>	<i>Congo Bassin Institute</i>
<i>CED</i>	<i>Centre pour l'Environnement et le Développement</i>
<i>CERAC</i>	<i>Cercle des Amis du Cameroun</i>
<i>CGCTD</i>	<i>Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées</i>
<i>CMRADR</i>	<i>Conférence Mondiale sur la Réforme Agraire et le Développement Rural</i>
<i>COPIL</i>	<i>Comité de Pilotage</i>
<i>CPPA</i>	<i>Cadre de Planification en faveur des Populations Autochtones</i>
<i>DAEPIA</i>	<i>Délégation d'Arrondissement de l'Élevage, des Pêches et Industrie Animales</i>
<i>DSCE</i>	<i>Document de Stratégie de la Croissance et de l'Emploi</i>
<i>GAR</i>	<i>Gestion Axée sur les Résultats</i>
<i>GCP</i>	<i>Gestion du Cycle de Projet</i>
<i>GDA</i>	<i>Green Development Advocate</i>
<i>GIC</i>	<i>Groupe d'Initiative Commune</i>
<i>HRS</i>	<i>Hypothèse de Recherche Secondaire</i>
<i>IDA</i>	<i>Association Internationale de Développement</i>
<i>IDH</i>	<i>Indice de Développement Humain</i>
<i>IFI</i>	<i>Institution Financière Internationale</i>
<i>INADES</i>	<i>Institut Africain pour le Développement Économique et Social</i>
<i>IUCN</i>	<i>Union Internationale pour la Conservation de la Nature</i>
<i>JICA</i>	<i>Agence Japonaise de Coopération Internationale</i>
<i>JIPA</i>	<i>Journée Internationale des Peuples Autochtones</i>
<i>MAPAPPY</i>	<i>Méthode d'Approche Participative des Populations Pygmées</i>
<i>MARPP</i>	<i>Méthode Active de Recherche et de Planification Participative</i>
<i>MINAS</i>	<i>Ministère des Affaires Sociales</i>

<i>MINEPIA</i>	<i>Ministère de l'Élevage, des Pêches et Industries Animales</i>
<i>MINFOF</i>	<i>Ministère des Forêts et de la Faune</i>
<i>ODP</i>	<i>Objectif de Développement du Projet</i>
<i>OG</i>	<i>Objectif Général</i>
<i>OIT</i>	<i>Organisation Internationale du Travail</i>
<i>ONG</i>	<i>Organisation Non Gouvernementale</i>
<i>ONU</i>	<i>Organisation des Nations Unies</i>
<i>OP</i>	<i>Objectif du Projet</i>
<i>PA</i>	<i>Peuple Autochtone</i>
<i>PACA</i>	<i>Projet d'Amélioration de la Compétitivité Agricole</i>
<i>PAISS</i>	<i>Projet d'Appui à l'Investissement dans le Secteur de la Santé</i>
<i>PAR</i>	<i>Participatory Rural Research</i>
<i>PAREC</i>	<i>Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation du Cameroun</i>
<i>PAS</i>	<i>Programme d'Ajustement Structurel</i>
<i>PCD</i>	<i>Plan Communal de Développement</i>
<i>PED</i>	<i>Pays En voie de Développement</i>
<i>PFNL</i>	<i>Produit Forestier Non Ligneux</i>
<i>PIB</i>	<i>Produit Intérieur Brut</i>
<i>PIDMA</i>	<i>Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles</i>
<i>PIT</i>	<i>Peuple Indigène et Tribaux</i>
<i>PNB</i>	<i>Produit National Brut</i>
<i>PNDP</i>	<i>Programme National de Développement Participatif</i>
<i>PNUD</i>	<i>Programme des Nations Unies pour le Développement</i>
<i>PP</i>	<i>Partenariat Productif</i>
<i>PPA</i>	<i>Plan des Populations Autochtones</i>
<i>PRA</i>	<i>Participatory Rural Appraisal</i>
<i>PRODEL</i>	<i>Projet de Développement de l'Élevage</i>
<i>RACOPY</i>	<i>Réseau de Recherches Action Concertée Pygmées</i>
<i>SAS</i>	<i>Service des Affaires Sociales</i>
<i>SDSR</i>	<i>Stratégie de Document du Secteur Rural</i>
<i>SFI</i>	<i>Société Financière Internationale</i>
<i>SIDA</i>	<i>Syndrome d'Immunodéficience Acquise</i>
<i>SND-30</i>	<i>Stratégie Nationale de Développement 2030</i>
<i>SP</i>	<i>Sous Projet</i>
<i>UNICEF</i>	<i>United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)</i>
<i>WWF</i>	<i>World Wildlife Fund</i>

RÉSUMÉ

L'intérêt porté au sujet « **Projets de développement financés par la Banque Mondiale au Cameroun et développement local : cas du Projet de Développement de l'Élevage chez les Baka de Bifolone** », émane du constat selon lequel les institutions financières internationales et les partenaires financiers au développement s'investissent pour l'amélioration des conditions de vie des populations et la réduction de la pauvreté. L'impact de ces différents projets sur le développement local reste mitigé, particulièrement dans les communautés autochtones Baka. Ce qui amène à s'interroger sur la participation des populations locales dans la mise en œuvre des projets à leur égard. La question de recherche principale a été formulée comme suit : Comment comprendre la participation des Baka de Bifolone au processus de développement de leur localité à travers la mise en œuvre du PRODEL ? Cette interrogation a été sous-tendue par l'hypothèse ci-après : le Projet de Développement de l'Élevage dans le village Bifolone en tant que projet de développement local, ne prend pas en compte la participation des bénéficiaires à toutes les étapes du processus. La vérification de cette hypothèse s'est effectuée avec l'appui, d'une part, de deux approches théoriques à savoir la théorie dynamiste de Georges BALANDIER qui a permis d'analyser les changements survenus à la suite de la mise sur pied du projet d'élevage chez les Baka, et la théorie du développement local participatif de Gérard CONAC *et al*, a permis quant à elle d'évaluer le niveau de participation des populations Baka de Bifolone dans la mise en œuvre du PRODEL. D'autre part, le recours aux outils et techniques de collecte de données qualitatives (l'observation documentaire, l'observation directe, les entretiens, les focus groups discussions) ont permis la collecte d'informations auprès d'une population ciblée obtenue par un double modèle d'échantillonnage : la méthode par boule de neige et la méthode par commodité. L'analyse des données ainsi collectées a été faite grâce à l'analyse de contenu à la suite d'un travail de traduction, puis la transcription, ensuite la saisie dans le logiciel Word. Les résultats de cette recherche ressortent plusieurs facteurs qui ont contribué à la mise en œuvre du PRODEL à Bifolone. Il s'agit des facteurs politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux. Par ailleurs, au regard des analyses, une faible appropriation du projet par les populations peut s'apercevoir, d'où une faible amélioration de leurs conditions de vie.

Mots-clés : Projet de développement, Développement local, Peuples autochtones, conditions de vie

ABSTRACT

The interest in the subject “**Development projects financed by the World Bank in Cameroon and local development: the case of the Livestock Development Project among the Baka of Bifolone**”, stems from the observation that International Financial Institutions and financial and development partners are investing in improving the living conditions of populations and reducing poverty. The impact of these various projects on local development remains mixed, particularly in the indigenous Baka communities. This raises questions about the participation of local populations in the implementation of projects in their regard. How to understand the participation of the Baka of Bifolone in the development process of their locality through the implementation of PRODEL? Was formulated. This question was underpinned by the following hypothesis: the Livestock Development Project in the Bifolone village as a local development project, does not take into account the participation of the beneficiaries at all stages of the process. The verification of this hypothesis was carried out on one hand, with the support of two theoretical approaches, namely the dynamist theory of Georges BALANDIER which made it possible to analyse the changes that occurred following the setting up of the breeding project among the Baka, and the theory of participatory local development by Gérard CONAC and *al*, has made it possible to assess the level of participation of the Baka population of Bifolone in the implementation of PRODEL. On the other hand, the use of qualitative data collection tools and techniques (documentary observation, direct observation, interviews and focus group discussions) made it possible to collect information from a targeted population obtained by a dual model sampling: the snowball sampling method and a convenience sampling. The analysis of the data collected was carried out by means of content analysis followed by translation exercise, then the transcription, and then entering them into the Word software. The results of this research reveal several factors that contributed to the implementation of PRODEL in Bifolone. These are political, economic, social, cultural and environmental factors. Moreover, with regard to the analyses, a weak appropriation of the project by the populations can be seen. Hence, there is little improvement in their living conditions.

Keywords: Development project, Local development, Indigenous peoples, living conditions.

LISTES DES FIGURES

Figure 1: Organigramme du PRODEL.....	44
Figure 2: Photo de l'extérieur et de l'intérieur d'une église (la vraie église de Dieu du Cameroun).....	55
Figure 3: Contraste existant entre une maison en forme d'igloos à l'arrière de celle faite en terre et recouverte de feuille de raphia	58
Figure 4: Femmes Baka en pleine fabrication d'une hutte, et une autre dans le montage d'une hotte.....	.61
Graphique 1: Répartition par sexe des répondants.....	20
Graphique 2: Répartition de participation homme/femme	85
Schéma 1: Organigramme du Plan des Populations Autochtones.....	69
Carte 1 : Carte de localisation du village de Bifolone.....	65

LISTES DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition de la population de recherche enquêtée	20
Tableau 2 : Répartition des cibles par type d'entretiens semi-directifs (individuel)	24
Tableau 3 Répartition des cibles par Dyade	24
Tableau 4: Répartition des cibles des focus groups discussion	25
Tableau 5: Classification des types d'activités par sexe.....	59
Tableau 6: Classification des types liés à la cueillette et à l'artisanat par sexe..	64
Tableau 7: Situation de mise à disposition des sujets/bêtes à Bifolone	66
Tableau 8: Répartition des actifs productifs chez les Baka de Bifolone	67
Tableau 9: Mise en œuvre du projet	68
Tableau 10: Plan d'action du PRODEL à Bifolone.....	68
Tableau 11: Répartition des responsabilités entre populations et agents extérieurs	84
Tableau 12: Analyse des activités du projet.....	105

INTRODUCTION GÉNÉRALE

I. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET ET CONTEXTE DE LA RECHERCHE

Le choix d'un sujet de recherche n'est pas neutre, il peut être influencé par des expériences vécues, le milieu social dans lequel le sociologue a été socialisé et les différentes rencontres qu'il a pu effectuer. Serge PAUGAM souligne à cet effet que : « il est même presque inévitable que le sociologue soit attiré par l'étude des faits sociaux qui l'ont marqué dans son passé ou le marque encore dans son expérience quotidienne »¹. En ce sens, l'intérêt porté au sujet de recherche « **Projets de développement financés par la Banque Mondiale au Cameroun et développement local : cas du Projet de Développement de l'Élevage chez les Baka de Bifolone** » n'est pas un choix anodin parce qu'il obéit à un certain nombre de considérations.

Tout commence en année de Licence 3 avec le choix pour la spécialité « population et développement ». Parmi les trois qu'offre le Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé 1, par la suite, l'unité d'enseignement intitulée « Projets de Développement » va contribuer à nourrir notre intérêt pour les questions de développement. En effet, les savoirs acquis au cours de cet enseignement ont permis d'acquérir des connaissances sociologiques en matière de projet de développement. Tout ceci a aiguisé notre vocation de sociologue dans le champ des projets de développement. Aussi, ce choix rend compte de notre volonté de connaître et de comprendre les logiques internes et externes qui guident la mise en œuvre des projets de développement au profit des populations dites vulnérables comme les pygmées Baka de Bifolone.

Contexte de la recherche

La Banque Mondiale (BM) est une institution financière internationale dont le siège est à Washington. Elle a été créée le 27 décembre 1945 pour aider l'Europe et le Japon dans leur reconstruction, au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale². Mais avec le mouvement de décolonisation des années 1960, la BM se fixa un objectif supplémentaire, celui d'encourager la croissance économique des pays en voie de développement (africains, asiatiques et latino-américains)³. Ainsi, elle a principalement financé de grands projets d'infrastructures (centrales électriques, autoroutes, aéroports, l'énergie, l'enseignement, la santé et bien d'autres). Au bout de quelques décennies et suite au rattrapage économique du Japon et de l'Europe, cette

¹ Serge PAUGAM (dir.), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, 2012, 2ème Édition, p.14.

² Armelle BOHINEUST, « *La banque mondiale est-elle utile ?* », le Figaro, 2019, p.17

³ Ibid.

institution de Bretton Wood⁴ s'est intéressée exclusivement aux pays en développement. En ce sens, depuis les années 1990, elle finance aussi les pays postcommunistes (la Russie, l'Ukraine, la Slovaquie, la Bulgarie, etc.). De ce fait, depuis 2007, on parle de Groupe de la BM qui constitue cinq institutions notamment la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), l'Association Internationale de Développement (IDA, International Development Association), la Société Financière Internationale (SFI), le Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI)⁵.

Au fil du temps, les objectifs de la BM ont évolué. Avec le mouvement de décolonisation des années 1960, elle poursuit désormais deux objectifs : mettre fin à l'extrême pauvreté dans le monde en l'espace d'une génération et promouvoir une prospérité partagée entre les pays en voie de développement⁶ comme le Cameroun. C'est ainsi que la BM accompagne le Cameroun dans la mise en œuvre de sa politique économique depuis 1963. Cette politique a pour objectif de stimuler la croissance et contribuer à ce que les gains de cette croissance soient partagés. C'est dans cette mouvance que le Cameroun s'est doté entre 2010 et 2019, d'un outil qui traduit sa vision de développement à long terme, qui ambitionne de faire du Cameroun « *un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité à l'horizon 2035* »⁷. Ce document de stratégie a pour objectifs : d'atteindre une croissance économique proche de deux chiffres : « d'atteindre le seuil de 25% comme part de production manufacturière dans le PIB ; de réduire la pauvreté en ramenant son incidence à moins de 10 % en 2035 ; de consolider le processus démocratique et de renforcer l'unité nationale dans le respect de la diversité qui caractérise le pays ». Dans ce sens, l'État du Cameroun reçoit des appuis financiers de la Banque Mondiale pour l'accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, des programmes et des projets de développement dans divers secteurs d'activités : éducation, développement rural, énergie, santé, etc.

Il convient de relever que progressivement, la Banque Mondiale investit dans le secteur privé par l'intermédiaire de certains acteurs du secteur public et de la société civile qui portent ses projets vers les cibles prioritaires comme les populations autochtones. Cette démarche vise la réalisation d'un objectif : mettre fin à la pauvreté et réduire les inégalités.

⁴ Ensemble d'accords juridiques, d'institutions et d'autres acteurs (forums, conseils, groupes) visant à faciliter et surveiller les flux internationaux de capitaux. Dessinant les grandes lignes du système financier international de l'après la Seconde Guerre mondiale. A émergé à la fin du 19^e siècle, lorsque les investissements et le commerce ont connu une énorme croissance. <https://www.banquemonddiale.org/fr/who-we-are/history>. 11 mars 2023 à 20h20.

⁵ https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Banque_mondiale, 23 mai 2022, 07H05.

⁶ Idem.

⁷ Stratégie nationale de développement 2020-2030. Pour la transformation structurelle et le développement inclusif, 2020.

Aussi, il devient important de s'interroger sur les stratégies mises en œuvre par ces acteurs intermédiaires pour l'atteinte des objectifs fixés par la BM. En d'autres termes, la mise en œuvre d'un projet de développement de l'élevage pour un peuple de la « forêt » vivant culturellement de la pêche, de la chasse et de la cueillette impose une réflexion scientifique visant à comprendre les logiques, les dynamiques et les enjeux d'une telle initiative. En effet, le gouvernement camerounais a ciblé l'élevage comme secteur prioritaire pour lutter contre la pauvreté et asseoir la sécurité alimentaire dans la mesure où, près de la moitié de la population vit dans les zones rurales et compte sur le secteur d'élevage pour assurer leur moyen de subsistance. Ces propos de Ibrahim ZAKARI indiquent à cet effet que « *l'élevage représente pour les populations qui n'ont accès ni à des services financiers fiables, ni à la capitalisation foncière, une façon de former une épargne sûre et de s'auto alimenter* »⁸, en plus de contribuer à hauteur de 165 milliards de francs CFA à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) et à procurer les revenus de près de 30% à la population rurale⁹.

C'est dans ce contexte que le Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL) est mis en œuvre depuis 2016 dans toutes les dix régions du Cameroun de manière générale et chez les Baka de Bifolone de manière particulière. Face à cet intérêt pour l'amélioration des conditions de vie d'un peuple sorti pratiquement de force de son biotope d'origine (la forêt) et lui imposer une pratique socio-économique qui ne lui est pas familière, il y a lieu de s'interroger sur les « **Projets de développement financés par la Banque Mondiale au Cameroun et développement local : cas du projet de développement de l'élevage chez les Baka de Bifolone** ».

II. PROBLÈME DE RECHERCHE

Le Cameroun est classé par la Banque Mondiale parmi les pays à revenu intermédiaire. Il est communément appelé « pays en voie de développement ». En effet, à l'horizon 2035, le Cameroun ambitionne d'être un pays émergent¹⁰. Dans la lutte contre la pauvreté, il s'est engagé à la réduction des inégalités qui consiste à ramener la pauvreté à un niveau socialement tolérable d'une part, par une croissance forte, soutenue et créatrice d'emplois, et d'autre part, par une intensification et une amélioration des services sociaux de

⁸ Ibrahim ZAKARI, L'élevage au Cameroun, 2017. <http://ccere-cameroun.com/lelevage-au-cameroun>. Consulté le 11 décembre 2022 à 10h09.

⁹ Ibrahim ZAKARI, idem.

¹⁰ <https://ecomatin.net/banque-mondiale-le-cameroun-reste-parmi-les-pays-a-revenu-intermediaire/> Consulté le 02 Février 2023 à 21h30 min.

base¹¹ (santé, éducation, logement, formation, eau, électricité, voies de communication, etc.). Bien plus, les contributions au développement autres que celles relevant du pays (budget d'investissement public, emprunt obligataire, etc.) sont considérées comme des aides au développement qui elles-mêmes sont une modalité de financement du développement qui ne font pas toujours l'objet de consensus quant à leur efficacité. À ce sujet, Olivier LAFOURCADE¹² relève que :

La question de l'aide publique au développement (APD) est soumise à de nombreuses interrogations. Le partenariat entre une multiplicité d'acteurs pour contribuer au développement international prend des dimensions nouvelles, dépassant le concept traditionnel de solidarité et d'aide, lui-même sujet à questionnement et controverse.

En effet, la négociation des prêts ou des dons ne fait pas toujours intervenir au premier chef le bénéficiaire direct. Ce dernier se retrouve dans l'engrenage du projet, sans préparation préalable. Les multiples projets en faveur des peuples autochtones liés à leur éducation, à leur santé, à leur développement économique ou à leurs droits sont autant d'initiatives qui pour la plupart ne répondent pas toujours au mode de vie des populations bénéficiaires. En ce sens, Yao ASSOGBA¹³ relève que :

Nombreux sont les projets de développement en Afrique noire francophone qui ont connu des échecs partiels ou totaux. Ces échecs ont été généralement vus et interprétés, par les théoriciens et les praticiens du développement à paradigme holistique et déterministe, comme les manifestations de la « résistance au changement » ou de « l'attachement aux traditions séculaires » des populations africaines. Mais l'application du paradigme des effets pervers, un type particulier du paradigme interactionniste de type wébérien, à l'étude des projets de développement choisis pour leurs valeurs exemplaires montre que les résultats des projets doivent plutôt être compris et expliqués comme la résultante des comportements d'acteurs sociaux intentionnels situés dans un contexte social donné.

Dès lors, La question du développement local renvoie à l'amélioration des conditions de vie d'une population de manière endogène. Ce processus n'exclut pas les dynamiques externes, mais se veut être une combinaison des dynamiques du dedans et du dehors¹⁴, ceci à partir du dedans. Elle a pour principe la participation effective des bénéficiaires. Ce qui garantit l'appropriation d'un projet par les populations bénéficiaires. Plus encore, le cas des populations autochtones, notamment les Baka dont le mode de vie connaît comme principales

¹¹Économie du Cameroun,
« https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Economie_du_Cameroun&oldid=196874099 ». Consulté le 11 octobre 2022 à 21h05.

¹² « L'aide au développement : un état des lieux, des interrogations Épargne sans frontière », in *Techniques Financières et Développement*, 2014/4 N° 117 | Pp.11-19.

¹³ Yao ASSOGBA, *Entre la rationalité des intervenants et la rationalité des populations bénéficiaires : l'échec des projets en Afrique noire*. Cahiers de géographie du Québec, 1993, p.37.

¹⁴ Georges BALANDIER, *Sens et puissance. Les dynamiques sociales*, Paris, PUF, 2004, p.36.

activités « économiques » traditionnelles la pêche, la chasse et la cueillette. La question de l'élevage pose de nombreuses interrogations en termes d'appropriation. Aussi, serait-il légitime de s'interroger sur les logiques du choix de cette filière dans le sens de la promotion du développement local chez les Baka de Bifolone. En effet, cette situation représente une préoccupation scientifique qui invite à s'interroger sur le niveau de participation des populations Baka à la mise en œuvre du Projet de développement de l'Élevage à Bifolone.

Situation souhaité

Le développement local a pour principe la participation effective des bénéficiaires à toutes les étapes à l'élaboration (études d'implantation, choix techniques, conception), à l'exécution, à la gestion et la maintenance des réalisations de la mise en œuvre d'un projet de développement. C'est un développement qui doit se faire par les populations et pour les populations. Ce qui garantit l'appropriation d'un projet par les populations bénéficiaires.

Situation observé

Pourtant, dans les faits, on constate une faible participation des populations bénéficiaires à toutes les étapes de la mise en œuvre desdits projets sur le terrain ce qui suggère un questionnement.

III. PROBLÉMATIQUE

Définie par Olivier LAWRENCE *et al*, comme étant « la recherche ou l'identification de ce qui pose problème »¹⁵, la problématique selon Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT est « l'approche ou la perspective théorique qu'on adopte pour traiter le problème posé. Elle se réalise par la continuité de l'exploration ».¹⁶ Sous ce point, il s'agira de présenter l'état de la question tel que développé par la littérature antérieure à ce travail et de clarifier le positionnement théorique de la présente recherche. Cette problématique s'articule autour de quatre thématiques :

- **La question des peuples autochtones et leur développement**

La question des peuples autochtones et de leur développement a fait couler beaucoup d'encre, mais dans le cadre de ce travail, il sera retenu quelques auteurs dont les écrits sont marquants et bénéfiques pour la compréhension de ce sujet.

¹⁵ Olivier LAWRENCE *et al*, *L'élaboration d'une problématique de recherche : sources, outils et méthodes*, Paris, L'Harmattan, 2005, p.24.

¹⁶ Raymond QUIVY et Luc Van CAMPENHOUDT, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2006, 3ème, Édition, p.7.

Dans son ouvrage intitulé *Pygmée Baka : le droit à la différence* de Séverin Cécile ABEGA, le chapitre 4, montre que l'État a le souci d'intégration des pygmées pour les rendre autonomes et responsables. Cette autonomisation passe par trois secteurs que sont l'agriculture, la santé et l'éducation. L'État ne perd pas de vue dans ces actions que les citoyens sont égaux en devoirs et en droits, mais peu de moyens sont dégagés. L'État reste donc pour le Baka un danger dans la mesure où, il n'y reconnaît pas sa place. Son rapport à cet organe est dramatique, parfois même violent. À la limite, « *l'État devient un organe parasitaire parce qu'il prend et ne semble pas donner, parce qu'il exige, s'impose, accapare sans retour perceptible* »¹⁷. C'est dire que, malgré les actions que l'État entreprend dans le souci d'intégration et de développement des populations autochtones, il demeure toujours un étranger pour elles. Cela donne l'impression que les agents étatiques viennent imposer leur système de vie.

Cette analyse est d'une grande importance pour cette recherche parce qu'elle permet de mettre en exergue une des raisons pour lesquelles les pygmées, malgré les actions entreprises pour promouvoir leur développement, se retrouvent toujours comptés parmi les plus pauvres et ne sortent pas de leur vie précaire. Pour pallier cette difficulté, Séverin Cécile ABEGA propose l'instauration du dialogue pour résoudre ce problème. L'auteur ne s'est pas appesanti, mais il est perçu que même entre les pygmées et les autres acteurs du développement, il existe aussi des incompréhensions. Ce qui amène à penser que, quel que soit l'acteur engagé dans le processus de développement, c'est au niveau de la mise en œuvre des programmes que se situe le problème. Cela présente des axes pour analyser le développement des Baka de Bifolone et proposer à cette recherche des perspectives pour améliorer les pratiques de mise en œuvre des projets de développement. Cet auteur malgré son analyse, n'a pas fait ressortir l'aspect juridique, il a présenté les faits sans interroger les textes juridiques en vigueur sur le sujet.

En outre, Gertrude KANA BELLA¹⁸, défend l'idée selon laquelle imposer un mode de vie à l'instar de l'agriculture aux pygmées Baka les contraint à abandonner leurs traditions, en ce qu'elles ont de valable et de précieux. Ainsi, il n'est pas mauvais de vouloir développer et intégrer les Baka, mais cela exige beaucoup de « *tact, de respect pour ce peuple, et beaucoup de patience pour chercher avec eux, ce qu'ils pensent être bon pour eux* ».

¹⁷ Séverin Cécile ABEGA, *Pygmées Baka : le droit à la différence*, Yaoundé : ED. INADES Formation Cameroun, 1988, p.72.

¹⁸ Gertrude KANA BELLA, « *Justice pour le peuple BAKA du Cameroun* », in *Telega*, 1995, n°82, Pp 79-83.

L'article de Gertrude KANA BELLA promeut la préservation des droits spécifiques des peuples autochtones. Elle montre que les pygmées ne doivent pas subir leurs changements, mais doivent y participer en guidant les acteurs sur leurs choix. Car, comme le précise encore l'auteure, « *on ne peut pas inconsidérablement faire passer un peuple d'un style de vie à un autre sans risque de le détruire* »¹⁹. Cela voudrait vraisemblablement dire que l'on ne peut pas imposer aux pygmées une vie moderne et citadine, sans courir le risque qu'ils soient complètement détruits.

Toutefois, l'auteure n'a pas démontré de manière spécifique comment les actions entreprises contribuent à la destruction de la culture pygmée, quelles sont ces actions et quel est leur impact dans la vie culturelle des peuples pygmées. De plus, l'auteure prétend adresser son propos aux églises, à ceux qui se sont donné pour mission d'évangéliser les pygmées. Or, ce ne sont pas ces missionnaires qui imposent principalement aux pygmées l'agriculture ou un autre mode de vie sédentaire. C'est donc pour cette raison qu'il aurait fallu impliquer les autres acteurs tels que l'État et les Organisations Non Gouvernementales, en faisant ressortir leurs responsabilités. Enfin, le titre de l'article parle de « Justice », mais il ne fait mention qu'une seule fois du lien entre la nécessité de respecter les particularités des Baka et la justice.

Cet article s'est attelé à présenter la question des spécificités sans la creuser, mais, il garde néanmoins une grande importance, car l'auteure a côtoyé les pygmées quotidiennement et apporte des conseils pratiques sur la manière de contribuer à leur intégration et leur développement. C'est ainsi qu'elle apprend qu'il est important de se munir de patience et de promouvoir le dialogue avec les autochtones dans le processus de leur intégration et de leur développement. Cela permettra de proposer des perspectives satisfaisantes aux acteurs du développement des pygmées Baka.

Par ailleurs, Patrice BIGOMBE LOGO²⁰ souligne que, les pygmées se modernisent progressivement, tant sur les plans social et politique, que culturel et économique, et leur vie oscille aujourd'hui entre la tradition et la modernité. Cette adoption de nouveaux modes de vie qui cohabitent avec les modes de vie traditionnels a été favorisée par le processus de sédentarisation amorcé vers la fin du XIXe siècle, ainsi que par le développement des relations avec le monde extérieur. Ainsi, pour l'État camerounais, l'accès au développement et à la modernisation passe obligatoirement par la sédentarisation des populations pygmées²¹.

¹⁹ Idem, p.80.

²⁰ Patrice BIGOMBE LOGO, « Cameroun : pygmées, État et développement. L'incontournable ajustement à la modernité », in *L'Afrique politique*, 1998, pp.225-270.

²¹ Ibid.

Cependant, l'auteur affirme que « *le trouble a gagné les sociétés pygmées plus que jamais obligées de s'ajuster aux exigences de la modernité* »²². C'est dire que, cette modernité que l'on croit bénéfique pour les pygmées contribue fortement à les déstabiliser. La problématique de la préservation de l'identité ressort ici. Car, le développement propre aux peuples autochtones implique que l'État change leurs modes de vie, tout en préservant leur identité.

Face à ce problème, l'auteur propose une solution. En effet, il suggère aux pygmées de reprendre l'essentiel de leurs structures traditionnelles dans les formes modernes, afin de pouvoir conserver leur identité. Cependant, s'ils choisissent en revanche de se sédentariser et de pratiquer l'agriculture en se coupant totalement de leur éco-culture, qu'ils le veuillent ou non, ils perdront leur identité culturelle. Comme le défend Edmond DOUNIAS et Alain FROMENT dans une étude réalisée sur la sédentarisation des pygmées²³, cette dernière engendre un certain nombre de conséquences néfastes pour ces populations habituées au nomadisme. Elle compromet leur état de santé en favorisant la propagation d'agents pathogènes et en les exposant à de nouvelles maladies, elle cause de nouveaux troubles sociaux tels que l'alcoolisme, le tabagisme, le stress, la dépression et le SIDA (Syndrome d'Immunodéficience Acquise).

Cette étude présente les inconvénients de la sédentarisation et du développement des pygmées, mais ne donne pas de pistes de solutions pour réussir à assurer le développement des pygmées, tout en préservant leurs spécificités et en évitant de les sédentariser. La transformation des modes de vie des pygmées : « *demeure incontournable et peut être nécessaire pour la survie des pygmées* »²⁴. Il ne faudrait pas penser un tant soit peu à ne pas développer les pygmées mais, il faudrait plutôt trouver des stratégies pour y arriver sans les compromettre. Et cela passe au préalable par une analyse minutieuse de leurs droits. Pour ne pas perdre leur identité, Michael SINGLETON défend qu'il convient de réserver aux pygmées le droit de décider de leur avenir. Il affirme à cet effet que :

Ce que les pygmées vont devenir dépend à la fois de ce qu'ils seront en mesure de décider eux-mêmes et de ce que les systèmes d'autres acteurs sociaux leur permettront de déterminer (...) Il est peu probable, et même à la limite, peu souhaitable, qu'ils se maintiennent tels qu'ils sont devenus aujourd'hui. Même si on arrivait à préserver la forêt et à faire d'eux les gestionnaires attirés de celle-ci, de quel droit pourrait-on les empêcher de s'approprier, par exemple, un outillage

²² Idem, p.267.

²³ Edmond DOUNIAS, Alain FROMENT, « *Lorsque les chasseurs-cueilleurs deviennent sédentaires : les conséquences pour le régime alimentaire et la santé* », in Unasylva 224, 2006, vol. 57, Pp 26-33.

²⁴ Patrice BIGOMBE LOGO, op. cit., p. 268.

*performant si tel est le désir manifeste de certains ? (...) On ne sauvegarde pas des peuples comme on préserve des monuments. On peut classer des bâtiments ; pas des cultures.*²⁵

Ainsi, le respect de l'avis des peuples dits pygmée constitue pour eux les priorités en matière de développement. C'est à eux de décider des aspects que doivent toucher les changements de leurs modes de vie. Par ailleurs, l'auteur met en exergue le rôle des acteurs sociaux. Ces derniers ont le devoir d'agir comme étant l'appui des pygmées dans la détermination de leurs changements. Il est bien à préciser qu'en aucun cas, les acteurs sociaux n'ont à décider à la place des pygmées. Ils doivent plutôt les aider dans leurs choix et les accompagner dans la mise en œuvre de ceux-ci.

De ce fait, dans le souci d'éviter les écarts et les abus, il convient de déterminer des principes auxquels devraient se conformer toutes les stratégies de développement mises en place par les acteurs sociaux au profit des peuples autochtones. Ces principes seront mis en exergue par l'analyse des instruments relatifs au droit au développement des peuples autochtones Baka, que cette recherche se propose de mener.

Sévérin Cécile ABEGA²⁶ précise qu'en dehors des initiatives engagées au lendemain de l'indépendance à travers le projet d'appui à l'intégration socio-économique des Pygmées et celles plus récentes du Programme National de Développement Participatif et du Programme Sectoriel Forêts-environnement, des cadeaux offerts lors des fêtes nationales et de fin d'année et des visites conjoncturelles du Cercle des Amis du Cameroun (CERAC)²⁷ et de Synergies Africaines²⁸, aucun programme ni projet de développement n'a été initié par le Gouvernement en faveur des pygmées. Les déclarations d'intention sont nombreuses et généreuses, l'auto congratulation des responsables administratifs incessante et redondante mais, l'on ne voit pas ces prises de position vertueuses prendre la forme de réalisations concrètes. Cela démontre à quel point la question de la protection des peuples autochtones est de plus en plus préoccupante au Cameroun.

Ces faits invitent à s'interroger sur la qualité des politiques publiques spécifiques au développement des Pygmées au Cameroun. Plutôt, la protection passe par des actions

²⁵ Michael SINGLETON, « *Identité culturelle* », in *vivant Univers*, 2011, Pp.35-36.

²⁶ Sévérin Cécile ABEGA, « *Marginaux ou marginalisés ? Le cas des pygmées Baka* » in *La marginalisation des pygmées d'Afrique centrale*, AFREDIT, 2006, 275p.

²⁷ Le CERAC c'est le Cercle des Amis du Cameroun. C'est une association qui regroupe les épouses des membres du Gouvernement, des Ambassadeurs et des personnalités de la République. Elle est présidée par Mme Chantal BIYA. Elle a assisté les populations Baka dans l'établissement des cartes nationales d'identité à la veille de l'élection présidentielle du 11 octobre 2004.

²⁸ L'association Synergies Africaines contre les souffrances et les maladies œuvre pour le développement des populations vulnérables. Elle offre régulièrement des dons aux populations Baka de la région de l'Est.

ponctuelles. Ces éclaircissements précisés par Séverin Cécile ABEGA sont d'un apport considérable pour ce travail. Ceux-ci décrivent succinctement comment est organisée la protection des peuples autochtones au Cameroun et la place qui est réservée au développement. Ainsi, on peut supposer que c'est ce déficit de politique publique spécifique aux peuples pygmées qui cause une réelle entorse à la mise en œuvre des programmes de développement au Cameroun. Car, celle-ci est effectuée de manière ponctuelle et à « l'aveuglette », sans véritables principes qui la sous-tendent en matière de développement.

- **Banque Mondiale comme partenaire au développement**

À l'origine, en 1945, la Banque mondiale n'était qu'une organisation créée en marge des accords de Bretton Wood. Le véritable enjeu était la gouvernance monétaire et financière internationale. Elle s'est traduite par la création du Fonds Monétaire International (FMI). La principale organisation de la Banque mondiale, la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), avait, comme son nom l'indique, pour fonction première la reconstruction de l'Europe après la seconde guerre mondiale²⁹. L'aide au développement ne s'est affirmée progressivement qu'après la reconstruction, avec l'essor des pays en développement et l'accès à l'indépendance des anciennes colonies. La Banque mondiale fonctionne comme une banque d'investissement finançant les Pays En voie de Développement (PED). Opérant au Cameroun depuis 1963, la Banque mondiale est, avec un portefeuille de 1,141.4 milliards de dollars américains et une large gamme de travaux analytiques, un partenaire clé du développement au Cameroun.

Fondées sur les objectifs nationaux de développement, tels qu'exprimés par le gouvernement camerounais dans son Document de Stratégie Nationale de Développement (SND-30) et la « *Vision 2035, les interventions de la Banque mondiale au Cameroun ont pour objectif de stimuler la croissance partagée. Comme indiqué dans sa Stratégie d'Assistance-Pays 2010-2014 pour le Cameroun, la Banque mondiale poursuit cet objectif à travers l'accroissement de la compétitivité, l'amélioration de la prestation de service de base et le renforcement de la gouvernance. A titre illustratif, l'appui de la BM a contribué à des changements dans les domaines ci-après : éducation, développement rural et énergie* »³⁰.

Éducation : Le Projet d'Appui au Système Éducatif, clôturé depuis août 2012, a permis la construction et la réhabilitation de 412 salles de classe et des tables bancs, au profit de 57 302 élèves et, de latrines et points d'eau dans les zones défavorisées. Le taux de redoublement

²⁹ <https://fr.m.wikipedia.org>.

³⁰ Ibid.

a été réduit de 26% à 15% au niveau primaire. Pour aider à augmenter le nombre d'enseignants dans les écoles au Cameroun et diminuer les coûts pour l'éducation primaire, la BM à travers un Fonds fiduciaire « Éducation pour Tous » a également contribué au recrutement de 37 000 enseignants contractuels au niveau primaire. En outre, grâce au Projet d'appui au Programme National de Développement Participatif (PNDP), 10 499 élèves ont un meilleur accès aux infrastructures scolaires (salles de classes, manuels scolaires, fontaines d'eau, bancs). Dans le futur, un des grands défis dans ce secteur sera d'accroître la qualité de l'éducation³¹.

Développement rural : Le Projet d'Amélioration de la Compétitivité Agricole au Cameroun (PACA) vise à accroître la production agricole au Cameroun avec son appui aux 40 000 producteurs de riz et petits entrepreneurs agricoles organisés en coopérative, groupements d'intérêt commercial et porteurs de projets. Environ 10 000 Organisations de Producteurs sont ainsi engagées dans des partenariats économiques. Les résultats du projet sont très positifs dans les zones bénéficiaires : le rendement du riz a augmenté de 109% et celui du maïs de 112%. En outre, la production de poulet de chair a atteint 45,23 kg de poids vif/m² contre une production de référence de 21,63 kg (soit + 209%) et celle du porc charcutier vif a atteint 60,2 kg de poids contre une valeur de référence de 49,3 kg (soit + 122%).³²

Énergie : Le Projet Hydroélectrique de Lom-Pangar va permettre d'augmenter la capacité hydroélectrique du fleuve Sanaga d'environ 40% en toutes saisons et la production d'électricité des deux centrales existantes sur la Sanaga de 120 MW, ce qui améliorera la fiabilité et réduira le coût de l'électricité au Cameroun. Par ailleurs, le Projet de Centrale à gaz de Kribi va injecter dans le réseau électrique camerounais 216 MW d'énergie électrique supplémentaire, ce qui augmentera la capacité énergétique du Cameroun d'environ 30%³³.

• Quelques projets de développement financés par la BM au Cameroun

Le Cameroun est engagé depuis plusieurs années dans son développement économique et s'est fixé pour objectif d'atteindre l'émergence en 2035. En ce sens, depuis 2010, sur l'ensemble du territoire national, pour atteindre cet idéal de développement, il ressort la mise en place de grands projets dans divers domaines d'activité comme l'hydroélectricité, le transport, l'agriculture, l'élevage, les mines, etc. Tout ceci avec l'appui technique et financier

³¹ Idem.

³² La Banque Mondiale, *Œuvré pour un monde sans pauvreté*, 2013.

³³ World Bank, « *Lom-Pangar Hydroelectric Project* », African Development Fund, 2011. https://archive.wikiwix.com/index2.php?url=http%3A%2F%2Fwww.afdb.org%2Ffileadmin%2Fuploads%2Fafdb%2FDocuments%2FProject-and-Operations%2FCameroon%2520-2520AR%2520Lom-Pangar%2520Hydroelectric%2520Project2520%28Final%29.pdf%2Findex.html*federation=archive.wikiwix.com&tab=url. Consulté le 10 avril 2023 à 19h10 min.

de plusieurs partenaires parmi lesquels on retrouve les institutions financières internationales telles que la Banque Mondiale. De ce fait, le Cameroun a signé avec les Institutions Financières Internationales (IFI), des accords de partenariat dans le cadre du financement de plusieurs projets impliquant les communautés locales et autochtones pour la relance de son économie et sont en cours de mise en œuvre. Il s'agit par exemple du projet de construction du barrage hydroélectrique de Nachtigal-amont : le barrage Nachtigal est situé sur le fleuve Sanaga à 65 km au nord de Yaoundé. Il y a également le projet sur le barrage de Lom-Pangar : situé à l'Est du Cameroun à environ 88 km de Bertoua sur les fleuves Lom et Pangar. Aussi, le projet d'extension des réseaux électriques du Cameroun et du Tchad, qui est un projet d'électrification rurale qui vise à accroître l'accès à l'électricité dans les régions sous-desservies du Cameroun à savoir : l'Extrême-Nord ; Nord ; l'Adamaoua ; Nord-Ouest ; Sud-Ouest et l'Est. Le coût du projet est de 87,8 milliards, les travaux comprendront, entre 2020 et 2026³⁴, le projet d'investissements dans le secteur de la santé (PAISS), le projet d'investissement et de développement des marchés agricoles (PIDMA), le projet de la réforme d'éducation au Cameroun (PAREC), le Programme National de Développement Participatif (PNDP)³⁵.

- **Participation des bénéficiaires dans les projets de développement**

Des ouvrages exploités, les auteurs qui ont traité de la participation dans les projets de développement sont : Gérard CONAC et *Al*³⁶, André DUMAS³⁷, Jean- Pierre CHAUX et Philippe Lavigne DELVILLE et Maya LEROY. Gérard CONAC et *Al* se sont intéressés aux enjeux de la participation paysanne dans les politiques de l'eau en Afrique. En effet, ils montrent que dans le processus d'élaboration et d'exécution des projets concernant les petits aménagements (périmètre ou point d'eau), les communautés villageoises doivent avoir l'autonomie de la décision. A cet effet, ils sont arrivés à démontrer que l'autonomie de la décision n'est pas forcément un gage de réussite, mais elle a favorisé considérablement et que son absence est à l'origine de nombreux échecs. Pour ce qui concerne les niveaux de participation des paysans dans les projets, les trois auteurs pensent qu'ils doivent participer à l'élaboration (études d'implantation, choix techniques, conception), à l'exécution, à la gestion et la maintenance des réalisations. Au terme de leur étude, ils concluent que la participation (main d'œuvre) peut être perçue comme un facteur de diminution de l'investissement,

³⁴ <https://www.agenceecofin.com>.

³⁵ <https://www.cameroun-tribune.cm/article.html/30990/fr.html/financement-grands-projets-le-cameroun-plugenss-credible>.

³⁶ Gérard CONAC et *Al*, *Les politiques de l'eau en Afrique : développement agricole et participation paysanne*, 1985, p. 85.

³⁷ André DUMAS, *Participation et projets de développement*. In : Tiers-Monde. 1983, tome 24 n°95. Pp. 513-536.

puisque'elle est gratuite. Pour réussir la mobilisation de la main d'œuvre, les trois auteurs suggèrent que les intéressés soient informés du projet, de ses avantages et de ses contraintes.

André DUMAS s'est penché, au cours de ses travaux sur l'efficacité de la participation et comment faire participer les populations dans l'hypothèse où les avantages apparaissent supérieurs aux coûts. En effet, il montre que la participation présente des coûts pour la société mais fait naître des avantages qui peuvent largement compensés ses coûts. Pour ce qui concerne les modalités de participation, l'auteur propose la mise en place de structures de décision locales et un appui technique de la part des agents extérieurs. Par ailleurs, André DUMAS pense que la participation doit être un élément constitutif de chacune des phases d'un projet de développement.

Jean- Pierre CHAUVEAU et Philippe Lavigne DELVILLE affirmaient que : « Sans une participation active des ruraux, notamment des groupes défavorisés, il n'y a guère de chance que les initiatives soient viables à long terme et que les injustices dans les campagnes puissent être corrigées ». Une telle affirmation sous-tend que la participation occupe une place de choix d'une part dans la réussite des projets de développement et d'autre part dans la pérennisation des acquis. Pour les deux auteurs, les conflits d'intérêt, le manque d'informations, les procédures administratives défectueuses constituent des facteurs limitant la participation.

Maya LEROY³⁸ quant à elle, aborde la participation en soulignant que le développement ne peut être atteint que dans la mesure où les populations sont associées à sa définition et à sa mise en œuvre. Dans son ouvrage, elle décrit la façon dont la participation a accompagné les différentes doctrines de développement dès la période coloniale jusqu'à aujourd'hui. Elle parvient au terme de son analyse à proposer quatre principaux outils participatifs de planification à savoir l'Approche Cadre logique (ACL), la Planification des Projets par Objectifs (PPO), la Gestion du Cycle de projet (GCP) et la Gestion Axée sur les résultats (GAR).

Originalité du travail

Un projet de développement peut être compris comme une initiative visant à améliorer les conditions de vie d'une population ou d'une communauté au travers d'activités économiques, ou la construction des infrastructures pouvant impulser chez les bénéficiaires des changements profonds au plan quantitatif et qualitatif. Plusieurs thèses ont été développées au sujet des projets de développement dans le sens d'apprécier leur efficacité. Si des exemples de réussite sur le long terme sont rares sur le terrain, de nombreux penseurs africains tels que Jean

³⁸ Maya LEROY, La participation dans les projets de développement : une analyse critique, 2009, p. 17-20.

Marc-ELA, Samir AMIN démontrent qu'il y a davantage d'échecs dans la mise en œuvre de ces initiatives. Il en résulte que depuis plus de trois décennies, le développement des pays africains est conçu et pratiqué via les « projets ». Les auteurs mobilisés dans le cadre de la revue de littérature ayant nourri la problématique ci-dessus ont permis de mettre en relief l'inadéquation entre volonté politique des décideurs et intérêts pratiques des bénéficiaires dans le cadre de la mise en œuvre des projets de développement. Bien que ces auteurs dans leur majorité aient décrié la faible participation des bénéficiaires à la mise en œuvre desdits projets, très peu ont relié cette problématique avec celle de l'analyse du processus d'implication des peuples autochtones Baka de Bifolone à travers les projets de développement. C'est donc fort de cela que le sujet intitulé « Projets de développement financés par la Banque Mondiale au Cameroun et développement local : cas du Projet de Développement de l'Élevage chez les Baka de Bifolone » garde son originalité.

IV. QUESTIONS DE RECHERCHE

Le présent travail s'articule autour d'une question principale subdivisée en trois questions secondaires :

Question de recherche principale : Comment comprendre et analyser la participation des Baka de Bifolone au processus de développement de leur localité à travers la mise en œuvre du PRODEL ?

- **Question secondaire 1 :** Quels sont les facteurs qui ont contribué à la mise en œuvre du PRODEL dans la localité Bifolone ?
- **Question secondaire 2 :** Quels sont les mécanismes mis en œuvre par le projet pour assurer l'appropriation par les populations bénéficiaires ?
- **Question secondaire 3 :** Quelles sont les mutations générées par la mise en œuvre du PRODEL sur le bien-être local des Baka de Bifolone ?

V. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

Selon Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT, l'hypothèse est une « *proposition provisoire, une présomption, qui demande à être vérifiée* »³⁹.

Les hypothèses de recherche seront classées en deux catégories : une principale et les autres secondaires :

³⁹ Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT, *op.cit.*, p.126.

Hypothèse principale : Le Projet de Développement de l'Élevage dans le village Bifolone en tant que projet de développement local, ne prend pas en compte la participation des bénéficiaires à toutes les étapes du processus.

Hypothèses de recherche secondaires (HRS) :

- HRS1 : Les facteurs socio-économiques, politiques, environnementaux et culturels ont influencé le processus de mise en œuvre du PRODEL dans la localité Bifolone.
- HRS2 : L'appropriation du projet par les populations Baka est partielle et résulte des dysfonctionnements internes liés au PRODEL et externes liés aux peuples autochtones Baka ;
- HRS3 : Les peuples Baka de Bifolone connaissent des mutations socio-culturelles et économiques indéniables dues à la mise en œuvre du PRODEL dans le village Bifolone.

VI. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Cette recherche a pour objectif principal de ressortir les mécanismes de participation des bénéficiaires de la mise en œuvre du PRODEL dans la localité de Bifolone.

Spécifiquement, il s'agit de :

- Présenter les facteurs socio-économiques, politiques, culturels et environnementaux qui ont influencé le processus de la mise en œuvre du PRODEL dans le village Bifolone ;
- Analyser les mécanismes mis en œuvre par le PRODEL pour l'appropriation du projet par les populations Baka de Bifolone ;
- Ressortir les mutations socio-économiques et culturelles générées par la mise en œuvre du PRODEL en lien avec le bien-être des bénéficiaires directs et indirects dans la localité de Bifolone.

VII. CADRE MÉTHODOLOGIQUE

1. Posture méthodologique

Dans le cadre de cette recherche, la posture méthodologique adoptée est celle de la recherche appliquée. Elle permet d'évaluer et d'analyser le niveau d'implication des populations Baka de Bifolone dans la mise en œuvre du PRODEL dans leur localité.

2. Approches théoriques

La complexité de la réalité sociale nécessite la conjugaison de plusieurs approches théoriques susceptibles d'approfondir et d'enrichir les principales dimensions du problème. Comme tout fait social soumis à une analyse sociologique, la problématique des projets de développement local exige des choix paradigmatiques conduisant à son intelligibilité. Pour ce faire, nous avons mobilisé deux théories :

2.1. Théorie dynamiste de Georges BALANDIER

Pour Georges BALANDIER,

Les sociétés ne sont jamais ce qu'elles paraissent être ou ce qu'elles prétendent être. Elles s'expriment à deux niveaux au moins ; l'un superficiel, présente les structures « officielles », si l'on peut le dire ; l'autre, profond, assure l'accès aux rapports réels les plus fondamentaux et aux pratiques révélatrices de la dynamique du système social. Dès l'instant où les sciences sociales appréhendent ces deux niveaux d'organisation et d'expression, et où elles déterminent leurs rapports, elles deviennent nécessairement critiques.⁴⁰

Étymologiquement, le mot « dynamique » inclut les idées de force et de mouvement. Si la dynamique sociale prend en compte la forme et la dimension de l'objet social (institution-objet, institution-groupe), elle le considère sous l'angle du mouvement par lequel il se modifie dans une certaine période de temps et selon des rythmes propres, sujets à accélération et à décélération. La théorie de la dynamique sociale a pour ambition de décrire et d'expliquer les processus par lesquels s'effectuent les changements dans l'existence des groupes sociaux. En bref, elle a pour objet le changement social.

Dans les sociétés en voie de développement, il paraît évident que les changements importants, qui s'opèrent actuellement, ont pris naissance hors de ces sociétés et résultent de l'importation initiale de la technologie occidentale par voie de conquête. Mais, il se peut que les changements économique, politique et religieux induits se produisent de l'intérieur moins en imitation qu'en réaction contre des modèles importés. Existe-t-il alors des différences tout à fait spécifiques entre le processus de changement selon leur origine interne ou externe ?

La différenciation peut se faire, selon que les agents initiateurs du changement se situent à l'intérieur d'un groupe social ou agissent du dehors, varient les modes de participation et de résistance au changement. La différence est marquée sur le plan des rapports qui s'établissent entre les agents du changement et le reste de la population.

⁴⁰ Georges BALANDIER, *Op. Cit.*, p. 7.

Le recours à cette théorie a facilité l'observation objective de l'implication des Baka, ainsi que la contribution des divers apports des partenaires dans la mise en œuvre du Projet de Développement de l'Élevage en tant que projet visant à améliorer les conditions de vie des populations autochtones Baka de Bifolone. Ceci en termes de dynamiques du dedans (bénéficiaires) et de dynamiques du dehors (acteurs du PRODEL et ses partenaires).

2.2. Théorie du développement local participatif

Le concept de développement local est apparu dans un contexte où la vision centralisée de l'État était critiquée par certains acteurs locaux. Ces derniers considéraient que le développement d'un territoire devait prendre en compte les besoins et les aspirations des habitants.

Une nouvelle logique d'autonomie est alors revendiquée vis-à-vis des centres décisionnels, politiques et économiques. Le développement local se rapporte ainsi à des actions partenariales entre des acteurs intéressés à l'amélioration des conditions de vie dans leur environnement immédiat. C'est vers la fin des années 1950 que prend forme la théorie du développement endogène avec les chercheurs comme John FRIEDMAN et Walter STÖHR.

L'approche participative du développement local insiste sur l'importance de la participation et de la responsabilisation des populations dans toutes les actions de développement. Cette théorie va au-delà du sens strict des approches participatives telles que the Participatory Action Research (PAR), the Participatory Rural Appraisal (PRA), et les Méthodes Accélérées de Recherche et de Planification Participative (MARPP). Elle a été mise au point dans le domaine du développement rural dans les années 1970. C'est l'un des premières méthodes formalisées de diagnostic rapide développé par l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED), par les experts anglais, en particulier Robert CHAMBERS. Celle-ci est maintenant à la base de la plupart des méthodes et des outils mis au point ces dernières décennies pour l'appui au développement (recherche-développement, développement local, gestion des ressources naturelles...) qu'ils s'en réclament explicitement ou pas.

Pour Gérard CONAC et *al*⁴¹, en ce qui concerne les niveaux de participation des paysans dans les projets, les trois auteurs pensent qu'ils doivent participer à l'élaboration (études d'implantation, choix techniques, conception), à l'exécution, à la gestion et la maintenance des réalisations. Ainsi, l'usage de cette théorie dans le cadre de cette recherche a permis

⁴¹ Gérard CONAC et *Al*, *op. cit.* P.220.

d'appréhender le niveau de participation des populations Baka de Bifolone à leur développement local dans le cadre de la mise en œuvre du PRODEL.

3. Techniques et outils de collecte de données

La collecte des données constitue pour Raymond. QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT : « *la mise en œuvre de l'instrument d'observation. Cette opération consiste à recueillir ou rassembler concrètement les informations prescrites auprès des personnes ou unité d'observation retenue dans l'échantillon* »⁴².

Il est dès lors, nécessaire de mettre en place les techniques susceptibles de rassembler les informations pertinentes à la recherche. Dans le cadre de notre recherche, nous avons opté pour la recherche qualitative.

3.1. Population d'étude

Définie en sciences sociales comme étant l'ensemble d'individus ou d'objets sur lequel porte l'analyse, la population-mère du présent travail repose sur plusieurs cibles, notamment les acteurs de mise en œuvre du PRODEL, les acteurs partenaires qui collaborent à la mise en œuvre de ce projet et les bénéficiaires qui peuvent être directes ou indirectes. De manière générale, nous pouvons citer entre autres cibles :

- **La communauté générale** : Il s'agit des hommes et femmes bénéficiaires du PRODEL résidants ou pas dans la localité de la recherche afin de comprendre les perceptions qu'ils ont du projet ainsi que les facteurs socio-économiques qui ont influencé le processus de mise en œuvre du PRODEL au développement des populations Baka de Bifolone et les différentes mutations en cours.
- **Les autorités administratives et communales** (le délégué d'arrondissement des affaires sociales, délégué d'arrondissement de l'Elevage, des Pêches et des industries Animales). Cette catégorie d'informateurs nous a permis de ressortir les facteurs de la mise en œuvre du projet, d'entrer en possession de la liste des personnes ayant bénéficié des différents ruminants et poulets, enfin de ressortir les mutations socio-économiques.
- **Les partenaires techniques** (la Banque Mondiale, le PRODEL, GDA, etc.) cette catégorie d'informateurs nous permettra d'avoir les données sur les facteurs ayant contribué à la mise en œuvre du PRODEL au développement local des Baka de la localité de Bifolone.

⁴² Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT, op.cit., P.167.

3.2. Échantillonnage

Dans l'impossibilité d'interroger toute la population de recherche, il convient très souvent dans la plupart des recherches sociologiques de constituer un échantillon représentatif. Ce dernier étant, selon le dictionnaire de sociologie, « *un ensemble restreint d'individus provenant d'une population, qui servent de support à l'étude que l'on réalise* »⁴³. C'est un nombre restreint de personnes minutieusement choisies pour apporter des informations fiables sur le sujet de l'enquête. Ainsi, la technique d'échantillonnage utilisée est celle non probabiliste à travers la méthode par boule de neige et celle par commodité ou accidentel.

La méthode boule de neige a consisté à choisir les éléments au travers de connaissances ou d'amitiés, les renseignements de terrain. Elle a aidé pendant la pré-enquête pour le choix des personnes qui ont été impliquées dans la mise en œuvre du PRODEL à Bifolone ainsi que les ménages Baka bénéficiaires du PRODEL.

Quant à l'échantillonnage par commodité ou accidentel, il a facilité le choix des éléments au fur et à mesure qu'ils se présentaient, sans tri. Il a ainsi favorisé l'interrogation des personnes qui avaient une idée sur le PRODEL à Bifolone.

Ces deux techniques ont permis de sélectionner une population de 32 enquêtés répartie en fonction des catégories cibles telles que présentées dans le tableau 1 ci-dessous :

Tableau 1: Répartition de la population de recherche enquêtée

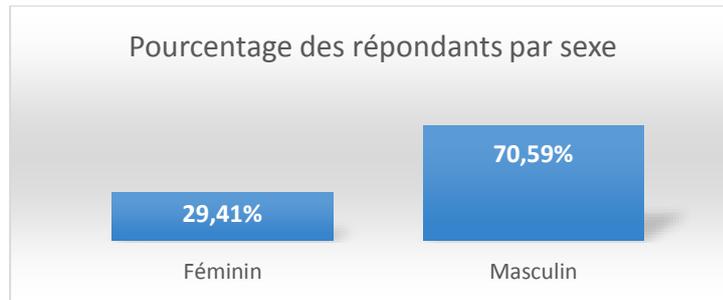
Catégories cibles	Nombre
Les autorités administratives	02
Les Représentants de la Banque Mondiale	01
Le Représentant du PRODEL	01
Le Prestataire des services (GDA)	01
La communauté générale	70
Total	75

Source : Données de terrain, juillet 2022.

La réalisation de l'enquête de terrain s'est également effectuée sans discrimination de sexe. À cet effet, les questions et guides d'entretiens se sont adressés aux individus des deux sexes. La prédominance des hommes observés dans cette recherche s'explique du fait de leur disponibilité à s'intéresser au projet et du pouvoir dans la prise des décisions dans le ménage. C'est surtout parce qu'ils étaient plus intéressés au projet et disposés à répondre que les femmes.

Graphique 1: Répartition par sexe des répondants

⁴³ André AKOUN, et Pierre ANSART (dir), *Dictionnaire de Sociologie*, Le Robert, Seuil, 1999, P.165.



Source : Données de terrain, juillet 2022.

4 -Techniques de collecte des données

Dans cette recherche, la collecte des données a été focalisée sur les techniques qualitatives. Il s'agissait de :

4.1. La revue documentaire

Selon Rodolphe GHIGLION et Benjamin MATALON, l'observation peut être définie

*Comme un regard porté sur une situation sans que celle-ci soit modifiée. Regard dont l'intentionnalité est de nature très générale et agit au niveau du choix de la situation et non au niveau de ce qui doit être observé dans la situation, le but étant le recueil des données afférentes à la situation.*⁴⁴

L'exploitation documentaire quant à elle, est l'une de ces formes qui se pratique à travers les différents types de documents⁴⁵ (écrits, non écrits). L'observation documentaire dans ce cas a porté sur la fouille des documents, des archives, des ouvrages scientifiques, des thèses, des mémoires, des rapports, des procès-verbaux et des rapports du comité de pilotage du projet qui mettaient en exergue le thème de cette recherche. Elle a permis de faire un tour des contributions des travaux antérieurs autour de la question et de se positionner.

4.2. Observation directe

C'est cette forme d'observation par laquelle le chercheur se situe en direct des phénomènes qu'il veut observer sans toutefois que ceux-ci ne soient reconstitués à partir des informateurs ou des documents pour recueillir des informations. Les méthodes d'observation directe constituent les seules méthodes de recherche sociale qui captent les comportements au moment où ils se produisent sans l'intermédiaire d'un document ou d'un témoignage. Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDHT relèvent que : « *les méthodes d'observation directe*

⁴⁴ Rodolphe, GHIGLION et Benjamin, MATALON, *op.cit.*, p11.

⁴⁵ Le document étant tout élément matériel ou immatériel qui a un rapport avec l'activité des hommes vivant en société et qui, de ce fait, constitue indirectement une source d'informations sur les phénomènes sociaux.

*constituent les seules méthodes de recherche sociale qui captent les comportements au moment où ils se produisent sans l'intermédiaire d'un document ou d'un témoignage ».*⁴⁶

L'observation directe permet en réalité de comprendre à travers les sens de voir la réalité ou comprendre les comportements des individus face à un phénomène. À propos de cette technique de collecte de données, Anne-Marie ARBORIO et Al relèvent que,

*Parmi les différentes méthodes d'enquête à disposition de la sociologie pour connaître les pratiques sociales, l'observation directe par le chercheur présent dans la situation étudiée est celle qui, a priori, permet de saisir le mieux la réalité de ces pratiques, sans avoir à redouter de recueillir des récits d'acteurs suspects de sélectivité ou de reconstruction de la réalité. La simple présence d'un observateur dans une situation peut cependant avoir des effets perturbateurs. Ceux-ci se déclinent différemment selon le caractère plus ou moins ouvert de l'observation et selon le mode d'implication de l'observateur dans la situation. Pour limiter les risques encourus, l'observateur doit s'astreindre à un recueil exigeant de matériaux sur une longue durée.*⁴⁷

Cette technique de collecte a été mobilisée pour comprendre le comportement des Baka bénéficiaires du PRODEL dans la mise en œuvre des activités d'élevage à Bifolone. Il a été observé, à travers elle, d'observer le quotidien de l'activité d'élevage chez les Baka de Bifolone. De plus, la collecte des données sur le terrain chez les Baka au sujet du Projet de Développement de l'Elevage. Elle a permis d'apprécier globalement, la vie du PRODEL chez les Baka dans leur travail quotidien d'élevage.

4.3. Entretiens

L'entretien est une technique de collecte des données en sciences sociales qui consiste en « un tête-à-tête oral entre deux personnes (...) dont l'une transmet à l'autre des informations recherchées sur un problème précis »⁴⁸. Comme le précisait Jean-Paul DAUNAIS, la décision de faire usage de l'entretien relève primordialement du choix d'entrer en contact avec des sujets pour obtenir des données de recherche⁴⁹, il est question de recueillir des opinions, des motivations des populations cibles, ainsi que ceux des différents acteurs concernés par le projet. L'entretien pour Godefroy NGIMA MAWOUNG est défini comme, « la recherche des informations sur les opinions ou les croyances, l'attitude et le comportement d'autrui, d'un

⁴⁶ Raymond, QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDHT, op.cit., P 117.

⁴⁷ Anne-Marie ARBORIO et Al, *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Paris, Armand colin, 2007, p. 14-20

⁴⁸ Pierre NDA, *Méthodologie de la recherche. De la problématique à la discussion des résultats*, Abidjan, éd universitaires de côte d'ivoire, 2006, 3^e éd, p. 88.

⁴⁹ Jean-Paul DAUNAIS, « L'entretien non directif, in Benoît Gautier (dir), 1992, pp. 273-293.

individu ou d'un groupe social donné, sur les faits qui se sont déroulés afin d'obtenir de ce jeu de questions réponses des résultats qualitatifs »⁵⁰.

L'entretien a été indispensable pour cette recherche dans la mesure où, il a permis de disposer d'informations auprès des personnes clés qui vivent le projet de manière permanente. Ainsi, deux types d'entretiens ont été mobilisés : l'entretien semi-directif et le Focus Group Discussion.

Au regard de la difficulté linguistique lors des entrevues et de l'incapacité à s'exprimer en langue locale, un traducteur a été recruté et formé avant le démarrage des enquêtes de terrain. En effet, la position sociale que ce dernier occupe dans le campement et dans le projet PRODEL lui confère une certaine notoriété et une confiance que les autres membres de la communauté place en lui. Toutes choses qui ont facilité notre introduction et immersion dans le groupe. Cet acteur (interprète) a été mobilisé tant dans les entretiens semi-directifs que les groupes de discussion.

4.3.1. Entretien semi-directif

L'entretien semi-directif est un type d'entretien dans lequel le chercheur dispose d'un guide d'entretien qui comporte les thèmes ou les items de sa recherche sur lesquels il va s'appuyer pour conduire son entretien. Il s'agit d'un entretien qui est utilisé selon Rodolphe GHIGLIONE et Benjamin MATALON, pour approfondir un domaine donné ou pour vérifier l'évolution d'un domaine déjà connu⁵¹. Les entretiens semi-directifs ont été réalisés en dyade (deux interviewés) 22 dyades et en individuel 12 auprès de 34 ménages Baka du campement Baka de Bifolone, 03 ménages Badjoué, un commerçant nigérian résidant dans le campement, 02 acteurs institutionnels dont le délégué vétérinaire et le Chef service des affaires sociales de l'Arrondissement de Messamena. Cette catégorie d'informateurs a permis d'analyser avec les bénéficiaires la perception qu'ils ont du projet. Ressortir également la plus-value, les mutations socio-économiques générées par le projet. Ils ont également permis de comprendre leur motivation dans la mise en œuvre du PRODEL à Bifolone. Avec les Badjoué, ceci a permis de ressortir les mutations socio-économiques générées avec la mise en œuvre du PRODEL à Bifolone. La catégorie d'acteurs institutionnels a permis de ressortir les facteurs de mise en

⁵⁰ Godefroy NGIMA MAWOUNG, « *L'entretien en sciences sociales dans le contexte africain : état des lieux* » in Valentin NGA NDONGO et Emmanuel KAMDEM, *La sociologie aujourd'hui, une perspective africaine* ; Paris, L'Harmattan, 2010, pp. 147-155.

⁵¹ Rodolphe GHIGLIONE et Benjamin MATALON, *Op.cit.*

œuvre du PRODEL à Bifolone. Elle a également permis d'avoir la liste des personnes ayant bénéficié des différentes spéculations.

Dans l'ensemble, 12 entretiens semi-directifs ont été réalisés et 22 dyades. Le tableau ci-dessous résume l'essentiel des cibles de cette collecte des données :

Tableau 2 : Répartition des cibles par type d'entretiens semi-directifs (individuel)

Catégories cibles	Type d'entretien	Nombre	Observations
Les autorités administratives	Entretien Individuel Approfondi	02	- Un entretien avec le délégué d'arrondissement du MINEPIA. - Un entretien avec le chef service des affaires sociales.
Le Représentant du PRODEL	Entretien Individuel Approfondi	01	Entretien le avec le Spécialiste National Environnemental et Social
Le Prestataire de service (GDA)	Entretien Individuel Approfondi	01	Entretien avec le coordonnateur de GDA
Commerçant nigérian	Entretien Individuel Approfondi	01	
MénageS Baka	Entretien Individuel Approfondi	12	//
Bénéficiaires directs du PRODEL	Entretien Individuel Approfondi	10	//
Bénéficiaires indirects du PRODEL	Entretien Individuel Approfondi	01	//
Les non bénéficiaires	Entretien Individuel Approfondi	10	//
Total		38	//

Source : Données de terrain, juillet 2022

Tableau 3 Répartition des cibles par Dyade

Catégories cibles	Type d'entretien	Nombre	Observations
Les Représentants de la Banque Mondiale	Dyade	01	02 Acteurs du niveau central de la BM
Ménages Baka	Dyades	22	Par couple
Bénéficiaires directs du PRODEL	Dyades	14	//
Total		36	

Source : Données de terrain, juillet 2022

4.3.2. Focus Group Discussion

Il a pour but d'analyser l'impact d'un événement, d'une situation ou d'une expérience précise sur ceux qui y ont assisté ou participé. Ici, l'enquêteur peut également recourir à un guide d'entretien. Dans l'ensemble, trois groupes de discussion ont été menés avec trois catégories de cibles qui sont plus ou moins liées à la marche du PRODEL en tant que bénéficiaires directs ou indirects. Le tableau ci-dessous résume l'essentiel des cibles de cette collecte des données :

Tableau 4: Répartition des cibles des focus groups discussion

Catégories cibles	Nombre de FGD	Nombre de personnes/FGD
Femmes Baka	01	06
Hommes Baka	01	08
Leaders traditionnels	01	06
Total	3	20

Source : Données de terrain, juillet 2022.

VIII. TRAITEMENT ET ANALYSE DE DONNÉES

Une fois le recueil des données qualitatives effectué sur le terrain, il a été question de procéder à leur transcription suivi de la catégorisation avant l'analyse de celles-ci afin de pouvoir confronter les hypothèses émises. Ce travail d'analyse s'est effectué en rapport avec les techniques de collecte de données utilisées sur le terrain.

Les informations ayant été collectées avec l'appui d'un facilitateur (traducteur) et à l'aide d'un magnétophone, d'un bloc note pour noter les points importants lors des échanges, il a été question de réécouter les différentes bandes avant de procéder à leur retranscription en langue française à travers le logiciel de saisie Word avant l'analyse de contenu.

Concrètement, l'analyse de contenu peut être définie comme une méthode permettant de ressortir ou de mettre en lumière de manière objective le sens des données qualitatives collectées a été mobilisée dans le cadre de l'analyse des données. Aussi, elle a été rendue possible à travers l'analyse lexicale (fréquence de certains mots, concepts, notions et même attitudes des répondants) et l'analyse thématique (catégorisation des items). C'est ce qui a donné lieu à l'élaboration d'un tableau de pré-analyse pour l'organisation des données et une meilleure exploitation des verbatim. C'est à la suite de cette étape que la rédaction des différentes parties de ce travail de recherche a été rendue possible.

IX. OPÉRATIONNALISATION DES CONCEPTS

La définition des concepts est une étape indispensable dans toute investigation scientifique. Elle permet au chercheur d'opérer une rupture épistémologique avec le sens commun, de délimiter son champ d'étude afin d'éviter toute confusion. Cette épistémologie est d'ailleurs fondamentale dans la conception durkheimienne. Il souligne à cet effet que :

Toute investigation scientifique porte sur un groupe déterminé de phénomènes qui répondent à une même définition. La première démarche du sociologue doit donc être de définir les choses dont il traite afin que l'on sache bien de quoi il est question. C'est la première et la plus indispensable condition de toute preuve et de toute vérification⁵².

Toujours dans la même logique, Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDT relèvent également l'importance de cette étape en soulignant que « *la conceptualisation est plus qu'une définition ou convention terminologie. Elle constitue une construction abstraite qui vise à rendre compte du réel* ». ⁵³

Dans le cadre de ce travail, ce principe ne saurait être ignoré car il a permis la construction et la compréhension des concepts opératoires. Ainsi trois principaux concepts ont été mobilisés à savoir : Peuples autochtones, projet de développement et développement local.

1. Peuples autochtones

Il n'existe pas de consensus global pour une définition universelle de la notion de peuples autochtones, et il est généralement admis aujourd'hui qu'il n'est pas nécessaire de disposer d'une définition universelle officielle pour reconnaître et protéger leurs droits. La raison avancée par le Groupe de travail sur les populations autochtones est que des définitions strictes seraient susceptibles d'empêcher des groupes reconnus comme tels dans les pays de jouir des droits reconnus dans ladite Déclaration. Toutefois, l'on retrouve une tentative de définition dans l'étude relative au Problème de la discrimination contre les populations autochtones⁵⁴, réalisée par José Martinez COBO. Celle-ci fait ressortir quatre critères d'identification : la continuité de l'occupation d'un territoire remontant avant la colonisation, l'auto identification, la non-dominance ou la vulnérabilité, la volonté de conserver leur territoire et de perpétuer leur identité ethnique à travers leurs institutions et leur culture. Mais, cette définition présente des

⁵² Émile DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, 1895, p.34.

⁵³ Raymond QUIVY et Luc Van CAMPENHOUDT, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 5^e édition, 2017, P.134.

⁵⁴ Nations Unies, « *Etude du problème de la discrimination à l'encontre des populations autochtones* », Genève, 1987, p. 500.

inconvenients, notamment du fait qu'elle limite la reconnaissance de la qualité d'autochtones et subjectivise l'appréciation des caractéristiques culturelles, sociales et économiques⁵⁵.

Par ailleurs, la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples⁵⁶ (CADHP), retient que les caractéristiques permettant d'identifier les populations autochtones d'Afrique sont: la marginalisation, la discrimination, la différence culturelle et l'auto identification. Ainsi, les peuples africains qui appliquent le terme autochtone se répartissent entre différents systèmes économiques, se différenciant par leurs cultures, leurs institutions sociales et leurs systèmes religieux. De plus, leur culture et leur mode de vie diffèrent considérablement de ceux de la société dominante, leur culture est menacée, parfois même en risque d'extinction. La survie de leur mode spécifique d'existence dépend directement de l'accès et des droits liés à leur territoire traditionnel et aux ressources naturelles qui s'y trouvent. Ils souffrent de discrimination car ils sont considérés comme moins développés et moins avancés que d'autres groupes plus dominants de la société. Ils vivent souvent dans des régions difficiles d'accès, géographiquement isolées, et souffrent de différentes formes de marginalisation, à la fois politique et sociale. C'est sur cette base que les pygmées et les Mbororos sont considérés comme autochtones au Cameroun.

Les peuples autochtones sont de ce fait, des peuples qui se distinguent des autres peuples de la communauté nationale par leurs conditions sociales, culturelles et économiques, qui s'identifient comme tels et ont à cœur de préserver leurs différences culturelles. Sont définis comme peuples autochtones dans cette recherche, les communautés Baka, Bagyeli, Bakola, Bedzang et Mbororos du Cameroun. De manière spécifique, il s'agit des Baka de Bifolone.

2. Projet de développement

Un projet de développement est une série de mesures, limitée sur le plan temporel, géographique et sectoriel, exécutée par un maître d'œuvre, avec des objectifs prédéterminés complexes, dans le but de développer et de diffuser des solutions innovatrices aux problèmes. Pour l'UE, « *un projet est un ensemble d'activités visant à atteindre, dans les délais fixés et avec un budget donné, des objectifs clairement définis* »⁵⁷. On distingue plusieurs types de projet que l'on peut regrouper en deux grands groupes :

⁵⁵ James MOUANGUE KOBILA, *La protection des minorités et des peuples autochtones au Cameroun. Entre Reconnaissance Interne Contrastée et Consécration Universelle Réaffirmée*, 1^{ère} édition, Paris, Dainoia 2009, p.50.

⁵⁶ Travail de la commission africaine sur les peuples autochtones d'Afrique par la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des peuples (CADHP) et IWHIA, « *Peuples autochtones d'Afrique : les Peuples oubliés ?* », 2006.

⁵⁷ Commission Européenne, *Méthodes de l'Aide Lignes directrices Gestion du Cycle de Projet*. Bruxelles, Commission Européenne, 2004, p.8.

- Les projets de développement : les projets communautaires/sociaux : construction ou achèvement de centres de santé ou d'écoles (bénéficiant généralement de subventions) ;
- Les projets générateurs de revenus/productifs : construction d'une usine de transformation de produits agricoles en milieu rural (qui bénéficient plutôt de prêts) ;
- Les projets de formation : formation des cadres sur un thème bien précis ;
- Les projets de recherche : le mécanisme est destiné à maximiser l'apport d'un ou des spécialistes de la façon la plus efficace et efficiente possible. Dans le cadre de cette analyse, l'accent est surtout mis sur les projets de développement. Les projets de développement peuvent être appréhendés de diverses manières ;
- Du point de vue microéconomique, la notion de projet de développement est associée à l'investissement qu'un entrepreneur privé ou public souhaite réaliser ;
- Du point de vue macroéconomique, la notion de projet de développement est employée dans le cadre national pour définir une politique d'aménagement du territoire, de réalisation d'équipements collectifs, de mise en valeur de ressources rares sous l'égide de l'Etat. Et sur le plan international, cette notion est utilisée comme un instrument par lequel les bailleurs de fonds interviennent dans le cadre de l'aide au développement. Dans le cadre de cette recherche, l'accent est surtout mis sur les projets de développement.

Un projet de développement est un projet financé généralement par des bailleurs bilatéraux, multilatéraux ou privés ayant pour but d'améliorer le niveau socio-économique d'un pays (PIB) ainsi que les conditions et niveau de vie des populations locales du pays (PNB). Il n'est pas exclu qu'un projet soit cofinancé par plusieurs bailleurs⁵⁸.

3. Développement local

Le développement local est une nouvelle approche du développement fondée sur le partenariat, la mobilisation et la participation des forces vives locales⁵⁹. Il vise la valorisation des ressources par des acteurs locaux organisés en partenariat pour créer de la richesse, du travail⁶⁰. Pour MANGIN cité par Jean BONNAL, le développement local c'est pour les sociétés locales, la faculté de relocaliser leur développement, en s'appuyant sur les caractéristiques de

⁵⁸ Henintsoa ZO RANAIVONIRINA, *Madagascar cimetière de projets : analyse des causes*, Mémoire de fin d'études pour l'obtention du Diplôme de Maîtrise en Sciences Économiques, Université d'Antananarivo, Département d'Économie, 2017, Pp. 21-30.

⁵⁹ Bernard PECQUEUR, *Le développement local : pour une économie des territoires*, 2^{ème} édition, Syros, 2000, Pp.99-105.

⁶⁰ Jacques BOUCHER et Louis FRAVREAU, « *Développement local, organisation communautaire et économie sociale : Une recension des écrits.* » dans Cahiers du Crises, Université du Québec à Montréal, 2001, N° ET0109, P.52.

leur espace : richesses naturelles, humaines, spécificité de l'espace, organisation social propre, tradition culturelle. Pour cela, il faut que les sociétés « récupèrent » un certain nombre de fonction sur cet espace, et qu'ils opèrent une sorte de rupture avec le passé. Le développement local vise à recréer un espace structuré par des pôles, relativement autonome, capable de négocier avec l'extérieur⁶¹. Le développement local est ainsi une voie de sortie pour les communautés par rapport à la mondialisation⁶². Dans le cadre de cette recherche, le développement local sera entendu comme un développement par la base, pour les populations et par les populations.

4. Conditions de vie

Comme le fait constater Joseph Emmanuel MATA⁶³, il n'est pas facile de définir les conditions de vie en raison de la multitude d'indicateurs et des champs d'études concernés. La notion de condition de vie se trouve en effet à l'intersection de l'économie, de la politique, de la psychologie sociale et de la sociologie. Les conditions de vie englobent plusieurs variables. Aussi, à défaut de mener une réflexion théorique sur la globalité des variables constituant les conditions de vie, les économistes ont-ils, de longues dates, statué et posé la base d'une analyse sur certaines variables spécifiques. C'est ce qui a constitué la théorie du consommateur qui analyse le bien-être des consommateurs et leur niveau de vie à travers les fonctions d'utilité et les courbes d'indifférence.

Au sens « large », nous définirons les conditions de vie comme étant l'ensemble des éléments d'environnement, des biens, des services ou des comportements qui permettent aux ménages de vivre et d'exprimer extérieurement ou intérieurement leur « ego ». Cette notion va de l'organisation politique à la possession d'un bien matériel donné en passant par de multiples formes de transmission de la connaissance, de formes de divertissements ou de moyens de guérison. Finalement, les conditions de vie regroupent l'ensemble des moyens matériels et immatériels propres à une société et qui lui permettent d'exister et de se reproduire. Au sens « restreint », on pourrait raisonner que l'on devrait se consacrer à l'analyse des conditions économiques des populations, c'est-à-dire de la possession par elles d'un certain nombre de biens, de services ou de connaissances.

⁶¹ Jean BONNAL, *Participation et Risques D'exclusion-Réflexions à partir de Quelques Exemples Sahéliens, série « participation populaire »...*, n°9, Rome, FAO, 1995, chapitre 1, texte en ligne dans <https://www.fao.org/docrep/003/V5370F/v5370f00.HTM> (consulté le 09 juillet 22 à 13h14).

⁶² Fabienne LELOUP et al, « *Le développement local en Afrique de l'Ouest : quelle(s) réalité(s) possible(s) ?* » dans *Mondes en développement, Bruxelles, De Boeck Université, 2007, ISBN 2-8041-4304-X.*

⁶³ Joseph Emmanuel MATA, « Conditions et niveaux de vie : panorama des mesures », *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, XXV: 3 (Autumn/automne 2002), Pp.491-500.

Dans le cadre de ce travail, par conditions de vie nous entendons l'ensemble des paramètres politiques, économiques, socioculturels et environnementaux qui concourent à la satisfaction des besoins vitaux d'une personne. Habiter un logement décent, avoir accès aux soins de santé et à une éducation de qualité, avoir accès à l'énergie électrique et à l'eau potable, jouir des voies et moyens de communication de qualité, ne pas faire l'objet de discrimination et avoir un pouvoir d'achat important sont autant d'indicateurs ou de variables qui touchent aux conditions de vie.

X. CADRAGE SPATIO-TEMPOREL

1. Cadre spatial

Toute recherche en sciences sociales nécessite une circonscription du champ d'analyse afin d'éviter que celui-ci soit trop large pouvant égarer le chercheur. Pour ce faire, Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDHT notent : « *il ne suffit pas de savoir quels types de données devront être rassemblés. Il faut encore circonscrire le champ d'analyse dans l'espace géographique et social* »⁶⁴.

Le travail empirique de la présente recherche s'est déroulé dans la région de l'Est, département du Haut-Nyong. Il s'agit principalement du campement Baka de Bifolone appartenant à la commune de Messamena.

2. Cadre temporel

Ce travail de recherche a démarré en septembre 2021 à travers la revue documentaire qui a facilité l'élaboration du projet de recherche (protocole de recherche). La pré-enquête a été faite en février 2022 à Bifolone afin d'avoir l'avis des peuples Baka sur le PRODEL et ainsi analyser la faisabilité de ce projet de recherche. L'enquête proprement dite s'est réalisée entre juillet et décembre 2022 pour la collecte des données de manière itérative. La rédaction et la finalisation des travaux ont été effectuées entre janvier et mars 2023.

XI. PLAN DE TRAVAIL

Le présent mémoire est subdivisé en deux parties qui elles-mêmes sont divisées chacune en deux chapitres. La première partie intitulée contexte de mise en œuvre du Projet de Développement de l'Élevage à Bifolone et la deuxième partie intitulée Projet de Développement de l'Élevage et développement local à Bifolone. Le premier chapitre intitulé : « **Présentation générale du Projet de Développement de l'Élevage** ». Ce chapitre, au-delà

⁶⁴ Raymond QUIVY et Luc VAN CAMPENHOUDHT, *op.cit.* p.147.

des éclairages qu'il apporte sur le contexte de mise en œuvre du PRODEL, fait également un focus sur son implémentation dans le village Bifolone. Ainsi, il met en relief dans un premier temps l'ensemble des données documentaires collectées sur le contexte politico-économique international et national relatif à la mise en œuvre des projets de développement de l'élevage dans quelques pays de l'Afrique subsaharienne et au Cameroun. Dans un second temps, il présente la mise en œuvre du PRODEL à Bifolone à travers son organisation et son fonctionnement, ainsi que sa stratégie d'intervention et la prise en compte des politiques de sauvegarde environnementales et sociales de la BM par le PRODEL.

Le deuxième chapitre : « **La mise en œuvre du PRODEL dans la localité de Bifolone** », fait la description du milieu physique et humain de ladite localité, non sans décrire la vie du PRODEL dans le village Bifolone.

La partie 2 intitulée projet de développement de l'élevage et développement local a Bifolone s'articule autour du chapitre 3 et 4. Le troisième chapitre porte sur « **Le village Bifolone et le développement local** ». Il est un chapitre charnière, car permet de faire la lumière sur un concept clé de ce travail de recherche, à savoir le développement local tout en le rapprochant de sa mise en œuvre dans le village Bifolone. C'est fort de cela qu'il éclaire sur les principes du développement local, ses enjeux et défis. Ce chapitre met également en surface la question du développement local comme une activité ou initiative propre à toutes les communautés à travers des initiatives comme les regroupements ou le travail en groupe pour diminuer la pénibilité, etc. les projets de développement local présentés dans le cadre de ce chapitre rendent compte de ce que la voix des bénéficiaires est très peu entendue par les développeurs. Enfin, Le quatrième chapitre porte sur « **La socio-analyse de la mise en œuvre du projet de développement de l'élevage à Bifolone** ». Ce dernier chapitre porte sur le niveau d'appropriation du PRODEL par les peuples autochtones Baka de Bifolone.

**PARTIE 1 : CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PRODEL A
BIFOLONE**

Cette partie se résume en deux chapitres. Le chapitre 1 intitulé : « Présentation générale du Projet de Développement de l'Élevage », au-delà des éclairages qu'il apporte sur le contexte de mise en œuvre du PRODEL, fait également un focus sur son implémentation dans le village Bifolone. Ainsi, il met en relief dans un premier temps l'ensemble des données documentaires collectées sur le contexte politico-économique international et national relatif à la mise en œuvre des projets de développement de l'élevage dans quelques pays de l'Afrique subsaharienne et au Cameroun. Dans un second temps, il présente la mise en œuvre du PRODEL à Bifolone à travers son organisation et son fonctionnement, ainsi que sa stratégie d'intervention et la prise en compte des politiques de sauvegarde environnementales et sociales de la BM par le PRODEL.

Le deuxième chapitre : « La mise en œuvre du PRODEL dans la localité de Bifolone », fait la description du milieu physique et humain de ladite localité, non sans décrire la vie du PRODEL dans le village Bifolone.

CHAPITRE I : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE AU CAMEROUN

Le Projet de Développement de l'Élevage au Cameroun (PRODEL) a été créé par décision n°00585/MINEPIA/CAB/2015 du 12 octobre 2015 du Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales et modifiée par décision n° 00488/MINEPIA/CAB/2016 du 25 août 2016. L'objectif assigné par ce texte réglementaire au PRODEL est d'améliorer la productivité des systèmes de production ciblés, la commercialisation de leurs produits pour les bénéficiaires sélectionnés et apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise ou d'urgence dans le secteur de l'élevage. Ainsi, le présent chapitre se propose de faire un éclairage sur le contexte international et national de création du PRODEL, ainsi que sur son implémentation dans le village Bifolone. Pour ce faire, il sera question de présenter dans un premier temps l'ensemble des données documentaires collectées sur les contextes sociopolitique et économique international et national relatif à la mise en œuvre des projets de développement de l'élevage en Afrique et au Cameroun. Dans un second moment, il sera question de s'appesantir sur les facteurs qui ont présidé à la mise en œuvre de ce projet dans le village Bifolone qui, a priori, n'est pas une localité réputée en matière d'élevage.

I. PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE ET SON CONTEXTE D'ÉMERGENCE

La mise en œuvre du Projet de Développement de l'Élevage au Cameroun est loin d'être un fait isolé. Bien au contraire, cette démarche s'inscrit dans une politique plus globale qui obéit à une conjoncture internationale et sous régionale avec des fondements à la fois socioculturels et macroéconomiques, tant au niveau international que national. C'est dans cette perspective qu'il sera mis en exergue les éléments permettant de mieux comprendre le contexte d'émergence de cette stratégie.

I.1. Analyse contextuelle sous régionale

Au-delà du caractère économique de l'activité d'élevage en Afrique, il est important de relever qu'il est également une pratique sociale culturellement ancrée dans les habitudes de

l'ensemble des pays d'Afrique et de certaines populations avec des incidences socioculturelles documentées.

1. L'élevage, un secteur d'activité économique et social

L'élevage occupe une part significative dans l'économie des pays africains dont il représente en moyenne 15% du PIB. En 2010, la population agricole africaine (estimée à 560 millions d'habitants) dépendait en grande partie de l'élevage de 312 millions de grands ruminants (dont 92% de bovins), 642 millions de petits ruminants (à parts égales d'ovins et de caprins), 25 millions d'équidés (dont 73% d'ânes) et de 1,8 milliards de monogastriques (98% de volailles et 2% de porcins). Les pâturages représentent une part très importante de la surface agricole (78%), mais sont de valeurs très inégales selon la zone agro écologique. Ce ratio s'élève à plus de 40% dans certaines régions d'élevage comme dans les pays sahéliens d'Afrique de l'Ouest⁶⁵. Bien plus, cette activité contribue significativement à la sécurité alimentaire, à la réduction de la pauvreté, car génère des emplois importants pour les acteurs du monde rural⁶⁶. Il est également une importante source d'énergie agricole⁶⁷, un pourvoyeur de matière organique pour la fertilisation des sols d'après le modèle d'industrialisation écologique de cette filière⁶⁸. Il représente la principale forme d'épargne des ménages ruraux qui ont peu accès au système bancaire⁶⁹. En outre, les échanges non marchands de bétail en Afrique (la pratique de la dote ou de certains rites d'initiation) sont un facteur essentiel d'intégration et de cohésion sociale⁷⁰. Cependant, malgré une certaine permanence du caractère familial qui s'observe à travers la faible intensivité de la pratique de l'élevage et le recours aux stratégies et méthodes traditionnelles de cette activité en Afrique, force est de constater que des évolutions notoires sont enregistrées avec le temps. Progressivement, on constate une modernisation de ce secteur d'activité qui se traduit par l'augmentation du cheptel, la diversification des systèmes

⁶⁵ Club du sahel, *Élevage et marché régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Potentialités et défis*. CSAO-OCDE, CDAO, Paris, France, 2008.

⁶⁶ FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture. Le point sur l'élevage*. FAO, Rome, Italie, 2009, Pp.105-110.

⁶⁷ Philippe LHOSTE et Al, *La traction animale*. Quae, CTA, PAG, Paris, France, 2010. <https://www.quae-open.com/produit/20/9782759210138/la-traction-animale>.

⁶⁸ BOUWMAN et VAN DER HOECK, *Scenarios of animal waste production and fertilizer use and associated ammonia emission for the developing countries*. Atmosph. Environ, 1997.

⁶⁹ Véronique ALARY, *Des processus d'adoption de l'innovation dans les zones vulnérables - Exemple d'un projet de recherche et développement au Maghreb*. Revue Afrique Contemporaine, 2003, Pp.80-85. https://www.researchgate.net/publication/267924708_Alary_V_2006.

⁷⁰ Ibid.

d'élevage, l'intégration progressive du marché de ces derniers et l'éradication des grandes épizooties. Comme le remarque Éric VALL⁷¹ :

Ces évolutions ne se sont pas réalisées sans innovation, c'est-à-dire sans changements de pratiques au sens large se diffusant au sein des communautés des acteurs de l'élevage. En Afrique, les innovations ont été moins spectaculaires que dans d'autres régions émergentes du Sud, probablement en raison d'effets de verrouillage des systèmes d'élevage plus forts du fait de l'aléa climatique, de leur dépendance à des écosystèmes fragiles, des nombreuses incertitudes économiques, de l'insuffisance chronique du conseil et des politiques publiques. Les innovations se sont donc faites davantage à la marge, par petite touche, progressivement et avec prudence. Elles sont donc plus difficiles à déceler.

C'est dans ce contexte qu'un ensemble de mesures sont prises pour accompagner les efforts des acteurs du secteur pastoral. Dans cette perspective, la Banque Africaine de Développement⁷² (BAD) relève fort opportunément que le secteur de l'élevage en Afrique pourrait être transformé grâce à une stratégie d'« intensification durable », en réalisant des investissements et des changements politiques permettant aux petites exploitations familiales de passer du système traditionnel à un système amélioré et orienté vers le marché, rentable et durable. Ces changements permettraient d'accroître considérablement la rentabilité et la durabilité des grands systèmes commerciaux spécialisés. Ces investissements et mesures politiques permettront d'après la BAD de réaliser les Objectifs de Développement Durable (ODD) relatifs au développement de l'élevage, et particulièrement l'éradication de la pauvreté la réalisation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle qui sont loin d'être des acquis en Afrique, tout en luttant contre le changement climatique et en protégeant l'environnement et la santé publique.

2. Raisons macroéconomiques de promotion de l'élevage en Afrique

La croissance de la demande de produits d'élevage et l'augmentation de leur production, peuvent contribuer à la résilience et à la productivité des moyens de subsistance des populations rurales ainsi qu'à leur sécurité alimentaire⁷³. La capacité des agriculteurs et des producteurs de denrées alimentaires à répondre à la demande croissante en augmentant la production est un

⁷¹ Éric VALL, et al, *Changements et innovations dans les systèmes d'élevage en Afrique*. In : Numéro spécial, Quelles innovations pour quels systèmes d'élevage ? Ingrand S., Baumont R. (Eds). INRA Prod. Anim., 2014, Pp.161-174.

⁷² Banque Africaine de Développement, *Transformation du secteur de l'élevage en Afrique en une industrie d'envergure*, 2015. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.2014.27.2.3064>.

⁷³ Mario HERRERO et al, *L'avenir de l'Élevage africain*, office of the Special Representative of the UN Secretary General for Food Security and Nutrition and the United Nations System Influenza Coordination, 2014, p.165.

facteur clé pour la prospérité des communautés rurales dans de nombreux pays en développement.

La demande en produits d'élevage en Afrique sub-saharienne augmente rapidement et la tendance actuelle à la hausse de la demande ne s'accompagne pas toujours d'une augmentation similaire de la production locale. Plusieurs gouvernements africains, ainsi que les organisations régionales, travaillent actuellement sur la manière de mieux veiller à ce que leurs agriculteurs puissent contribuer à une meilleure disponibilité des produits d'élevage de haute qualité, réduisant ainsi le besoin de dépendance de l'augmentation des importations. Dans le même temps, les gouvernements sont de plus en plus conscients du fait que, si l'augmentation de la production de produits d'élevage n'est pas suivie de près, il y aura des conséquences négatives dont l'intensification de la pression sur les ressources naturelles (notamment l'eau et la terre), les émissions de gaz à effet de serre, et les risques liés aux maladies zoonotiques⁷⁴.

Pour les décennies à venir, les prévisions d'augmentation de la demande des produits d'élevage sont extrêmement élevées en Afrique. En 2050, le marché de la viande atteindra 34,8 millions de tonnes et celui du lait sera de l'ordre de 82,6 millions de tonnes. Ceci correspond à une augmentation respective de 145 % et 155 % par rapport aux niveaux de 2005⁷⁵. Il est à noter que l'augmentation des quantités de viande consommée en Afrique pendant cette période sera comparable à celle du « monde développé » et de l'Amérique latine. Une augmentation encore plus importante est prévue en Asie du Sud et en Asie du Sud-ouest. En ce qui concerne le marché du lait, seuls les niveaux prévus pour l'Asie du Sud dépasseront ceux de l'Afrique. De plus, il est prévu que les taux de croissance annuelle de la consommation de viande et de lait en Afrique seront plus importants que dans n'importe quelle autre région, à l'exception de l'Asie du Sud (consommation actuelle très basse). En Afrique, les marchés du bœuf, du lait et de la volaille constituent des perspectives commerciales favorables aux éleveurs, tant au niveau des quantités que de la valeur. Cependant, les dynamiques du marché se différencient selon les blocs géographiques : Afrique de l'Ouest, Afrique de l'Est, Afrique du Nord, Afrique australe et Afrique centrale. La consommation sera supérieure à la production. On estime que l'Afrique deviendra une importatrice nette d'aliments d'origine animale. Augmenter ces importations supprimerait une possibilité de développement, étant donné les avantages globaux pour la société que générerait la croissance du secteur de l'élevage, surtout sur un continent où la

⁷⁴ Ibid. Pp.78-79.

⁷⁵ Ibid. P.165.

majorité des habitants en milieu rural dépendent partiellement ou totalement de l'élevage pour leur subsistance⁷⁶.

L'élaboration de politiques d'élevage et de changements institutionnels efficaces nécessite un flux d'informations relatif aux contraintes d'entrée et aux conditions du marché. Cette information n'est pas facilement accessible. Pour renforcer les politiques et l'investissement, il est important de prioriser les investissements dans les systèmes et les procédures de collecte de données⁷⁷. Il se dégage de fait que face à cette situation, l'Afrique a pour responsabilité sociale de prendre en main ce secteur qui d'après les estimations des experts et des institutions est un secteur à la fois porteur et clé pour la survie économique et sociale du continent. C'est donc dans ce contexte que l'on a constaté l'émergence des projets de développement de l'élevage dans nombre de pays africains comme le Sénégal, le Mali ou encore le Cameroun.

En effet, selon l'étude intitulée « *L'avenir de l'élevage africain* »⁷⁸, l'Afrique est le continent où l'« intensification durable » des systèmes de l'agriculture et de l'élevage pourrait être la plus favorable à la sécurité alimentaire, aux revenus, aux échanges commerciaux, à la compétitivité des petites exploitations agricoles et aux services écosystémiques. Vu le faible rendement actuel des cultures et de l'élevage, les possibilités d'accroître la productivité sont nombreuses. L'intensification durable comprend le renforcement de la prestation de services, des aides, d'un appui institutionnel approprié et des marchés, éléments essentiels à la transformation des activités et de l'industrie de l'élevage en un système plus commercial. Plus encore pour Delgado et al⁷⁹, certains auteurs n'hésitent même pas à parler de « révolution de l'élevage » dans les 25 années à venir au regard de cette augmentation de la production tirée par la demande en produits animaux. Toutes choses qui justifient la mobilisation d'un certain nombre d'États africains pour le développement des stratégies nationales de développement du secteur de l'élevage. Au Mali, par exemple, le Cadre d'orientation adopté par le Conseil des Ministres le 14 janvier 2004 relatif à la Politique National de Développement de l'Élevage est une véritable boussole pour améliorer ce secteur d'activité. Au Sénégal, la Politique Nationale de Développement de l'Élevage de 2016 est également un cadre stratégique qui concourt aux

⁷⁶ Ibid. P.75.

⁷⁷ Idem. p.34.

⁷⁸ Idem. Pp.101-105.

⁷⁹ Christopher DELGADO et al, *Livestock to 2020: the next food revolution*. Food, Agriculture and the Environment Discussion Paper 28. International Food Policy Research Institute (IFPRI), Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO), International Livestock Research Institute (ILRI); Washington, DC, 1999, p.67.

mêmes résultats. De manière plus globale et à travers les regroupements sous régionaux, on observe un engouement depuis la fin des années 2010 pour la définition des stratégies visant l'amélioration ou le développement de l'élevage en Afrique.

I.2. Analyse contextuelle nationale

Le Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL) est une intervention cofinancée par le Gouvernement du Cameroun et la Banque mondiale. Il s'inscrit dans un contexte stratégique national où le Gouvernement du Cameroun a adopté un ensemble d'outils majeurs de planification politique, économique, sociale et culturelle dont le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR), la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 et le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA).

1. Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)

Le DSCE pour les dix premières années avait pour vision à long terme centré sur l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté. Il vise en conséquence à (i) porter la croissance à 5,5% en moyenne annuelle dans la période 2010-2020 ; (ii) ramener le sous-emploi de 75,8% à moins de 50% en 2020 avec la création de dizaines de milliers d'emplois formels par an dans les dix prochaines années ; et (iii) ramener le taux de pauvreté monétaire de 39,9% en 2007 à 28,7% en 2020⁸⁰.

Afin de satisfaire les besoins nutritionnels des populations et dégager des excédents pour l'exportation, la stratégie Gouvernementale dans le domaine des productions animales consistera à promouvoir l'amélioration de l'élevage à cycle court (aviculture, élevage porcin, petits ruminants, etc.). Le Gouvernement entend aussi dans ce domaine faciliter et encourager la création de ranchs de moyennes et grandes tailles pour l'élevage bovin, afin de passer ainsi à un élevage intensif et susceptible de rapporter des devises à l'exportation. Des efforts seront faits dans la mise en place des programmes d'installation de nouveaux acteurs dans les principaux bassins de production et les zones périurbaines des grandes agglomérations⁸¹.

2. Stratégie Nationale de Développement 2020-2030

La période 2020-2030, le Cameroun se donne pour ambition d'accroître en quantité et en qualité la production de produits agricoles afin d'assurer son autosuffisance alimentaire, d'approvisionner la demande croissante des agro-industries nationales en matières premières

⁸⁰ Document de stratégie de la croissance et de l'emploi, 2010, p.13.

⁸¹ Ibid, p.64.

agricoles et de conquérir les marchés internationaux plus particulièrement ceux des sous régions CEEAC et CEDEAO.

- L'atteinte de cet objectif induit nécessairement la mise en conformité de : (i) la production agro industrielle ; (ii) la modernisation de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture ; et (iii) la commercialisation sur le marché extérieur de la production agro-industrielle. Plus spécifiquement, il s'agira d'approvisionner les marchés de l'intérieur et de la CEEAC, et le Nigéria en produits agro-industriels de 2ème et 3ème transformation à travers la valorisation plus poussée des matières premières locales et la promotion des exportations⁸². Pour cela, veiller à la sélection des races animales et des espèces alevins productifs et adaptés à l'environnement local ; (ii) produire et veiller à la bonne distribution des aliments (provendes) et des produits vétérinaires de qualité, permettant une croissance optimale des espèces animales et halieutiques à un coût abordable pour le producteur local ; (iii) encourager des Partenariats Public Privé pour la production industrielle et la distribution des intrants nécessaires à la production animale et halieutique (espèces animales, alevins, provende, etc.) ; et (iv) développer la recherche sur les espèces animales et le protocole d'alimentation.

3. Regard porté sur la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) sur l'étendue du territoire national

Depuis 2015, le Cameroun a exprimé sa volonté politique à adopter un nouveau modèle de développement du secteur rural à savoir la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR). Cette dernière a pour objectif global : « réussir la transition raisonnée du secteur rural vers une économie de croissance verte et inclusive qui assure un développement durable, permet d'atteindre le stade de pays émergent à l'horizon 2035 et réduit les inégalités sociales »⁸³. Cette Stratégie de Développement du Secteur Rural se décline en stratégies sous sectorielles dont celle du sous-secteur élevage, pêche et industries animales qui vise à accroître la production pastorale et halieutique en vue de satisfaire non seulement les besoins nutritionnels des populations et les besoins en matières premières des agro-industries, mais aussi de dégager des excédents pour l'exportation. Les trois axes stratégiques sous sectoriels sont :

- L'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières ;
- Le développement institutionnel et renforcement des capacités des acteurs ;

⁸² Stratégie nationale de développement, 2020, Pp.225-226.

⁸³ Ibid. P.90.

- La gestion durable des ressources naturelles⁸⁴.

Les stratégies opérationnelles visent à satisfaire les besoins nutritionnels des populations et à dégager des excédents pour l'exportation. À cet effet, la stratégie sous sectorielle de l'élevage consistera dans le cadre du PRODEL à :

- Développer l'élevage des espèces à cycle court (volaille, porc, petits ruminants, miel, etc.) ;
- Moderniser les exploitations familiales dans une perspective de conservation des ressources zoo-génétiques ;
- Faciliter et encourager l'investissement privé pour la création des exploitations compétitives ;
- Promouvoir et inciter de nouveaux acteurs à investir dans le sous-secteur⁸⁵.

4. Plan National d'Investissement Agricole (PNIA)

Ce plan intègre la SDSR. Le PNIA qui projetait une croissance du secteur rural supérieure à 10% en 2020, avec un taux de croissance du sous-secteur de l'élevage de 9,3% entre 2010 et 2020⁸⁶ et bien d'autres documents ont constitué des cadres d'orientation et de planification stratégique et économique qu'il importe d'analyser ici pour mieux comprendre la position du PRODEL dans ce montage stratégique.

C'est à travers cet ensemble de stratégies que le Cameroun met en évidence la résilience de l'économie camerounaise à générer une dynamique de projets et programmes de développement en vue de satisfaire non seulement les besoins alimentaires des populations, l'amélioration des conditions de vie des populations et la réduction de la pauvreté pour une croissance économique durable. C'est dans ce contexte que le Projet de Développement de L'Elevage voit le jour.

Ainsi, l'objectif à long terme du PRODEL est d'améliorer de façon durable l'autosuffisance alimentaire en matière de produits dérivés de l'élevage au niveau national, et contribuer ainsi à la sécurité alimentaire, au développement économique, à la création d'emplois. Son objectif de développement est d'améliorer les systèmes de production ciblés et la commercialisation des produits et apporter une réponse immédiate et efficace en cas d'urgence et de crises dans le secteur de l'élevage. Sa logique d'intervention cible les différents systèmes d'élevage (extensif et intensif) et la prise en compte des spécificités des systèmes

⁸⁴ Cadre de Gestion Environnementale et Sociale du Projet de Développement de l'Élevage, 2016, p.8

⁸⁵ Ibid, Pp. 10-12.

⁸⁶ Document de stratégie de Développement du secteur rural, 2002, p.88.

pastoraux. Les principaux bénéficiaires sont les communautés pastorales et les exploitations familiales, ainsi que les exploitants de petites entreprises d'élevage dans les zones-cibles. Dans les lignes qui suivent, il sera question de présenter le Projet de Développement de l'Élevage au Cameroun à travers ces différents mécanismes de fonctionnement et son organisation.

II. MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE AU CAMEROUN

II.1. Organisation et fonctionnement

Il est important de présenter le Projet de Développement de l'Élevage au Cameroun à travers ces différents mécanismes de fonctionnement et son organisation. Ainsi, les aspects administratifs de ce projet seront mis en exergue, tout comme sa structuration ou encore son statut juridique.

1. Organisation du PRODEL

- **Tutelle du PRODEL**

Le Projet de Développement de l'Élevage (PRODEL) a été mis en place par le Gouvernement camerounais avec l'appui de la Banque Mondiale (BM). Le 07 juin 2017, ces deux entités ont signé une convention de financement de plus de 60 milliards de francs CFA pour la mise en œuvre de ce projet exclusivement consacré à l'élevage. Ce projet a officiellement été lancé le 29 novembre 2017 à Yaoundé pour une période de 5 ans.

La mise en œuvre de ce projet est effective dans les 10 régions du Cameroun, sous la tutelle du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) conformément à la décision n°00585/MINEPIA/CAB/2015 du 12 octobre 2015 et accompagné par le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire (MINEPAT), la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), chargée des demandes de retrait des Fonds à l'Association Internationale pour le Développement (International Development Association, IDA).

Le projet en tant que structure est composé de plusieurs organes à savoir : un Comité de Pilotage, un Groupe Technique de Suivi, de l'Unité de Coordination Nationale du Projet, de l'Unité de Coordination Régional et du Comité Régional de Présélection dans chaque région. Les partenaires du PRODEL sont entre autres : les prestataires Locaux de services, les institutions financières et les autres administrations sectorielles citées plus haut.

- **Organigramme du Projet de Développement de l'Élevage**

L'Unité de coordination du projet assure le suivi de l'exécution du projet dans les différentes composantes et sous-composantes par une maîtrise des programmes d'activités, de la comptabilité, des décaissements, des procédures de passation des marchés, de l'évaluation du projet, de la préparation des rapports d'avancement et de la coordination des activités entre bailleurs de fonds, l'État et les structures d'exécution.

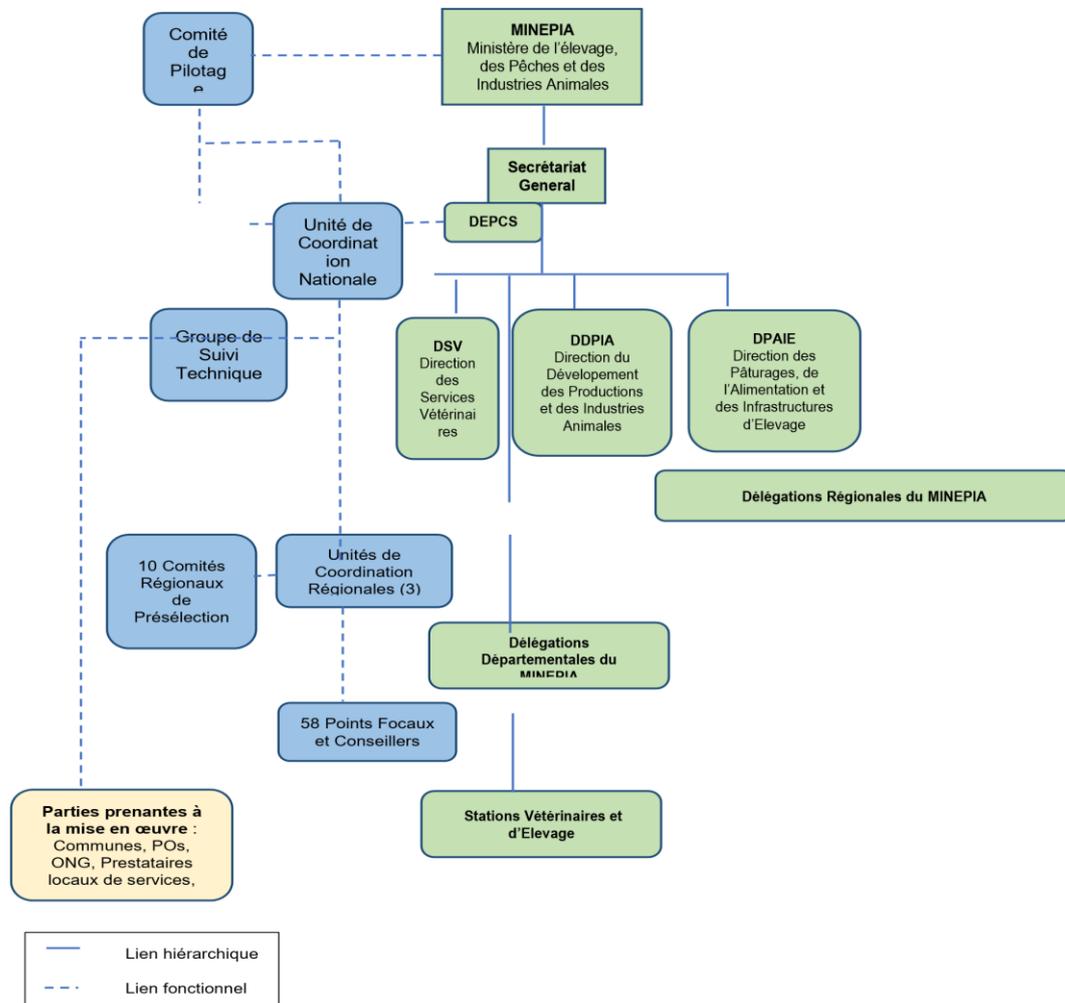
La structure organisationnelle du projet comprend deux grands organes : le Comité de pilotage et de suivi du projet et les organes d'exécution du projet. Le Comité de pilotage et de suivi du PRODEL (COFIL) est un organe interministériel de coordination des activités du projet, composé de 26 membres provenant de différents départements ministériels. Ce comité est présidé par le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA), tandis que la vice-présidence revient au ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire. L'organe d'exécution du projet est l'Agence d'Exécution du Comité de Pilotage, composé de l'Unité de Coordination National du projet, de l'Unité de Coordination Régional et les Points Focaux Départementaux. L'unité de coordination est dirigée par un coordonnateur national assisté par des experts. L'équipe de coordination du PRODEL est composée :

- d'un Coordonnateur National du PRODEL ;
- d'un Secrétaire Administratif ;
- d'un Spécialiste en Passation de Marchés ;
- d'un Responsable Administratif et Financier ;
- d'un Responsable de Suivi Évaluation ;
- d'un Assistant du Régisseur ;
- d'un Agent de liaison ;
- des Conducteurs de Véhicules Administratifs⁸⁷.

De plus, Plusieurs organes sont mobilisés dans le cadre de l'organisation, le fonctionnement et la mise en œuvre du PRODEL. La figure ci-dessous représente son organisation.

⁸⁷ Manuel d'exécution du PRODEL, 2017.

Figure 1: Organigramme du PRODEL



Source : Manuel d'exécution du PRODEL, 2017.

2. Fonctionnement du PRODEL

• Objectifs du PRODEL

Lors du lancement de la mise en œuvre de ce projet, le gouvernement camerounais lui a assigné pour objectif d'améliorer la productivité des systèmes de production ciblés et la commercialisation de leurs produits pour les bénéficiaires sélectionnés et, d'apporter une réponse immédiate et effective en cas de crise ou d'urgence éligible.

En effet, le projet de développement de l'élevage permettra d'améliorer la productivité des systèmes d'élevage ciblés : l'élevage des ruminants (bœufs, moutons, chèvres), la volaille, la production du miel, etc. Conscient du niveau de pauvreté des populations en milieu rural, le gouvernement camerounais a ciblé l'élevage comme secteur prioritaire pour lutter contre la pauvreté et asseoir la sécurité alimentaire dans la mesure où, près de la moitié de la population

vit dans les zones rurales et compte sur le secteur de l'élevage pour assurer la subsistance quotidienne. Ces propos d'Ibrahim ZAKARI confirment à cet état des choses. A cet effet, En fait, il affirme : « *le secteur de l'élevage s'impose actuellement comme une valeur sûre et énorme de l'économie camerounaise. Il participe ainsi à 165 milliards de francs CFA à la formation du Produit Intérieur Brut (PIB) et procure des revenus à près de 30% de la population rurale* »⁸⁸.

Autrement dit, l'élevage au Cameroun a le potentiel nécessaire pour contribuer de manière significative à la croissance économique, à la lutte contre la malnutrition et à la création d'emplois comme le confirme ces propos du même auteur : « l'élevage représente pour les populations qui n'ont accès ni à des services financiers fiables, ni à la capitalisation foncière, une façon de former une épargne sûre et de s'autoalimenter »⁸⁹. Ce projet de l'avis des décideurs va permettre de réduire le déficit national des produits d'élevage et accroître la contribution du secteur de l'élevage. C'est dans ce sens que le PRODEL est mis en œuvre dans les dix régions du Cameroun. Par ailleurs, l'objectif visant la facilitation de la commercialisation des produits issus de l'élevage par les bénéficiaires reste un défi pour les éleveurs qui n'ont pas toujours de débouchés leur permettant d'écouler aisément les produits de leurs activités pastorales. En outre, ce secteur d'activité souffre du fait des multiples crises liés aux épidémies ou endémies touchant certaines espèces (peste porcine, grippe aviaire, etc.). Ainsi, le PRODEL se présente dans cette perspective comme une structure technique chargée de l'accompagnement des acteurs de la filière et offre par le même coup des opportunités pour intégrer les éleveurs dans les chaînes des valeurs. Pour ce faire, le PRODEL a envisagé la mise en œuvre des espaces améliorés, des services de calibrage, de stockage, de vente aux enchères, de vulgarisation, d'information sur les prix, etc.

- **Zones d'interventions du PRODEL**

Le Projet de Développement de l'Élevage est mis en œuvre dans toutes les dix régions du Cameroun et est réparti en 03 zones :

Zone 1 : Extrême-Nord, Nord et Adamaoua

La zone 1 couvre la zone soudano-sahélienne (Extrême-Nord et du Nord) et la zone des hautes savanes guinéennes (Adamaoua), avec pour principales filières identifiées, les bovins, les petits ruminants, le porc, la volaille et le miel. Les systèmes d'élevage dans la filière bovine

⁸⁸ Ibrahim ZAKARI, l'élevage au Cameroun, 2017. <http://ccere-cameroun.com/lelevage-au-cameroun>. Consulté le 11 décembre 2022 à 10h09 min.

⁸⁹ Ibrahim ZAKARI, idem.

sont l'élevage extensif et semi-intensif. Les producteurs du gros bétail de la zone sont organisés en Groupe d'Initiative Commune (GIC), Union des Groupes d'Initiative Commune UGIC et Fédérations. On observe également des groupements bien structurés à l'instar de la Fédération des Éleveurs du Nord (FEGEL Nord), la Fédération des Éleveurs de l'Extrême-Nord et les Acteurs de la filière laitière de l'Extrême-Nord (ACFILEN). S'agissant de la filière porcine, l'élevage se pratique en mode traditionnel et moderne. Toutefois, il convient de relever que les maladies animales constituent l'une des contraintes majeures au développement des filières d'élevage au Cameroun en général, et dans cette zone en particulier.

Zone 2 : Centre, Sud et Est

La zone 2 couvre les régions de Centre, de l'Est et du Sud. C'est la zone la plus vaste du projet avec comme principale filière identifiée pour la production et la commercialisation : les bovins et les petits ruminants, les porcs et la volaille. En général, la zone est propice aux activités pastorales. Deux systèmes d'élevage existent aussi dans la zone : le système extensif caractérisé par la mobilité des animaux et le système semi intensif. Les maladies animales sont les mêmes que celles rencontrées dans la zone soudano-sahélienne. Sur le plan de l'encadrement zootechnique, la situation est presque identique à celle rencontrée dans la zone 1.

Zone 3 : Littoral, Ouest, Nord-Ouest et Sud-Ouest.

La zone 3 couvre quatre régions à savoir : le Littoral, l'Ouest, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. La pratique de l'élevage dans cette zone a pour principale filière de production et de commercialisation, l'aviculture. En effet, il existe deux chaînes d'abattage des poulets à Bafang et Bomono. Il y a également la filière porcine qui est très favorable dans la zone. Les autres filières d'élevages sont : bovins, petits ruminants et espèces non conventionnelles ; ces différentes filières contribuent fortement à la production des protéines animales. Par rapport aux systèmes d'élevage, il est extensif pour les bovins et connaît le rétrécissement des surfaces pâturables dû à la pression agricole, l'envahissement par les mauvaises herbes et des conflits agro pastoraux. En conclusion, le plan d'exécution est le même dans chacune de ces régions.

- **Les bénéficiaires du Projet de Développement de l'Élevage**

Le projet a pour bénéficiaires les ménages d'éleveurs, y compris les pasteurs ; les organisations des éleveurs et leurs faîtières ; les opérateurs et entreprises privées de petite et moyenne tailles ; les groupes vulnérables, particulièrement les femmes, les jeunes, etc. ; les services d'appui à l'élevage y compris les services publics de recherche en matière d'élevage et de vulgarisation, les ONG, et les prestataires des services impliqués dans les chaînes de valeurs ciblées de l'élevage dans les zones du projet. Il en ressort que le PRODEL a un même

mode d'action dans toutes ses zones d'invention. Or, toutes les filières de l'élevage ne sont pas praticables dans toutes les régions du Cameroun à cause de la variabilité des facteurs tels que le climat, le relief, la végétation, le milieu humain et les contraintes sanitaires. Chaque région a ses atouts et ses activités qui doivent être mis en valeur. Bien plus, il y a lieu de s'interroger ici sur la promotion de cette pratique socio-économique qui n'est pas toujours pratiquée de manière ontologique par tous les peuples. C'est le cas des Baka dont la culture est initialement liée à la chasse, la pêche et la cueillette.

II.2. Stratégies d'intervention du PRODEL

Par "stratégies", on entend l'ensemble des politiques et activités planifiées dans le cadre de la mise en œuvre du PRODEL dans le sens de l'atteinte des objectifs prévus. Parmi ces stratégies, on compte les composantes du PRODEL et les politiques de sauvegarde de l'environnement prévues dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.

1. Composantes du projet

La mise en œuvre du PRODEL s'exécute à travers quatre composantes opérationnelles, que sont :

- Amélioration de l'accès et de la fourniture des services d'élevage ;
- Amélioration de la productivité des systèmes de production pastorale, de l'accès au marché et de la résilience des communautés pastorales ;
- Appui au développement des chaînes de valeurs ; Coordination, gestion, communication, et suivi du Projet.
- **Composante 1: Amélioration de l'accès et de la fourniture des services d'élevage :**

Cette composante vise à améliorer l'accès des producteurs aux services clés d'élevage notamment les services de santé animale, le matériel génétique et d'autres intrants de qualité. Cette composante est structurée autour de quatre sous-composantes suivantes : (i) Sous-composante 1.1: Accès aux services santé animale ; (ii) Sous-composante 1.2: Accès aux intrants de haute qualité ; (iii) Sous-composante 1.3: Soutien Institutionnel, renforcement des capacités et communication et (iv) Sous composante 1.4 : Réponses aux situations d'urgence.

Cette composante vise à améliorer l'accès des producteurs aux services clés d'élevage notamment les services de santé animale, le matériel génétique et d'autres intrants de qualité.

- **Composante 2 : Amélioration de la productivité des systèmes de production pastorale, de l'accès au marché et de la résilience des communautés pastorales**

L'objectif principal de cette composante est d'accroître la contribution des zones pastorales à l'offre nationale en viande (notamment en ce qui concerne les marchés urbains) tout en améliorant les systèmes de productions animales (bovins, petits ruminants, volailles) pour les communautés pauvres et affectées par les conflits. Par ailleurs, la composante va promouvoir la transhumance et la sécurité des pasteurs par le financement des Sous-Projets (SP) présentés et gérés par les communautés locales. Cette composante adoptera une approche de gestion communautaire des pâturages. Étant donné que les Plans de Développement Communaux (PDC) comprennent des investissements prioritaires pour les communautés, ces SP seront identifiés dans les PDC déjà préparés dans le cadre du Programme National de Développement Participatif (PNDP I et II). La composante II comporte trois sous-composantes : (i) appui aux pratiques de production animale et à la gestion communautaire des espaces pastoraux ; (ii) appui à la commercialisation et au marketing des produits d'élevage pastoral ; et (iii) amélioration de la résilience des communautés pauvres et affectées par les conflits à travers la fourniture d'actifs productifs tels que les animaux (bovins, petits ruminants et volailles)⁹⁰.

- **Composante 3 : Appui au développement des chaînes de valeurs**

Cette composante vise à apporter son appui au développement des productions porcine, avicole, caprine, ovine, laitière et mellifère et des chaînes de valeurs dans des zones cibles en vue d'un plus grand engagement des entrepreneurs locaux dans le secteur de l'élevage. La composante établira des partenariats productifs (PP) entre les Organisations de Productions (OP) d'élevage et les acheteurs (Agrobusiness : agro-industries, petites et moyennes entreprises, etc.).

- **Composante 4 : Coordination, gestion, communication, et suivi du Projet**

Cette composante prend en charge les coûts de mise en œuvre du Projet, y compris le fonctionnement des Unités de coordination nationale et régionale du Projet. Cette composante vise surtout à : a) assurer une planification stratégique et opérationnelle, un suivi et une mise en œuvre efficace du Projet, une utilisation efficiente des diverses sources de financement, et une bonne coordination des interventions des composantes 1, 2 et 3 du Projet, mises en œuvre par les parties prenantes participantes et les partenaires ; b) évaluer les résultats finaux du Projet, c) communiquer efficacement avec les divers organismes publics et privés au sujet des

⁹⁰ Plan en faveur des peuples autochtones, 2018, P13.

activités et l'impact de celui-ci, des résultats, des meilleures pratiques et des leçons apprises de celui-ci⁹¹.

2. Politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la banque mondiale et leur prise en compte dans le PRODEL

- **Politique de sauvegarde OP/BP 4.01 : Évaluation environnementale**

L'objectif de l'OP 4.01 est de s'assurer que les projets financés par la Banque sont viables et faisables sur le plan environnemental et social, et que la prise des décisions s'est effectuée sur la base d'une analyse appropriée des actions et leurs probables impacts environnementaux et sociaux (para 1 de l'OP 4.01). Cette politique est déclenchée si un projet va probablement connaître des risques et des impacts environnementaux potentiels (négatifs) dans sa zone d'influence. L'OP 4.01 couvre les impacts sur l'environnement physique (air, eau et terre), le cadre de vie, la santé et la sécurité des populations, les ressources culturelles physiques et les préoccupations environnementales au niveau transfrontalier et mondial.

- **Politique de sauvegarde OP/BP 4.09 : Lutte antiparasitaire**

Cette politique vise à appuyer les approches intégrées à la gestion des nuisibles, à identifier les pesticides pouvant être financés dans le cadre du Projet, et à élaborer un plan approprié de gestion des nuisibles visant à traiter les risques. La politique est déclenchée si l'acquisition des pesticides ou l'équipement d'application des pesticides est envisagée et si le Projet appuie une activité nécessitant l'utilisation des pesticides pouvant créer des effets négatifs sur le milieu.

Cette politique est déclenchée dans le cadre du PRODEL par ses composantes 1, 2 et 3 qui visent l'amélioration de l'offre des services d'élevage incluant le renforcement du système de santé animale, lequel nécessite l'utilisation des produits vétérinaires et de vaccination. Afin de se conformer à cette politique, il a été élaboré concomitamment, un Plan de Gestion des Antiparasitaires et des Antimicrobiens (PG2A) pour orienter les actions à prendre en cas d'utilisation des pesticides, de produits vétérinaires et de vaccins. La stratégie du PRODEL consiste à contribuer à rendre opérationnels les plans de lutte et de contrôle des maladies prioritaires (PPCB, MNC, PPA, FA et PPR).

- **Politique de sauvegarde OP/BP 4.12: Réinstallation involontaire des populations**

⁹¹ Idem, P.15.

L'objectif de cette politique est d'éviter ou de minimiser la réinsertion involontaire là où cela est faisable, en explorant toutes les autres voies alternatives de Projets viables. Cette politique apporte l'assistance aux personnes déplacées par l'amélioration de leurs anciennes normes de vie, la capacité à générer les revenus, les niveaux de production, ou tout au moins à les restaurer. Elle encourage la participation communautaire dans la planification et la conduite de la réinsertion et l'octroi de l'assistance aux personnes affectées, indépendamment du statut légal du régime foncier. Cette politique couvre non seulement la réinstallation physique, mais aussi toute perte de terres ou de biens causant : (i) la réinstallation ou perte d'abri ; (ii) la perte de biens ou d'accès aux biens ; et (iii) la perte de sources de revenus ou de moyens d'existence, indépendamment du fait que les personnes affectées doivent rejoindre un autre emplacement.

Elle exige la consultation des personnes à réinstaller et des communautés d'accueil, garantit l'intégration des points de vue exprimés dans les plans de réinstallation et fournit le listing des choix faits par les personnes à réinstaller. Elle recommande la compensation ainsi que des mesures d'assistance et de dédommagement, et prévoit que l'emprunteur prépare des instruments adéquats pour la planification de la réinstallation avant que la Banque Mondiale n'approuve pas les projets proposés.

- **Politique de sauvegarde OP/BP 4.10 : Populations autochtones**

L'objectif de cette politique est de faire en sorte que : (i) le processus de développement encourage le plein respect de la dignité, des droits de l'homme et de la spécificité culturelle des peuples autochtones ; (ii) ceux-ci ne souffrent pas des effets préjudiciables au cours du processus de développement ; et (iii) ces peuples reçoivent des bénéfices sociaux et économiques compatibles avec leur culture.

La politique exige un examen préalable aux fins d'identifier l'éventuelle présence des populations autochtones vivant dans la zone couverte par le Projet ou ayant des attaches collectives à cette zone. L'emprunteur réalise une évaluation sociale et organise, préalablement à chaque nouvelle étape du Projet, une consultation des communautés des populations autochtones affectées, libre et fondée sur la communication des informations requises, et notamment au stade de la préparation du Projet, afin de prendre pleinement connaissance de leurs points de vue et de s'assurer qu'elles adhèrent massivement au Projet. L'emprunteur doit préparer un plan ou cadre en faveur des populations autochtones et le diffuser⁹².

⁹² Manuel d'Exécution du projet, 2016, Pp.106-112.

Ainsi donc, le projet de développement de l'élevage implique également les peuples autochtones, notamment les Baka de Bifolone à travers les politiques de sauvegardes de la Banque Mondiale qui stipulent que lorsque les peuples autochtones se trouvent dans une zone qu'intervient un projet de développement financé par la BM, ces derniers doivent être pris en compte afin de ne pas nuire à ces populations. De ce fait, pour l'appui aux Baka, la mise en œuvre du PRODEL affecte les populations autochtones Baka du Haut-Nyong principalement à Bifolone. Le projet doit apporter aux Baka des bénéfices socio-économiques compatibles avec leur culture. Les éventuels engagements du PRODEL à l'endroit des Baka sont : l'appui au développement de l'apiculture artisanale, la production traditionnelle de la petite volaille et l'élevage des chèvres dans les petits enclos.

- **Appui au développement de l'apiculture artisanale**

Cet objectif porte sur les conseils, fabrication des ruches, système de captage des abeilles, récolte du miel, préservation du miel. En effet, le miel apparaît comme un élément moins nécessaire pour le Baka du fait de la non maîtrise des techniques de conservation, pourtant un élément important pour la santé et une source de revenus pour le ménage Baka.

- **Production traditionnelle de la petite volaille**

Elle est assurée à travers les conseils, l'installation des incubateurs, l'administration des soins et techniques préliminaires, la préservation des œufs pour l'alimentation des enfants. En effet, les Baka jouaient le plus souvent le rôle de gardien des animaux des autres. En réalité, les chèvres et poulets appartenaient aux voisins Bantou⁹³. Ils consentent donc à passer de statut d'ordinaires surveillants des animaux des autres à celui de propriétaires affirme un bénéficiaire Baka de Bifolone :

J'élevais mes poules en leur donnant du maïs. Ils ne dormaient pas sous les arbres. Je les mettais à l'abri à l'intérieur de ma case. L'argent de mes poulets m'aidait à soigner les enfants malades. Avec l'arrivée du PRODEL j'étais très content. Nous sommes disposés à élever les poulets et porcs. Nous avons vu monsieur MOUSSA s'y mettre⁹⁴.

- **Élevage des chèvres dans les petits enclos :**

⁹³ Le vocable de Bantou désigne un concept ethnique, s'appliquant de nos jours, à un groupe de populations qui parlent des langues proches. Ceci depuis le sud du Cameroun jusqu'à l'Afrique australe, couvrant au passage l'Afrique orientale et l'Afrique centrale. Tidiane N'DIAYE, Les Bantou : Entre dispersion, unité et résistance, 2017, p.2.

⁹⁴ Entretien réalisé le 22 juillet 2022 à Bifolone à 18h45 min.

Il est question ici des conseils, construction des enclos, système d'alimentation d'animaux en enclos, suivi de la santé des animaux. En effet, les Baka jouaient le plus souvent le rôle de gardien des animaux des autres. En réalité, les chèvres et poulets appartenaient aux voisins Bantou. Ils consentent donc à passer du statut d'ordinaires surveillants des animaux des autres à celui de propriétaires.

Parvenu au terme de ce chapitre, l'on peut retenir que le PRODEL est une intervention socio-économique qui épouse les contours globaux de l'économie africaine. En effet, face à la dépendance alimentaire à laquelle fait face nombre de pays africains et partant du Cameroun, il est urgent pour les Gouvernements locaux de trouver des stratégies susceptibles de booster les systèmes de production agro-alimentaires, parmi lesquels l'élevage. Ainsi, un certain nombre de textes réglementaires et politiques stratégiques encadrent la mise en œuvre du PRODEL au Cameroun qui est effective dans les dix régions. En outre, il est important de relever que cette intervention prend également en compte les populations autochtones comme les Baka qui n'ont pas de manière séculaire la pratique de l'élevage comme activité culturelle ou économique.

CHAPITRE II : LA MISE EN ŒUVRE DU PRODEL DANS LA LOCALITÉ DE BIFOLONE

Tout travail de recherche nécessite le choix d'une aire de recherche proche ou éloignée pour comprendre une réalité et vérifier ou tester des hypothèses sur le terrain. Traditionnellement, les études anthropologiques sont toujours menées sur un terrain inconnu ou peu connu du chercheur avec l'idée d'apporter quelque chose de nouveau, d'inédit à la recherche. C'est dans ce sens que, la localité de Bifolone se présente comme terrain de recherche qui se situe dans l'une des régions (Est) de la zone du projet. Ainsi, ce chapitre se structure en deux principales articulations : la première porte sur la présentation générale du milieu, en insistant davantage sur la sociohistoire des Baka, la description géographique du village Bifolone ainsi que la présentation des activités économiques et les données administratives. La deuxième articulation quant à elle met en exergue la vie du PRODEL dans le village Bifolone. D'abord, les spéculations mise en œuvre par le projet dans la localité de Bifolone, ensuite, les stratégies de mise en œuvre et enfin, les partenaires du PRODEL.

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA ZONE DE RECHERCHE

La description de l'environnement de recherche est très importante pour toute activité scientifique, c'est une longue tradition en sciences sociales perpétuée depuis plusieurs années par les anthropologues et les ethnologues comme Jean Louis LOUBET DEL BAYE⁹⁵. En effet, le terrain sur lequel cette recherche a été menée est Bifolone avec une population majoritairement Baka.

I.1. Données physiques et culturelles du village Bifolone

1. Sociohistoire du peuple Baka

Originellement, les pygmées sont des peuples nomades qui naissent et vivent librement de la chasse, de la pêche, du ramassage et de la cueillette, en communion avec les créatures animales et végétales, dans les forêts équatoriales et tropicales de l'Afrique subsaharienne. Expulsés de force des forêts qu'ils habitent depuis 5 mille ans, les pygmées vivent au bord des

⁹⁵ Jean Louis LOUBET DEL BAYLE, *Initiation aux méthodes en sciences sociales*, Paris-Montréal, L'Harmattan, 2000, Pp. 10-26.

routes où ils sont entourés de leurs forêts donc l'accès les est interdit. Ces derniers se retrouvent sans abri à cause de l'abattage des arbres et de la destruction des forêts⁹⁶.

En effet, la culture pygmée a connu de profonds changements au cours du dernier siècle, à la suite de l'introduction des cultures d'exportation chez leurs voisins Bantou à partir de 1950 : une transition vers la sédentarité débute alors. Le bouleversement que subit la communauté est décrit dès 1956 par Gérard ALTHABE⁹⁷ chez les Baka dans l'Est du Cameroun.

Les Baka ont longtemps vécu des prélèvements opérés sur la nature. Ceci a profondément modelé leur culture et présidé à l'élaboration de leurs valeurs principales. L'évolution actuelle ne peut s'opérer qu'en rupture ou en continuation de ce modèle de base, il est donc utile d'en rendre compte. C'est donc à travers de multiples échanges et relations basés sur le troc qui va favoriser leur arrivée au village Bifolone. En 1962, les Baka arrivent à Bifolone. N'étant pas habitué au mode de vie du village Bifolone, ils repartaient de temps en temps en forêt. C'est en 1968 que les Baka se sédentarisent à Bifolone du fait des bénéfices générées dans le cadre des relations avec l'extérieur, notamment les Bantou⁹⁸: gibiers et travaux contre les objets en fer et nourriture à la saison sèche. En 1993, ils sont interdits d'accéder à la forêt à l'arrivée du projet de la réserve du Dja. C'est dans ce sens que Jean-Pierre NGUEDE NGONO affirme que, Les Pygmées sont « déportés » et poussés à s'installer le long des pistes dans l'immense forêt. Ce qui pose des problèmes de terres avec les agriculteurs sédentaires, ainsi :

Les Pygmées ne peuvent plus affirmer leur culture, la chasse-cueillette et surtout leurs rites, relève-t-il. Notamment le "jengi" à la fois rite de passage de l'adolescence à l'âge adulte et cérémonie de cohésion entre les hommes et l'au-delà. Cette fête s'accompagnait de la consommation de plantes et de viande d'éléphant des forêts, espèce aujourd'hui protégée⁹⁹.

En effet, les pratiques traditionnelles Baka sont en voie de disparition à cause de la rupture avec leur lieu originel d'habitation. Il s'en suit un arrêt de certaines pratiques sociales coutumières ou traditionnelles. Ce qui impose une réadaptation ou une appropriation du style de vie de ce peuple. De nos jours, les pygmées pratiquent alors, à des degrés divers, la culture en bordure de piste, les relations avec l'extérieur s'amplifient, non sans ouvrir la porte à des conflits divers. Les relations avec les Bantou se tendent, la sédentarisation entraîne des

⁹⁶ Gérard ALTHABE, « Changement sociaux chez les pygmées Baka de l'Est-Cameroun », *Cahier d'études africaines* 20, 1956, Pp. 561-592. (Lire en ligne [archive]).

⁹⁷ Gérard ALTHABE, Op, cit. p. 561.

⁹⁸ Entretien réalisé le 22 juillet 2022 à Bifolone à 8h30 min.

⁹⁹ <https://www.la-croix.com/Sciences/Environnement/Jean-Pierre-Nguede-Ngono-anthropologue-chez-pygmées-2016-01-22-1200733095>

changements dans la société et l'économie. Les groupes sédentaires sont plus nombreux, les familles se réunissent. Les mariages deviennent basés sur la dot (et donc la possession), l'on constate les unions polygames. Une hiérarchie voit le jour. Les mêmes constatations sont faites par la Banque mondiale, en 2010, après une étude de terrain en République Démocratique du Congo¹⁰⁰.

La Banque mondiale, estime que les critères habituels de pauvreté ne peuvent pas s'appliquer aux pygmées nomades, écrit dans un rapport de travail que, dans les cas où ils se sont sédentarisés, le niveau de vie de cette communauté est systématiquement plus bas que celui de la population nationale prise dans son ensemble, en termes de bien-être, de capacité à satisfaire les besoins élémentaires, d'accès au soin, à l'éducation, de mortalité et de morbidité¹⁰¹. Et le rapport continue en décrivant l'exploitation des travailleurs pygmées par certains Bantou, une culture en voie de disparition et les abus et violations des droits de l'Homme que subissent les pygmées.

La population du campement Baka de Bifolone est estimée par le ministère des affaires sociales à 306 habitants en 2020. Dont 90 hommes, 80 femmes et 136 enfants. Les groupes ethniques répertoriés sont : les Baka, les Badjoué et les Haoussas. Plusieurs religions en majorité d'obédience chrétienne sont pratiquées au sein de la communauté de Bifolone. Ainsi, nous avons des églises catholiques, protestantes et autres nouvelles églises. L'islam y est également. Les photos ci-dessous illustrent l'extérieur et l'intérieur d'une église (vraie église de Dieu) sise au campement Baka de Bifolone.

Figure 2: Photo de l'extérieur et de l'intérieur d'une église (la vraie église de Dieu du Cameroun)



Source : données de terrain, juillet 2022.

¹⁰⁰ Quentin WODON, et Al, « Indigenous Peoples, Poverty and Development Ch 4: Central Africa - The case of the Pygmies », *World Bank - document de travail*, 2010, Pp. 1-22 ([archive]).

¹⁰¹ Idem.

2. Description géographique du village Bifolone

Le milieu physique du village Bifolone correspond à celui du Cameroun équatorial qu'on trouve essentiellement dans les régions du Sud, du Centre et de l'Est.

- **Le climat et le sol**

Le climat équatorial domine cette partie du territoire avec des spécificités liées à l'environnement forestier. Au cours de l'année à l'Est-Cameroun, les saisons se succèdent de la manière suivante : La petite saison des pluies de mi-mars à juin, la petite saison sèche de juin à mi-août, la grande saison de pluie de mi-août à mi-novembre, la grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars.

La température moyenne de la zone oscille autour de 23,5°C. Les températures mensuelles les plus basses sont relevées au mois de juillet 22,8°C et les plus élevées au mois d'avril 24,6°C. Les moyennes annuelles des précipitations pendant la même période, dépassent toujours les 1500 mm, avec un maximum au mois d'octobre et un minimum au mois de janvier¹⁰². La zone est balayée par la mousson qui est le type de vent dominant. Ces vents favorisent la dissémination des espèces, responsable du maintien du couvert végétal. D'après de nombreux témoignages des populations pendant nos entretiens, le découpage des saisons tout comme les autres indicateurs de temps traditionnels comme le fleurissement des arbres, la cueillette des espèces de champignons ou des chenilles, etc., sont énormément perturbées depuis plusieurs années. Les populations font face aux changements du calendrier de leurs activités agricoles, de chasse et de cueillette avec des précipitations qui baissent souvent en intensité ou arrivent à des périodes sortant du calendrier classique connu depuis les générations.

Dans l'ensemble, les données climatiques des différentes stations météorologiques susvisées, et relativement bien réparties tout autour de la zone montrent que la végétation est relativement homogène. Le sol du village Bifolone appartient à la zone de forêt dense humide. De ce fait, la chaleur et l'humidité alternent et facilitent la décomposition de l'humus sur plusieurs profondeurs. Il en résulte que des sols ferrallitiques sont très épais, de couleurs rouges ou jaunes et même parfois bruns à pH acide. Par endroit, il se présente sous-forme argilo sableux¹⁰³. La perméabilité de ces sols leur confère une fertilité, raison pour laquelle les cultures vivrières et de rentes¹⁰⁴ sont favorables.

¹⁰² SEME, « Description générale du contexte socio-économique et environnemental de la Réserve de Biosphère du Dja », 2001, Dossier technique de la DFAP, Yaoundé, MINE.

¹⁰³ Plan communal de développement, 2016.

¹⁰⁴ Les cultures de rente visent à être vendues dans le but de générer des revenus réguliers aux exploitants. Elles se distinguent ainsi des cultures vivrières plutôt destinées à la consommation personnelle.

- **La flore et la faune**

La flore est riche en espèces végétales. Cependant, elle subit sans cesse une déforestation et d'autres actions anthropiques liées à l'habitat, aux besoins alimentaires, à la pression de la poussée démographique et à l'expansion des activités agricoles. La flore du campement Baka de Bifolone présente un intérêt économique varié. On y trouve des espèces médicinales, des produits forestiers non ligneux (PFNL) et à bois d'œuvre, ce qui explique la présence de nombreuses sociétés forestières dans la localité. La population récolte et collecte des produits forestiers non ligneux tels que : le Djangsang (*Ricinodendron heudeloti*), les mangues sauvages (*Ivingia gabonensis*), le bitter kola (*Garcinia kola*), la cola des singes (*Coula edulis*), etc¹⁰⁵.

- **L'hydrographie et le relief**

Le relief du village Bifolone dans son ensemble est très peu accidenté. Il est caractérisé par des faibles collines, drainant d'énormes quantités d'eau de ruissellement en saison de pluies, ce qui a pour résultat la formation des cours d'eau dans les vallées. Le régime des fleuves et des rivières est très dense. Le principal fleuve est le Nyong. Par ailleurs, on note les fleuves tels que, Mafok, Léhé, Mpomo, etc. Le réseau hydrographique est marqué par des nombreux lacs et des marécages. Ces cours d'eau sont très riches en poissons d'eau douce. Le plan de zonage des forêts du Cameroun indique la présence dans la localité de 3 catégories de forêts à savoir :

- Une forêt communale appartenant à la commune ;
- Des forêts communautaires (Bibom, Nkonzuh) ;
- Une réserve de biosphère : la Réserve de Faune du Dja¹⁰⁶.

- **L'habitat**

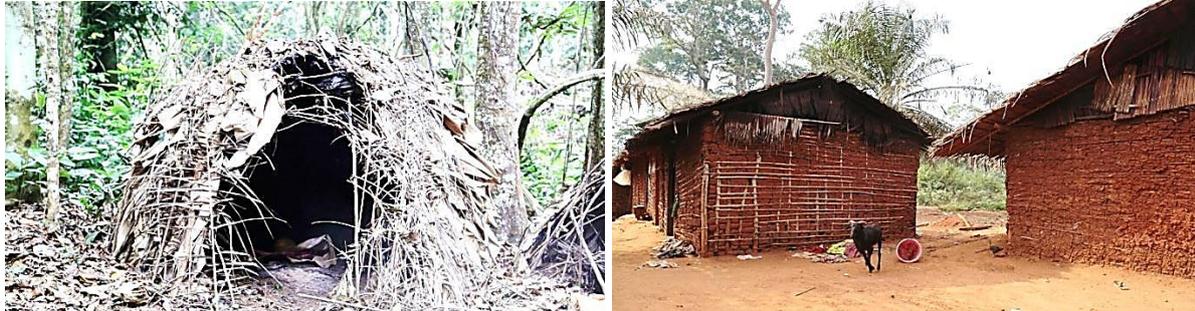
Les habitations de Bifolone sont de types linéaires, disposées le long de la route. La plupart des maisons sont faites en matériaux locaux. La majorité des toitures sont faites en nattes ou raphias, et les murs en terre battue. Certains habitats des Baka de Bifolone sont constitués en forme d'igloos faits de branchages et de feuilles. Ça et là, il ressort également quelques maisons avec des toits en tôles. Les images ci-dessous illustrent les types de maisons chez les Baka de Bifolone. Les deux images ci-dessous reflètent les changements survenus chez les Baka. La première image indique la culture Baka maison en forme d'igloos qui se

¹⁰⁵ Ibid.

¹⁰⁶ Plan communal de développement de Messamena, 2016.

trouve en brousse et celle en terre battue qui se trouve au village. Malgré leur relocalisation au village ces derniers sont toujours attachés à leur culture.

Figure 3: contraste existant entre une maison en forme d'igloos à l'arrière de celle faite en terre et recouverte de feuille de raphia



Source : données de terrain, juillet 2022.

I.2. Données économiques et administratives

Il est question ici de présenter la situation socioéconomique et administrative des peuples Baka de Bifolone.

1. Données économiques : une analyse des facteurs économiques

Il s'agit ici d'un ensemble d'activités génératrices de revenus que les peuples autochtones Baka de Bifolone pratiquaient avant la mise en œuvre du PRODEL.

- **La chasse et la pêche**

Dans le campement Baka de Bifolone, la chasse pratiquée par les Baka est traditionnelle et se caractérise par l'usage des pièges, et la chasse à la course.¹⁰⁷ Cette activité concerne près de 80% de la population malgré les contrôles des éco-gardes du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF). En effet, la chasse est pratiquée à des périodes bien définies de l'année et généralement entre le mois de mai et novembre. Elle est pratiquée en majeure partie par les hommes. Les femmes pratiquent également la chasse. Mais c'est une chasse simple qui consiste uniquement à la chasse de petits animaux comme des rats, des porcs épiques en mettant la fumée dans les trous pour faire sortir l'animal et le capturer. « *C'est pendant la saison sèche qu'on pratiquait la chasse avec les feux de brousse, pendant cette période, peu d'animaux sont en période de reproduction* »¹⁰⁸. La chasse est collective et consiste en la pratique de certaines techniques, soit le suivi des traces et des bruits de certains animaux (serpents, pangolins géants, porc-épic), soit le piégeage (il consiste à poser différents pièges tels

¹⁰⁷ C'est une chasse qui consiste à poursuivre un gibier à l'aide d'un chien.

¹⁰⁸ Entretien réalisé le 22 juillet 2022 à Bifolone à 8h15.

que le creusage des trous, la pose des lianes tissés), soit on encercle l'animal, on note aussi, comme autre matériel de chasse utilisé, la lance.

La pêche est pratiquée traditionnellement et s'effectue à des périodes bien définies, notamment entre le mois de décembre à avril. Elle est généralement pratiquée en majeure partie par les femmes. Les hommes pratiquent la pêche de façon sporadique quand il faut rapidement chercher de quoi nourrir la famille. La pêche peut se faire individuellement ou collectivement. Les principales techniques sont la ligne, à la nasse et le barrage ; d'où son caractère artisanal. Les espèces couramment attrapées sont : le poisson et les crevettes. Les produits de pêche sont généralement voués à l'autoconsommation et quelque fois à la vente.

Tableau 5: Classification des types d'activités par sexe

Activités	Sexe
Chasse et récolte de miel	Homme/Femme
Construction des cases durables	Homme
Artisanat (armes)	Homme
Pêche à la ligne	Homme
Sciage du bois dans les concessions	Homme
Débardage	Homme
Éducation des garçons	Homme /Femme
Cueillette et pêche des barrages	Femme
Construction des Mongulu	Femme
Artisanat (tissage des nattes)	Femme
Jobs dans les plantations	Homme /Femme
Vente des bâtons de manioc	Femme
Vente du vin frelaté	Femme
Éducation des filles	Homme /Femme

Source : données de terrain, juillet 2022.

- **Cueillette et artisanat**

La cueillette va du mois d'avril au mois d'août. Elle consiste uniquement à la récolte du miel, de l'igname et fruits sauvages et est pratiquée par les hommes et les femmes. La cueillette du miel en haut des arbres était faite uniquement par les hommes et celle dans les trous est faite par des hommes et des femmes. La récolte des ignames est faite par les femmes. Concernant la cueillette des fruits sauvages (mbalaka, moabi, djansang, mangues sauvages), elle est pratiquée par les hommes et les femmes.

Pour ce qui est la cueillette du miel, soit ils grimpent sur des arbres, soit ils utilisent la fumée pour chasser les abeilles pour récolter du miel. Celle-ci faisait très tôt le matin et dans la soirée après la sortie des abeilles. De nombreux travaux ont été réalisés sur les Produits

Forestiers Non Ligneux (mbalaka, moabi, djansang, mangues sauvages, raphia, etc.) dans la boucle du Dja et partant chez les Baka.

Ce qui différencie les pratiques de la cueillette des autres pratiques, malgré un éventail de points communs, ce qu'elles sont beaucoup moins marquées des connotations viriles de la chasse, qu'elles supposent moins d'investissements qu'elles secrètent des formes d'organisations superficielles ne nécessitant pas un rituel particulier. En comparant les pratiques de cueillette il ressort deux aspects : l'autoconsommation et la vente à travers des réseaux de commercialisation établis par les cueilleurs. LARRERE et Al¹⁰⁹ désignent la cueillette comme activité économique paradoxale. Cette définition tend à une solution alimentaire.

L'alimentation des Baka de Bifolone dépend fondamentalement des produits forestiers d'origine végétale et animale. Il s'agit des produits couramment sollicités dans la ration alimentaire des Baka. En effet, la ration alimentaire quotidienne tourne autour des produits de « contact » ceux dont les Baka ont appris à cultiver chez leurs voisins hormis des produits qui ont une essence divine de *Komba* le dieu. Les feuilles principales poussent naturellement en forêt.

En outre, d'autres produits forestiers permettent aux pygmées de participer dans la société de consommation. Parmi ces produits, certains étaient utilisés dans un passé récent, comme arachides. Aujourd'hui, les pygmées Baka l'utilisent de moins à moins comme l'affirme un Baka¹¹⁰:

On utilisait beaucoup les fruits de ces arbres en brousse. Mais depuis que nous nous sommes installés ici au village, nous utilisons de moins en moins ces fruits parce que toutes les femmes font déjà l'agriculture donc elles ont des arachides. Même lorsqu'on va maintenant en forêt on ne peut plus ramasser le pàyo ou encore le kana...Mais par contre les champignons continuent de se manger comme à l'époque de nos parents¹¹¹.

Au regard de ces propos, on appréhende mieux l'environnement culturel des Baka. Une appropriation entre l'homme Baka et son milieu dans le contexte de modernité permettrait d'améliorer la culture de l'igname sauvage. Les recherches pourraient ainsi être menées dans ce sens par des ingénieurs agronomes pour comprendre les types d'ignames les plus productives entre celles de la forêt et d'autres. Mais tout compte fait, l'igname sauvage est fortement

¹⁰⁹ *La cueillette en Margeride*, 1991. In *Le grand livre des fruits et légumes*. Lyon, Éditions de La manufacture, p. 76.

¹¹⁰ Entretien réalisé le 23 juillet 2022 à Bifolone à 18h10 min.

¹¹¹ Entretien réalisé le 23 juillet 2022 à 17h30 min à Bifolone.

appréciée dans les restaurants de grandes métropoles ce qui se justifie la demande actuelle. Cette attitude est aussi une reconnaissance de l'écologie des Baka parce qu'ils sont des seuls pourvoyeurs de cet aliment.

Les produits forestiers ci-dessus présenté permettent aux Baka de participer à la société de consommation. Elles font également référence à un marché local entre Baka et revendeurs encore appelés « bye and sellam ». Parmi ces ressources s'ajoutent également le miel.

Au-delà donc de la fonction physiologique que le miel peut jouer, il y a également toute une construction culturelle autour de cet aliment. Le miel dans la culture des Baka renforce la solidarité, la paix et assure la cohésion sociale. À ce titre qu'il est considéré à certains endroits de nourriture des privilégiés. Le miel sert aux femmes enceintes lorsqu'elles sont en travail. D'après nos entretiens avec les femmes Baka, il ressort que cet aliment facilite l'accouchement. Le miel était également utilisé pour la chasse ; il était imbibé sur le front du chasseur pour tuer beaucoup d'animaux, une sorte de chance. Ils plongeaient les bouts de leurs lances dans du miel à défaut de la posséder du *néah*.

Concernant l'artisanat, cette activité est surtout pratiquée les femmes, jeunes et quelques vieilles personnes. La plupart des objets sont faits en matériaux locaux : bambou, feuilles de palmiers, etc. Les objets fabriqués par les femmes sont les paniers, les huttes, les hottes ; et par les hommes, les mortiers, pilons, lances, etc. Les images suivantes illustrent l'idée susmentionnée.

Les images qui suivent démontrent l'attachement qu'ont les Baka avec leur culture. Malgré leur installation au village Bifolone, ces derniers sont dans une quête permanente de la protection de leur identité culturelle pour une pérennisation au bénéfice des générations futures.

Figure 4: Femmes Baka en pleine fabrication d'une hutte, et une autre dans le montage d'une hotte



Source : données de terrain, juillet 2022.

- **L'agriculture**

Tout commence vers 1980 avec la promotion de l'agriculture comme moteur de développement économique. C'est durant cette même période que cette activité économique est conçue et promue comme principal domaine d'intervention auprès des Baka pour rattraper l'écart d'avec leurs voisins Bantou. Mais il faut s'accorder sur le fait que les Baka étaient déjà consommateurs des produits agricoles avant qu'ils n'en produisent eux-mêmes.

Il n'est pas possible de parler de l'activité agricole sans toutefois faire allusion aux voisins Bantou qui sont les premiers à la pratiquer. En effet, même si les Baka et les Bantou exploitent leur environnement différemment, il y a convergence vers certaines activités qui les soumettent aux mêmes contraintes. Ainsi, les différences qui s'observent parmi eux ne sont pas liées à l'environnement biologique ou à des conditions abiotiques particulières, mais à une volonté des deux groupes de se différencier.

Les Baka de Bifolone pratiquent à très faible échelle une agriculture vivrière de subsistance et de rente. Les cultures vivrières et de rente qui sont pratiquées. Pour l'attester, une visite a été effectuée dans le champ de Martine MOLIO se situe à une demi-heure de marche du village. Ce champ a une superficie de 500 mètres carrés dans laquelle une diversité de cultures est présente, ce qui témoigne des échanges entre Baka et Bantou. On trouve du *jabuca* ou manioc, du *langa* ou macabo, du *ndo* ou plantain, du *kata* une espèce de feuilles comestible semblables aux épinards, du tabac, des ignames et du maïs. Martine MOLIO avoue que c'est grâce à la solidarité du village qu'elle a pu faire un grand champ. D'après elle, les Baka ne faisaient pas de grands champs.

On s'est rendu compte que lorsque nous faisons de petits champs, la récolte est très petite et finit très vite alors, on était obligé d'aller travailler dans les champs des Bantou contre la nourriture. Avec l'aide des organisations non gouvernementales, nous nous sommes constituées en groupe pour travailler nous-mêmes nos champs. Comme vous le voyez vous-même je dispose d'un peu de tout dans mon champ. Une partie de la récolte servira pour nourrir ma famille et l'autre à la vente aux sœurs missionnaires. Nous les Baka pratiquons déjà l'agriculture parce que nous avons compris que nous ne pouvons plus avoir la viande comme avant, il faut se mettre à l'agriculture pour ne pas mourir de faim¹¹².

L'agriculture dans ce village est encouragée par les responsables de Tropical Forest et Plan Cameroon à travers les GICS. Ces services donnent des semences des produits agricoles, des plans de cacao, de boa d'ébène et des formations allant dans le sens de ces pratiques

¹¹² Entretien réalisé le 23 juillet 2022 à Bifolone à 18h30 min.

agricoles. L'économie du village s'étend à d'autres activités d'autant plus qu'il existe des activités génératrices des revenus menées par les Baka et les allogènes. Hormis cette activité génératrice des revenus du village, on compte également la présence de trois boutiques dont une est tenue par un Badjoué, l'autre par un ressortissant nigérian résidant dans la localité et une autre par un Baka. En plus, les activités de débardage de bois, de transport en commun sur moto et d'agriculture s'ajoutent aux activités traditionnelles de subsistance.

Par ailleurs, l'acquisition des produits de cueillette de subsistance des Baka est menée en principe par les femmes et les enfants. L'exploitation des produits de cueillette dépend des connaissances écologiques de chaque catégorie sociale (hommes, femmes et enfants).

- **L'élevage**

L'élevage est l'un des secteurs les moins développé chez les Baka. Cette activité n'est pas antérieure aux pygmées. Les Baka n'ont jamais pratiqués l'élevage. C'est à travers la sédentarisation que ces derniers sont amenés à un changement de mode de vie et de pratiques traditionnelles. Il s'agit en effet, d'un élevage traditionnel destiné à l'autoconsommation. Il se fait de manière artisanale, les bêtes étant généralement en divagation. Aussi, il a été relevé que toutes les bêtes présentes dans le campement Baka sont celles d'un commerçant Nigérian résidant dans le village. Les animaux rencontrés dans le village sont entre autres : les poulets, les chèvres et les moutons.

Ceci dit, les Baka semblent s'intéresser à l'élevage d'après nos observations de terrain. On peut comprendre qu'il est économiquement plus avantageux de prélever les ressources de la biodiversité. Si certains Baka à Bifolone possèdent quelques poulets, il nous a été difficile de rencontrer des ovins, des caprins ou des porcins appartenant aux Baka. Il n'est pas possible dans ce contexte de sédentarité de justifier cet état de choses à la mobilité. Ces animaux auparavant pouvaient embarrasser une migration et demandant des soins. D'après certains informateurs, les Baka auraient une image très négative de l'élevage. Ils disent que leur viande est de mauvaise qualité, et qu'elle contiendrait des maladies. Ils les présentent comme des hommes puisque vivant avec ceux-ci, et leur consommation s'assimilerait donc à un cannibalisme.

Pour Isabel GEORGES¹¹³, cette dernière invite à ne pas restreindre l'analyse de la division du travail à l'espace domestique, c'est-à-dire aux interactions qui se formalisent dans le cadre d'une activité précise. À Bifolone, la division du travail prend en compte la différence établie entre les hommes et les femmes. Ainsi la typologie des activités à mener dans ce village

¹¹³ Isabel GEORGES, « *L'emploi domestique féminin au croisement de l'espace public et privé* (São Paulo, Brésil) », *Autrepart* 2008/3 (n° 47), Pp. 57-71.

Baka instruit à des responsabilités se situant entre droit et devoir. Néanmoins, les hommes et les femmes coopèrent dans des groupes de travail dont la composition varie en fonction des villages, à l'exception des activités frappées d'interdit symbolique prohibant la participation de l'un ou l'autre sexe. La spécialisation intervient au niveau des activités religieuses et cynégétiques. La forêt serait un lieu de production et de reproduction de la division du travail sexuel, véritable enjeu des rapports sociaux selon Caroline CHIMOT¹¹⁴. Ces éléments montrent à suffisance que, au cours de ces dernières années, les peuples autochtones Baka connaissent des changements dans leur milieu de vie.

Tableau 6: classification des types liés à la cueillette et à l'artisanat par sexe

Types d'activité	Sexe
Récolte du miel sur les arbres	Homme
Récolte du miel à basse altitude	Femme
Collecte des fruits	Les femmes et les enfants

Source : données de terrain, juillet 2022.

Au regard de ce qui précède, la vie économique du village Bifolone se situe entre les activités modernes et traditionnelles. Cette situation amène à une interpénétration de la société traditionnelle dans la vie moderne et situe le changement social des Baka. C'est donc une adaptabilité à une écologie culturellement métissée, offrant des possibilités aux Baka de se construire une nouvelle vie. Ainsi, les activités énumérées plus haut apparaissent comme les activités génératrices de revenus qui permettent aux peuples Baka de Bifolone de gérer leurs problèmes quotidiens. Bien plus, nombreux sont des projets mis en œuvre dans leur localité pour promouvoir le développement local de celle-ci.

2. Données administratives

De manière générale, la description du village Bifolone prend appui sur le Plan Communal de Développement (PCD) de 2012¹¹⁵ et sur les observations empiriques faites dans ce village. Dans ce sens, le village Bifolone est situé dans la commune de Messamena, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est. C'est un village majoritairement habité par les peuples autochtones Baka, la population s'élève à 32.282 habitants composée de plusieurs tribus. Ce village est situé entre le 3°28'59'', latitude Nord 12°47'57'' de longitude Est. Elle est limitée au Nord de Kodja, au Sud de Adjane et au Sud-Est de Webe.

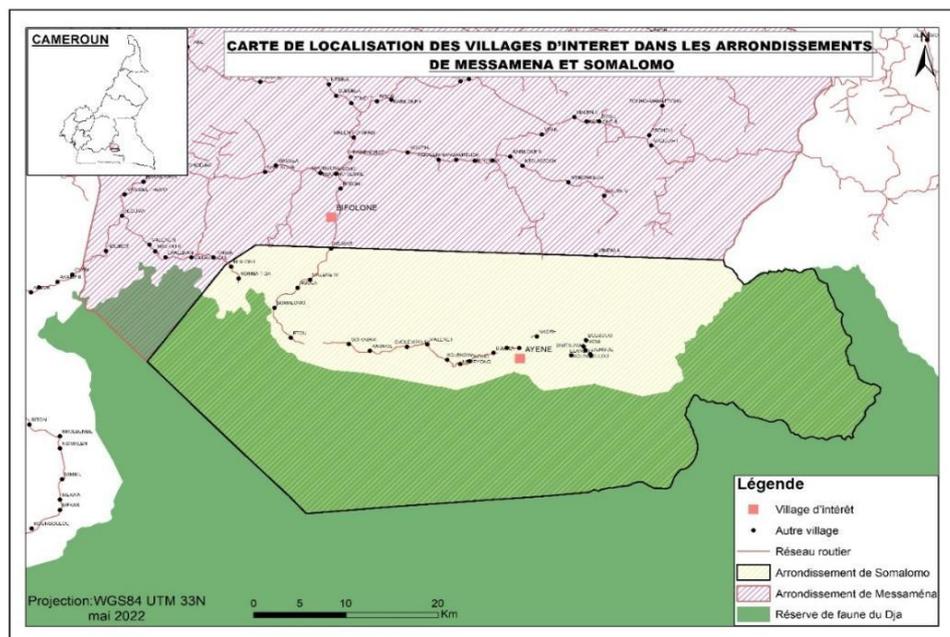
C'est un village cosmopolite avec une diversité clanique à majorité Baka. Le village Bifolone révèle son histoire et son occupation à travers les fouilles documentaires et des récits

¹¹⁴ Caroline CHIMOT, « Répartition sexuée des dirigeant(e)s au sein des organisations sportives françaises », *Staps* 2004/4 (no 66), Pp. 161-177

¹¹⁵ Plan communal de développement de Messamena, 2019.

de Thomas MEYONG¹¹⁶. Les Baka de la localité de Bifolone sont des ressortissants de l'Arrondissement de Lomié. Vivant de la pêche, chasse et cueillette en brousse autour de la réserve du Dja. Autrefois nomades, ceux-ci se déplaçaient en forêt pour une période de chasse. Ces derniers arrivés dans les lieux inconnus s'installaient. Après un séjour dans la brousse de Bifolone, ils seront découverts en forêt par le chef du village qui les a ramenés dans sa plantation cacaoyère comme manœuvre. C'est dans ce sens qu'il ressort qu'un Baka affirme « *ça fait plus de 20 ans que nous sommes sortis en forêt. C'est le chef du village qui nous découvre en forêt et nous ramène dans sa plantation cacaoyère et c'est le fils du village qui nous ramène au village* »¹¹⁷. La figure ci-dessous représente la carte de localisation de village Bifolone.

Carte 1 : Carte de localisation du village de Bifolone.



Source : Recherche-Action pour le Développement Rural (RADER), Rapport d'étude sur les savoirs traditionnels chez les peuples autochtones Baka de Bifolone, 2022, p.15.

II.LA VIE DU PRODEL DANS LE VILLAGE BIFOLONE

Le projet de développement de l'élevage n'est pas le seul projet qui a déjà été mis en œuvre à Bifolone. Il faut rappeler que le PRODEL vient à la suite de nombreux projets mis en œuvre dans la localité de Bifolone. Il s'agit du Programme de Développement des Peuples

¹¹⁶ C'est le patriarche et guérisseur des Baka de Bifolone. Il est parmi ceux qui ont été ramené pour la première en bordure de route. Il est donc parmi ceux qui ont participé activement à la création du campement Baka de Bifolone et par conséquent est la preuve vivante des changements survenus sur les modes de vie des Baka. C'est également notre informateur clef de terrain.

¹¹⁷ Entretien réalisé le 23 juillet 2022 à Bifolone à 18h35 min.

Pygmées (PDPP), du Programme National de Développement Participatif (PNDP), du Projet d'Investissement des Marchés Agricoles (PIDMA), etc. Il s'agit dans les développements suivants de présenter le contexte dans lequel s'inscrit le PRODEL à Bifolone. Autrement dit, il sera question de traduire, par le biais des activités qui sont menées dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, sa vie dans le village Bifolone. En d'autres termes, quelles sont les stratégies de mise en œuvre du PRODEL dans ce village et relatives au développement de l'élevage ? Qui sont les partenaires de mise en œuvre du projet ? Quelles sont les contributions des bénéficiaires ?

II.1. Contexte de mise en œuvre du Projet de Développement de l'Élevage à Bifolone

Le projet de développement de l'élevage, PRODEL, vient à la suite du projet d'investissement des marchés agricoles (PIDMA) à travers la Banque Mondiale (BM). En effet, lorsqu'un projet est mis en œuvre dans un pays, dans une ville ou une zone où se trouvent les peuples autochtones¹¹⁸, la BM recommande à travers ses politiques de sauvegardes environnementales et sociales que le projet ne fasse pas de mal aux populations autochtones, mais puisse les aider. C'est à ce titre que les Baka de Bifolone se retrouvent comme bénéficiaires directs du PRODEL.

1. Spécifications promues par le projet dans la localité de Bifolone

Le Plan pour les Populations Autochtones (PPA) vise à appuyer au travers de subventions de développement des actifs productifs aux Baka. De ce fait, les spécifications obtenues relatives à l'activité d'élevage (issues des focus groups discussions) sont présentées dans le tableau ci-après :

Tableau 7: situation de mise à disposition des sujets/bêtes à Bifolone

Communauté	Ménages ciblés	Ménages ayant reçu les spéculations	Quantité reçue par les ménages bénéficiaires	
			Caprin	Poulet
Bifolone	34	24	28	100

Source : Données de terrain, juillet 2022

D'après les réponses des personnes enquêtées, il en ressort que, sur 34 ménages Baka ciblés, 24 ménages ont reçu des bêtes, 14 ménages ont reçus les chèvres et 10 ménages ont reçus les poulets : « On a donné 30 chèvres à 14 ménages à raison de deux males et ou deux femelles par ménage. Mais au sommet c'était 07 ménages à raison de 04 chèvres par ménages

¹¹⁸ Au Cameroun on en démontre deux catégories : les peuples autochtones de forêt que sont les Baka, les Bagyéli, les Bakola/Bedzang, et les peuples de savane que sont les Mbororos, les éleveurs.

qui devaient bénéficier »¹¹⁹, a confié un des responsables des ménages Baka bénéficiaires du PRODEL. La distribution de cette imparité est ressortie comme étant une difficulté pour le chef Service des Affaires Sociales (SAS) et monsieur le délégué d'arrondissement de l'élevage de Messamena.

Tableau 8: Répartition des actifs productifs chez les Baka de Bifolone

Genre	Chez les hommes	Chez les femmes
Spéculations obtenues relatif à l'activité d'élevage	- chèvre - Porc - poule - miel	- poisson - miel - porc - poule - chèvre

Source : Green Development Advocate, 2018, Plan en faveur des Populations Autochtones.

2. Stratégies de recrutement des bénéficiaires et de mise en route du projet

La stratégie d'exécution d'un projet est l'approche stratégique qui décrit l'exécution des actions requises pour mener à bien un projet. Ainsi, les différentes activités menées dans le cadre de ce projet se sont appuyées sur l'approche participative à travers l'élaboration du plan d'action en faveur des peuples autochtones (PA), pour définir les lignes de conduites de toutes les parties prenantes du projet. La mise en œuvre du projet s'est construite autour d'une méthode d'approche participative des populations pygmées d'une part, et d'autre part, sur les partenaires techniques. L'approche intégrée « ménages-leaders de village » qui suppose que les ménages sont propriétaires des bêtes, tandis que les leaders de village s'occupent des services tels que le suivi et l'entretien des bêtes, la négociation des prix pendant la commercialisation, l'organisation des ventes groupées si cela est nécessaire, le suivi du traitement vétérinaire des bêtes. Plusieurs difficultés ont été rencontrées pour la fourniture des bêtes, des aliments, le suivi, etc. Tout ne

Le plan élaboré a été inclus en vue de répondre aux exigences de la politique opérationnelle (OP) 4.10 de la Banque Mondiale. Le PPA vise à appuyer au travers de subventions de développement des actifs productifs aux Baka.

Après des entretiens réalisés, il en ressort que, 22 Baka ont bénéficié des spéculations donc 07 femmes et 15 hommes. Le recrutement des bénéficiaires s'est fait par des pièces officielles (CNI) et la capacité à élever une bête.

¹¹⁹ Entretien réalisé le 23 juillet 2022 à Bifolone à 19h45 min.

Tableau 9: Mise en œuvre du projet

Activité	Observations
Date prévue de démarrage	Février 2019
Durée de mise en œuvre	6 mois
Période de distribution des bêtes	Mai et juin 2022
Prévision nombre de têtes de chèvres	Chèvres $18*4= 72$; poulets traditionnels $08*10= 80$
Réalisation nombre de têtes de bêtes	Chèvre $15*2= 30$; poulets traditionnels $10*7= 70$
Coût du projet	85.539.375 FCFA

Spéculations	Observations
Chèvres mortes	25
Chèvres vivantes	05
Poulets morts	55
Poulets vivants	15

Source : données de terrain, juillet 2022

Le PRODEL repose sur quatre objectifs généraux à savoir : améliorer la productivité des systèmes ciblés, la commercialisation de leurs produits pour les bénéficiaires sélectionnés et, d'apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise éligible ou d'urgence dans le secteur de l'élevage. En ce qui concerne l'appui en faveur des Baka de Bifolone, le projet doit apporter aux Baka des bénéfices socio-économiques compatibles avec leur culture. Les éventuels engagements du PRODEL à l'endroit des Baka sont représentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 10: Plan d'action du PRODEL à Bifolone

Objectifs du projet	Activités prévues	Résultats attendus
Objectif Général : Contribuer à l'amélioration de l'impact de l'élevage sur la vie des Baka à travers la promotion de l'élevage des espèces qui peuvent se développer avec un minimum de soins et qui sont peu vulnérables aux épidémies	Construction des enclos	R1 : Les Baka sont propriétaires des bêtes/sujets
Objectif Spécifique 1 : Développer les activités d'élevage en faveur des populations	Commande et livraison des bêtes	R2 : Des infrastructures sont construites pour sécuriser les bêtes
Objectif Spécifique 2 : Favoriser le développement de la commercialisation et l'amélioration des conditions de vie des Baka	Acquisition des aliments, vaccins des sujets et entretien	R3 : Des bêtes sont acquises et remis aux ménages Baka
Objectif Spécifique 3 : Mettre en place un dispositif d'accompagnement	Formalisation de la collaboration avec les leaders et ménages	R4 : Intrants de bonne qualité et quantité suffisante sont distribués
Objectif Spécifique 4 : Assurer le suivi des activités de mise en œuvre du PPA	Sensibilisation sur l'importance et l'impact de l'élevage sur les conditions de vie des Baka et revenus	R5 : Des leaders villageois au sein des villages sont mis sur pied
	Renforcement des capacités des leaders et ménages	R6 : Les capacités des ménages sont renforcées

	Renforcement des capacités des acteurs (SAS, DAEPIA et autres)	Non documenté
--	--	---------------

Source : Green Development Advocate, 2018, Plan en faveur des populations autochtones.

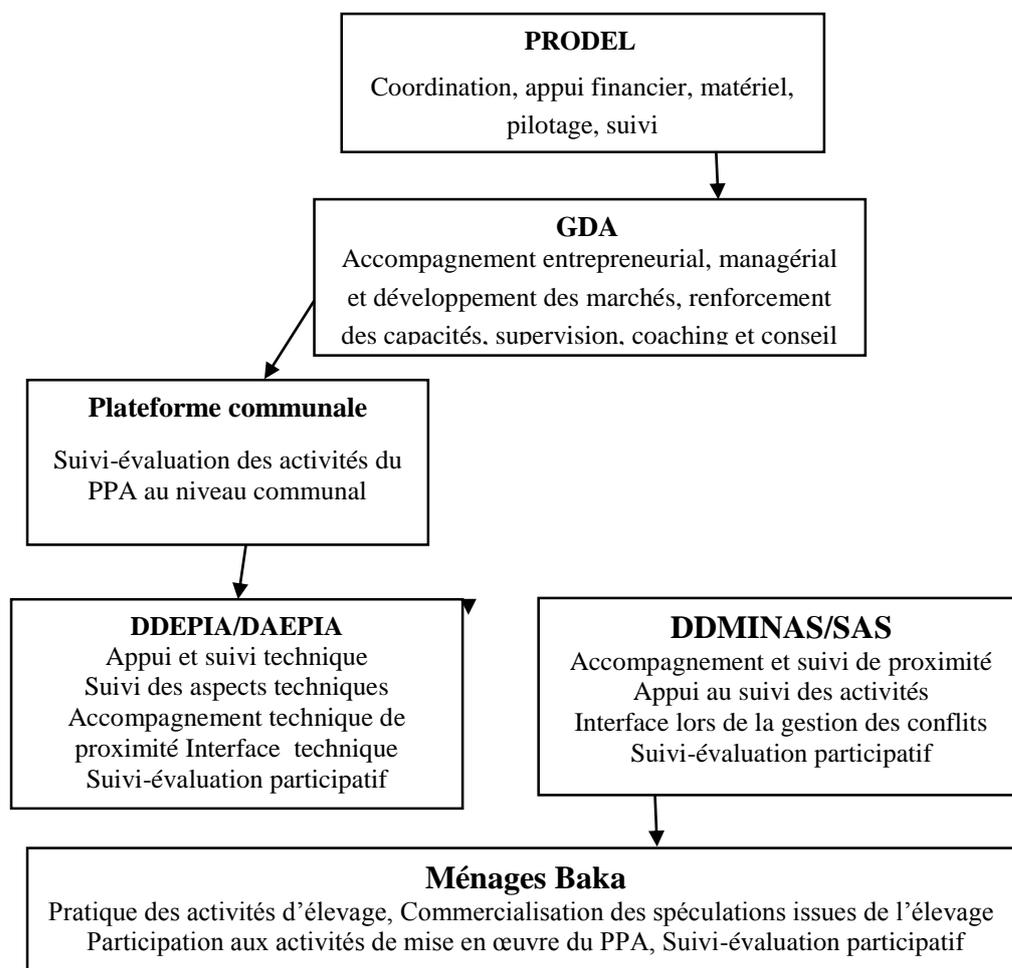
3. Les partenaires de mise en œuvre du projet dans le village Bifolone

Il est question de présenter l'ensemble des acteurs qui participent depuis le lancement de ce projet, à sa mise en œuvre effective ou qui influence sa réalisation de manière directe ou indirecte.

- **Les partenaires de suivi**

La mise en œuvre du PRODEL dans la localité de Bifolone est l'émanation d'une structuration technique qui a été élaboré par les acteurs en charge de sa mise en œuvre. Ce montage est repris par la figure ci-après :

Schéma 1: organigramme du Plan des Populations Autochtones



Source : Green Development Advocate, 2018, plan en faveur des peuples autochtones

Le schéma ci-dessus présente six organes qui sont impliqués dans la mise en œuvre et le suivi des activités du projet. Ces différents organes ont un rôle prépondérant pour la réussite

de cette initiative de développement chez les Baka de Bifolone. En effet, l'organe PRODEL, chargé de la coordination, de l'appui financier, apport du matériel, du pilotage et du suivi du projet n'a pas été fait comme prévu. Il était question de mettre les bêtes du village à la disposition des Baka. Car, après des entretiens réalisés, il ressort un manque de matériel d'élevage pour le suivi, manque de kit sanitaire, manque de moyen de locomotion pour se rendre dans la communauté pour le sectoriel (DAEPIA/SAS) pour se rendre à Bifolone. Cela s'explique par l'affirmation suivante du chef service des affaires sociales de Messamena : « nous avons droit à deux descentes par mois, mais le manque de moyens de locomotion est un facteur gênant pour le suivi du projet »¹²⁰.

- **Apport des partenaires du projet**

La mise en œuvre du PRODEL au Cameroun date de 2017, donnée au cours de laquelle les experts du PRODEL valident un plan d'action en faveur des pygmées Baka. Le PRODEL veut stimuler l'élevage chez ces camerounais marginalisés, souffrant de discrimination qui vivent de la chasse et de la cueillette et dont l'élevage est loin d'être une activité adaptée à leur mode de vie. L'objectif du PRODEL est double. D'abord, le PRODEL doit s'assurer que les Baka bénéficient vraiment de ses services. Ensuite, le projet tient à ce que les biens et services apportés aux Baka soient adaptés à leur modèle social et culturel. Les diagnostics élaborés de manière participative affichent une préférence des pygmées Baka pour l'élevage des chèvres dans les enclos. D'autres choix Baka portent sur l'élevage de la volaille villageoise. Le PRODEL est également disposé à appuyer les Baka dans le domaine de la production du miel.

Ainsi, deux organisations de la société civile les accompagnent. Il s'agit d'une part de l'Association du changement en douceur des populations Baka, Pygmod, et de Green Development Advocate, (GDA)¹²¹. Lors de la mise en œuvre du PRODEL à Bifolone, le MINEPIA accompagné du MINAS ont eu à sensibiliser les Populations Autochtones au sujet de l'élevage. Green Development Advocate (GDA) a mis sur pied un plan pour les peuples autochtones afin de ressortir les enjeux et défis de l'élevage dans les zones cibles du projet. De ce fait, plusieurs consultations et sensibilisations ont été faites afin d'impliquer les ménages désireux de faire dans l'élevage. Mais, après enquêtes auprès des ménages Baka, le service des affaires sociales, le délégué de l'élevage, il en ressort que les ménages n'ont reçu aucune formation à la base pour l'activité d'élevage.

¹²⁰ Entretien réalisé le 23 juillet 2022 à Messamena à 09h30 min.

¹²¹ <http://www.koaci.com/cameroun-milliards-fcfa-pour-valoriser-lelevage-cameroun-126004.html>.

De plus, le MINEPIA est chargé de mettre les bêtes du village à la disposition des Baka. Les bêtes achetées dans la localité évitent les transferts de maladies. Aussi, les sujets de la localité sont déjà habitués à leur environnement. De plus, mettre à disposition des intrants de qualités estimés à 10 poulets traditionnels en moyenne (08 poules et 02 coqs) et 04 chèvres (03 femelles et 01 mâle) pour 32 ménages selon le choix du type d'élevage. De ce fait, il en ressort après plusieurs entretiens que : les bêtes reçues venaient du Nord et étaient de mauvaise qualité. Elles sont arrivées étant malades affirme le DAEPIA/SAS. Aussi, les ménages Baka n'ont pas reçus leurs actifs productifs comme prévu. Au lieu de 04 chèvres (03 femelles et 01 male), ils ont reçu 02 chèvres pour chaque ménage parmi les 15 choisi.

Bien plus, mettre à disposition des produits phytosanitaires, et de la provende de bonne qualité et en quantité dans les délais raisonnables. Mais tel n'a pas été le cas. Le DAEPIA affirme n'avoir rien pour le suivi des bêtes et qui affirme : « *lorsque les bêtes sont arrivées, on était censé les mettre en quarantaine pour le suivi avant de les distribuer aux Baka. Mais cela n'a pas été respecté comme prévu dans le cahier de charges* »¹²².

- **Apport des Baka bénéficiaires du PRODEL**

Le développement est considéré comme un processus dans une approche participative qui responsabilise les communautés villageoises et leur permet d'établir elles-mêmes les priorités d'investissements¹²³. Les communautés travaillent en tant que partenaires dans la prestation des services et peuvent gérer directement les fonds des projets.

Il s'agit ici d'un apport matériel à l'exécution des travaux qui consiste en un apport de matériaux disponibles dans le village, à travers un investissement humain aux travaux, l'apport des Baka s'est manifesté par la construction des enclos pour chèvres et poulaillers pour poulets construit à base d'un matériau traditionnel (planches, poteaux, raphia, etc.), et la participation physique qui est une participation active, il ressort une présence effective des Baka lors des réunions sensibilisation et consultation.

- **Prestataire de service**

Ce dernier était chargé de la commande et la livraison des bêtes. Il était question d'identifier les potentiels fournisseurs (achat et livraison des intrants). Dans la localité de Bifolone, c'est le prestataire de service LANAWAL qui était chargé de la distribution des bêtes. Malgré la distribution tardive des intrants chez les Baka de Bifolone, cet objectif a été atteint.

¹²² Entretien réalisé le 24 juillet 2022 à Messamena à 10h30 min.

¹²³ BANQUE MONDIALE, *Voice of Poors*, 2000, Rapport.

Toutefois, il en ressort que, l'action des partenaires n'a pas été effectif et recèle plusieurs limites à savoir : l'implication du sectoriel (DAEPIA/SAS) n'a pas été pris en compte. Ces derniers ont été écartés du projet car, la collaboration était très difficile ; le non-respect des principes d'accords (paiement du per diem (pour le suivi des bêtes), mise en quarantaine des sujets). Enfin, sélectionner les bêtes appropriées à la région et renforcer les capacités des ménages Baka.

Il était question dans les chapitres précédents de présenter la mise en œuvre du Projet de Développement de l'Élevage chez les peuples autochtones Baka de Bifolone. Plusieurs stratégies ont été mise en œuvre afin de mettre sur pied le PRODEL. Ces stratégies ont fait intervenir plusieurs partenaires avec un apport significatif pour la mise en œuvre et le fonctionnement du projet. La partie 2 qui suit mettra une emphase sur le village Bifolone et le développement local.

**PARTIE 2 : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE ET
DÉVELOPPEMENT LOCAL A BIFOLONE**

Cette deuxième partie s'articule autour de deux chapitres à savoir le troisième et le quatrième. Le troisième chapitre porte sur « Le village Bifolone et le développement local ». Ce chapitre met en lumière le développement local tout en le rapprochant de sa mise en œuvre dans le village Bifolone. C'est fort de cela qu'il éclaire sur les principes du développement local, ses enjeux et défis. Ce chapitre met également en surface la question du développement local comme une activité ou initiative propre à toutes les communautés à travers des initiatives comme les regroupements ou le travail en groupe pour diminuer la pénibilité, etc. Le quatrième chapitre porte sur « La socio-analyse de la mise en œuvre du projet de développement de l'élevage à Bifolone ». Ce dernier chapitre analyse le niveau d'appropriation du PRODEL par les peuples autochtones Baka de Bifolone.

CHAPITRE 3 : LE VILLAGE BIFOLONE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le concept de développement local est né il y a une vingtaine d'années de la prise de conscience de ce que les politiques d'aménagement du territoire, mises en œuvre pour corriger les grands déséquilibres géographique et socio-économique ne peuvent trouver leur efficacité qu'en s'appuyant sur une organisation des volontés locales (logique de territoire). Elle est évidente, la problématique du développement local, du partenariat et de participation des acteurs concerne fondamentalement la relation de l'État et de la collectivité locale aux opérateurs de la société globale en termes de management, de division des rôles et de mécanisme de prise de décision.

Le développement local est un processus dynamique et évolutif qui nécessite une mise à contribution de tous les acteurs locaux. Ce chapitre s'articule autour de deux axes : le premier est réservé à la présentation des grands principes qui fondent et régissent le processus de développement local, ainsi que les enjeux et défis du développement local. Il sera question dans un second moment de mettre en exergue les pratiques sociales en lien avec la mise en œuvre du développement local dans le village de Bifolone.

I. PRINCIPES, ENJEUX ET DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Sous ce point, il est question de présenter les principes, enjeux et défis du développement local, par la suite, ressortir les différents projets mis en œuvre à Bifolone pour l'amélioration des conditions de vie des peuples autochtones Baka.

I.1. Principes du développement local

Il est question ici de mettre en exergue un ensemble de principes théoriques qui fondent toute action de développement local en insistant davantage sur celui de la participation à toutes les étapes de mise en œuvre d'un projet de développement (élaboration, exécution et suivi-évaluation).

Selon Valérie ANGEON et Jean Marc CALLOIS¹²⁴, le développement local obéit à trois grands principes voire, logiques.

¹²⁴ Ibid.

1. Développement local : des actions collectives pour la valorisation des ressources locales

- **Un processus d'actions pour le développement**

A l'idée que les principes d'action locale se sont historiquement imposés en réaction aux évolutions économiques. Le mouvement de globalisation, en bouleversant les modes de production a induit des transformations des activités productives sans pour autant nier la pertinence des déterminants locaux. Ainsi, parallèlement aux pratiques de délocalisation et de production standardisée, s'est accentuée l'affirmation du local avec la mise en valeur de produits spécifiques et de processus de production territorialement ancrés. Ces mutations font apparaître un spectre de situations complexes où le territoire demeure un lieu important de recomposition des tissus industriels et économiques. C'est alors une représentation nouvelle du territoire englobant tout un ensemble de questions jusqu'alors essentiellement abordées dans le seul cadre des réflexions industrielles (dimension des unités productives, flexibilité, coopération inter-firmes etc.) qui est proposée. Elle souligne le déplacement des lieux et des unités d'analyse de la croissance, appréhendant le territoire comme forme d'organisation économique efficace. L'exemple des districts industriels et des Systèmes Productifs Locaux (SPL) peut être cité à ce titre. Le succès de ces formes productives localisées réside dans leurs modalités d'organisation marquées par des traditions culturelles véhiculant des valeurs communes, favorisant l'initiative locale et reposant sur des normes de coopération entre agents.

- **Développement local : pour la valorisation de ressources territoriales**

À partir des conclusions précédentes, il ressort que les logiques de développement local reposent sur l'adoption, par les acteurs, de stratégies de mise en valeur de ressources territoriales. De ce fait, il est important de préciser les mécanismes qui président à ce processus. Le territoire apparaît ici comme un lieu de concentration de ressources. Ces ressources, utilisées dans le processus de production, définissent le potentiel d'offre territoriale. Les valoriser constitue un enjeu de taille pour le territoire. Par ce biais, en effet, le territoire parvient à différencier ou spécifier son offre, ce qui dans une dynamique de développement est gage d'avantages concurrentiels.

Ces ressources sont plurielles et de nature diverse pour wahl-COLLETIS et Bernard PECQUEUR¹²⁵, PEYRACHE-Gadeau et Bernard PECQUEUR¹²⁶; Valérie ANGEON et Armelle CARON¹²⁷. Elles peuvent être composites (c'est-à-dire constituées par une variété d'éléments combinés de multiples façons), spécifiques (intrinsèques au territoire, non reproductibles et non cessibles), complexes (recouvrant plusieurs propriétés à la fois) et latentes. Par ailleurs, ces ressources peuvent être intentionnellement construites. Le processus de construction sociale de ressources repose sur des dynamiques d'acteurs. C'est bien en effet la capacité des acteurs à révéler, activer, qualifier ou requalifier les ressources dont il est question. Cela suppose que les acteurs s'engagent dans des démarches de coopération. La stratégie de valorisation de ressources peut alors être conçue comme le fruit de la coordination d'acteurs impliqués dans des démarches d'action collective.

- **À travers une action collective**

Le développement local désigne une dynamique d'initiatives locales (privées ou publiques) qui met en mouvement des acteurs. Ces derniers qui se réunissent autour d'un projet dont le principe de valorisation de ressources le fait collectivement pour faire exister le territoire. L'élaboration de projets se concrétise à travers la mobilisation des acteurs autour d'une stratégie commune. Elle trouve sa traduction opérationnelle dans une programmation cohérente d'actions. Le développement local peut être ainsi assimilé à un cadre favorable à l'action collective au sein duquel le territoire se construit.

L'aboutissement de l'action collective suppose que les acteurs parviennent à s'entendre sur les objectifs visés et les moyens de les atteindre. La mise en cohérence des diverses représentations du territoire que portent les acteurs est, en effet, le garant d'une dynamique effective de coopération. Au sein d'un territoire, la coopération entre acteurs se matérialise à travers l'établissement de partenariats locaux. Ces réseaux d'acteurs locaux renforcent la cohésion sociale et favorisent la cohérence territoriale. Cette cohérence peut elle-même être renforcée et rendue plus efficace par un cadre institutionnel adapté. D'où un certain nombre d'enjeux et défis y sont relevés.

¹²⁵ Wahl-COLLECTIS et Bernard PECQUEUR, « *Territories, development and specific resources: what analytical framework?* », *Regional studies*, 2001, PP, 449-459.

DOI : 10.1080/13693825

¹²⁶ Gadeau-PEYRACHE et Bernard PECQUEUR, « *Les ressources patrimoniales : une modalité de valorisation par les milieux innovateurs de ressources spécifiques latentes ou existantes* », Neuchâtel, 2002, p.26-27.

¹²⁷ Valérie ANGEON et Armelle CARON, « *Valorisation de ressources et attractivité des territoires. L'environnement, facteur de spécification des ressources* », Montagnes Méditerranéennes, 2004, pp. 55-68.

2. La participation : la clé du développement local du concept de participation

La « *participation* » des populations au développement était déjà en question à l'époque coloniale. Elle se posait comme une nécessité pour faire face à l'éloignement (entre les zones d'intervention et les centres de décisions) et aux moyens financiers et humains limités de l'administration coloniale. En effet, depuis les années 60, la notion de participation est devenue un slogan en Europe, et aujourd'hui elle est vivement exigée dans tous les processus de planification des projets de développement. En réalité, ce n'est qu'au milieu des années 70, particulièrement à la suite de la Conférence mondiale de 1979 sur la réforme agraire et le développement rural (CMRADR), que le concept commença à occuper sa place actuelle.

De plus en plus, on s'est rendu compte que les populations rurales à majorité pauvres peuvent participer eux-mêmes au processus de décision, à la planification et à l'exécution des projets ainsi qu'à leur suivi et évaluation. Ceci pour que les projets de développement rural aient véritablement un impact sur la pauvreté rurale et la durabilité des efforts de développement. Cette prise de conscience a conduit un grand nombre de gouvernements, d'organismes internationaux et non gouvernementaux à s'éloigner du paradigme de modernisation utilisé dans les années 70, et à s'engager publiquement à faire le nécessaire pour que les populations rurales pauvres participent à leur propre développement. L'Afrique a vu émerger le concept de la participation à la fin des années 70 (début 1980), suite aux constats des limites des stratégies de développement adoptées au cours des deux premières décennies des périodes postcoloniales.

À partir des années 80, la politique des grands projets et l'appui au développement géré par les structures étatiques sont remis en cause. Les Etats endettés n'ont plus les moyens de leur politique, l'animation promue par l'Etat est discréditée. Ceci marque le début de l'ajustement structurel imposé par la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI) qui cherchent à limiter l'interventionnisme des Etats. Dès lors, la participation des populations rurales dans leur propre développement est devenue une nécessité voire un impératif pour tout développement durable.

Il faut également noter que l'avènement du Programme d'ajustement structurel (PAS) entrepris par la Banque mondiale et le FMI pendant les mêmes périodes, s'est avéré également propice à l'émergence des méthodes dites « participatives » pour la simple raison que ces institutions voyaient en ce concept un moyen pouvant contribuer à assurer une meilleure gestion des investissements réalisés dans les pays en voie de développement.

- **Typologies, formes et niveaux de participation**

Définition et typologie

La participation est devenue l'approche d'intervention autour de laquelle semble se fonder un consensus en ce qui concerne la manière d'impliquer les populations aux différentes étapes de réalisation d'un projet. Le concept de participation est introduit, en 1980 par la Banque mondiale, à travers son discours sur l'efficacité des programmes de développement humain. Lorsqu'elle aborde les obstacles auxquels ces programmes sont confrontés, la BM présente les pauvres comme des gens le plus souvent hostiles aux projets en raison de leurs traditions culturelles ainsi que leur faible niveau d'éducation. Afin de les amener à utiliser les services qui leur sont proposés dans le cadre de ces programmes, la BM suggère dans un premier temps d'identifier leurs résistances pour ensuite, soit modifier la présentation du service ou le plus souvent, intervenir au niveau des mentalités.

Selon le glossaire du développement durable, la participation se définit comme le « *fait de prendre part* »¹²⁸. Ce glossaire présente une typologie de la participation à huit procédés ou encore niveaux classés du moins au plus participatifs. Seuls les trois derniers sont considérés comme générant un véritable processus intégré de participation :

- Information: action de donner (unilatéralement) des renseignements
- Consultation: action de solliciter un avis
- Concertation: action d'échanger des avis (préétablis) et de rechercher un compromis
- Dialogue: action d'échanger mutuellement et équitablement des points de vue et propositions
- Implication: action de s'engager dans un processus ou d'y engager sa responsabilité
- Participation: action de s'associer activement à un processus
- Appropriation: action de faire sien et de s'emparer en tant que partie prenante
- Adhésion: action de s'allier et de partager totalement les objectifs.

Par ailleurs, et pour d'autres auteurs, Il faut entendre par type de participation tout ce que la population peut mobiliser dans le cadre du projet. Ainsi, Bertrand SHAWRZ¹²⁹ estime qu'il y a cinq types de participation à savoir : la participation par contribution, la participation

¹²⁸ Christian BRODAHG, *Glossaire du développement durable*, Saint-Etienne, AGORA21, 2001, p. 36. Gérard LOGIE, cité par Geneviève SIMMARD, 2003, p. 12.

¹²⁹ Cité par Blaise YODA, Mémoire de 3^{ème} cycle en agronomie, 2004, pp 28- 29.

par intégration, la participation par insertion, la participation par engagement, la participation par prise en charge.

De façon plus détaillée, la littérature développée autour des types de participation fait ressortir l'apport de main- d'œuvre, la prise de décision, l'offre de matériaux et les moyens financiers.

L'apport de main- d'œuvre consiste pour la population à fournir des efforts physiques lors de réalisation du projet. Cette pratique nécessite la prise de précaution de la part des responsables du projet comme le souligne Françoise CONAC :

Une participation des paysans à l'exécution des grands projets est en règle générale prévue par les ingénieurs. Elle est considérée par eux comme une concession qui a pour objectif d'intéresser les paysans au projet et de les attacher sentimentalement à cette opération. Elle est souvent présentée comme un facteur de diminution de l'investissement. Elle est en effet gratuite. Mais imposée, et non spontanée, elle est mal acceptée, voire rejetée par les paysans qui ont tendance à considérer les quelques travaux qui leur sont demandés comme des travaux forcés.

L'apport de main-d'œuvre et des matériaux est généralement lié. Ceux- ci sont sollicités dans les projets de construction de routes, de points d'eaux (forage, puits, barrage), d'agriculture, etc. Etant donné que la main-d'œuvre constitue un des facteurs de succès de certains projets, il est nécessaire d'identifier des stratégies pour inciter les populations à s'y investir. S'agissant de la prise de décision, il faut mentionner que, permettre aux populations bénéficiaires de s'exprimer sur leur projet est la chose la mieux partagée. Cela favorise leur participation ainsi que l'atteinte des résultats. Dans cet ordre d'idée, à l'occasion de la 13^{ème} journée¹³⁰ de la Commune Burkinabé, tenue à Gaoua le 22 septembre 2011, le Premier Ministre Luc Adolphe TIAO disait que : « le développement par le haut est dépassé ». C'est dire que seule la population bénéficiaire doit avoir son mot à dire sur tout projet les concernant et il appartient aux Partenaires techniques et financiers de s'aligner sur leurs priorités.

Concernant les moyens financiers locaux, il revient à la population de s'organiser pour mobiliser effectivement la somme à verser pour le démarrage du projet. Ce volet n'est pas toujours évident lorsque la population n'a pas cerné la démarche proposée. D'où la nécessité d'entreprendre une batterie de mesures pour les inciter à participer financièrement.

¹³⁰ La 13^{ème} édition avait pour thème : « Rôle et place des collectivités territoriales dans la mise en œuvre et le suivi de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) ».

Dans sa forme politique, la participation peut être définie comme « un mode d'organisation sociale où le pouvoir de décider ne serait plus confisqué par quelques-uns mais systématiquement partagé avec les personnes composant les communautés de vie (villes, régions, pays) ». Dans cette perspective, l'ensemble des groupes d'une population prendrait part aux décisions qui les concernent. En ce sens, ce type de participation impliquerait que les populations marginalisées acquièrent le pouvoir de prendre part à l'élaboration, la prise de décision et le suivi des interventions de développement.

En tant que moyen de favoriser l'« autonomisation » et la prise en charge du développement par les populations concernées, la participation implique un changement social par rapport aux mécanismes d'exclusion et d'inégalité au sein des communautés. La participation n'est plus vue simplement comme un moyen de connaître les besoins des pauvres. Elle implique désormais une importante dimension politique puisqu'on cherche à renforcer le pouvoir des pauvres ainsi qu'à réduire les inégalités à la base des mécanismes d'exclusion dont ils sont victimes. Ainsi, après plusieurs enquêtes, le PRODEL vise l'autonomisation des peuples autochtones Baka de Bifolone. Cette autonomisation contribuerait à moyen et long terme à la réduction de la pauvreté par l'amélioration des revenus de 22 ménages (estimés à 150 personnes) ayant bénéficié effectivement des petits ruminants (chèvres) et poulets pour améliorer leurs conditions de vie et s'autonomiser. En promouvant l'élevage et la consommation des poulets ; le projet contribuera à l'amélioration de la nutrition des Baka dont les enfants dans la plupart des cas souffrent de malnutrition. Enfin, Le projet pourrait contribuer à long terme à la capacité des Baka à reproduire l'élevage dans leur cadre de vie. Mais il en ressort que, le projet n'a pas eu un impact significatif sur le bien-être des populations Baka. Car, bêtes reçues sont mortes. C'est dans ce sens que l'enquête de terrain révèle que :

Le PRODEL a été un bon projet au départ parce qu'on nous a donné les bêtes. Nous étions fiers de voir les bêtes arrivées. Ces bêtes devaient nous aider à avoir un peu d'argent pour envoyer nos enfants à l'école et les soigner. Vu le revenu que monsieur Issa gagne souvent quand il vend ses chèvres et mouton, on était fier que nos vies vont aussi changer. Mais quand les bêtes ont commencées à mourir, on s'est découragé¹³¹.

¹³¹ Entretien réalisé le 22 juillet 2022 à Bifolone à 17h30 min.

- **Formes et niveaux de la participation**

Les populations doivent d'une manière ou d'une autre participer aux projets de développement. En effet, cette participation peut prendre des formes différentes en fonction des spécificités locales.

- **Formes de participation**

Albert MEISTER¹³² distingue cinq formes de participation à savoir :

- *La participation de fait* selon laquelle l'individu participe instinctivement parce qu'il appartient à un système familial, religieux et traditionnel qui l'incite à participer par l'intermédiaire des relations affectives qui caractérisent ce système. Cette forme de participation est alors involontaire et caractéristique des sociétés fortement traditionnelles.

- *La participation volontaire* qui provient de l'initiative des participants sans recours aux interventions extérieures. Elle émanerait d'un hypothétique passage des sociétés traditionnelles vers les sociétés modernes.

- *La participation spontanée* qui se présente comme étant un pont entre la participation de fait et la participation volontaire.

La participation provoquée qui est induite et stimulée de l'extérieur par des institutions ou des organismes afin de provoquer l'implication de la population dans tout processus de développement les concernant.

- *La participation imposée* qui peut émaner du groupe lui-même ou de l'influence extérieure afin de susciter une forme d'organisation au sein des participants.

Parallèlement à ces résultats d'Albert MEISTER, d'autres ont représenté les formes de participation comme étant les moyens par lesquels on peut susciter la participation de la population. Ces moyens concernent la manipulation, l'information, la consultation, la négociation, le partage de risques, le partenariat et le self Management. Ainsi, la forme de participation proposée dans le cadre du PRODEL c'est la participation provoquée. Car, elle a provoqué l'implication des Baka dans le processus de développement les concernant.

¹³² Blaise YODA, op, cit. pp 27- 28

- **Niveaux de participation**

Les niveaux de participation concernent les différentes étapes du cycle de vie du projet au cours desquelles les populations peuvent être impliquées. Pour Françoise CONAC¹³³, dans le processus d'élaboration et d'exécution des projets, il y a des responsabilités qui ne doivent pas se partager et d'autres qui peuvent l'être et doivent l'être dans certains projets.

Le tableau ci-dessous, conçu par André DUMAS essaie de répartir les responsabilités entre les populations et les agents extérieurs selon les étapes du cycle de vie du projet.

Tableau 11: Répartition des responsabilités entre populations et agents extérieurs

ÉTAPES	Participation des populations concernées	Rôle des agents extérieurs (pouvoirs publics, experts)
CONCEPTION	Prise de conscience	Information
	Identification et inventaire des besoins	Concertation
	Mise en évidence des priorités et adaptation du projet aux besoins	Études préliminaires et études des incidences du projet
	Mise en place d'un cadre institutionnel (organes de la participation) et détermination des responsabilités	Participation éventuelle
	Recherche des moyens (main-d'œuvre, matériel, financement)	Études techniques (montage Technique et financier)
RÉALISATION	Mise en place du chantier (préparatifs construction)	Assistance technique
	Fourniture de main-d'œuvre et de matériaux	Formation de la main-d'œuvre, mobilisations des ressources et fourniture de matériaux
	Exécution du projet	Assistance technique et contrôle de la réalisation
FONCTIONNEMENT	Gestion du projet	Évaluation ex- post
	Maintenance du projet (fonctionnement et entretien)	Assistance technique
	Exploitation du projet (organisation des utilisateurs et participation aux avantages et aux charges)	Suivi du projet

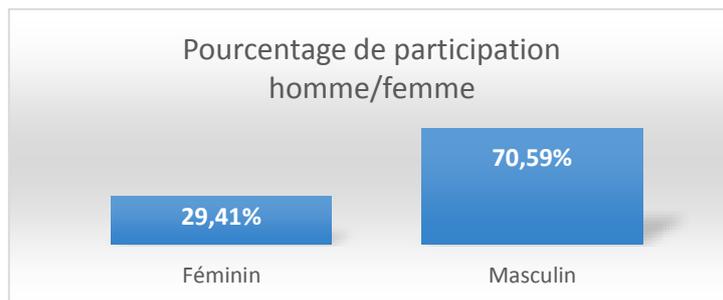
Source : André DUMAS, 1983 « *participation et projets de développement* » in tiers-monde, tome 24, n°95, p. 513-536.

- **Niveau de participation des femmes et des hommes Baka**

¹³³ Françoise CONAC, *Irrigation et participation paysanne : l'exemple d'une ONG Sénégalaise*. In *Les politiques de l'eau en Afrique : développement agricole et participation paysanne*. Paris, Economica, 1985, P.621-634.

Il est question d'analyser le niveau de participation des hommes et femmes Baka lors de la mise en œuvre du PRODEL. Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, la participation est faible. Les résultats de notre enquête de terrain montrent qu'il existe des inégalités genre : les hommes sont pour la plupart les bénéficiaires directs tandis que les femmes sont considérées comme bénéficiaires indirectes, car accompagnent leurs époux dans l'élevage des espèces reçues. Cette participation est également faible par rapport à celle des hommes, du fait que, la femme ne peut pas prendre de décision devant l'homme.

Graphique 2: Répartition de participation homme/femme



I.2. Enjeux et défis du développement local

Le développement local est avant tout un processus endogène s'inscrivant dans un territoire vécu, conduisant à un projet global de société en articulation avec l'extérieur¹³⁴. Il sera question de présenter les enjeux et défis du développement local.

1. Enjeux du développement local

Le développement local revêt des enjeux importants qui laissent croire que sa mise en œuvre pourrait permettre de donner un visage nouveau aux communautés locales. Puisqu'il a pour objectif principal de « *donner le pouvoir à la base* » avec pour finalité de parvenir à « *une transformation profonde des sociétés locales* »¹³⁵, le développement local va devoir relever, selon ces auteurs, des enjeux sur plusieurs plans, notamment politique, socioculturel et économique.

- **Sur le plan politique**

Il est question d'une part pour l'Etat de changer le processus de prise de décision, pour donner la possibilité aux communautés locales de prendre en main leur propre destin en entreprenant des initiatives pouvant entraîner leur développement et d'autre part, pour l'Etat, de développer la capacité de mettre sur pied les programmes généraux de développement dans

¹³⁴ Handicap international, *Convention relative aux droits des populations handicapées*, 2007.

¹³⁵ Voir Jeannette LEUMAKO, *Exploitation des ressources naturelles et développement local. Le cas de l'exploitation des terres dans le département du Mounjo (Littoral-CMR)*, Thèse de Doctorat en PhD en Sociologie à université de Yaoundé 1, Département de Sociologie, 2016, p.66.

lesquels toutes les composantes du développement (social et économique) sont inter reliées et donnent une marge de manœuvre suffisante à la base dans le processus d'implémentation.

- **Sur le plan socioculturel**

Le développement local a pour enjeu de créer un engouement chez les communautés locales, engouement qui devra les amener à sortir de l'esprit d'attentisme pour « *imaginer, inventer et conduire leur développement.* »¹³⁶ En fait, le processus de développement local, sur le plan culturel, induit généralement de réels changements. Ces changements entraînent des ruptures considérables au sein des sociétés traditionnelles, et suscitent très souvent des résistances dans ces sociétés, qui pourtant sont invitées à intégrer les « nouvelles exigences culturelles, sociales et économiques », dont le processus de développement est porteur. C'est dans ce sens que Bernard DABIRE et Patrice BIGOMBE affirment :

*Il n'y aura pas de développement local sans une volonté populaire et une démarche collective d'intégration de nouvelles exigences culturelles, sociales et économiques de développement aux réalités locales. Il devrait y avoir une dialectique d'ouverture et d'enfermement.*¹³⁷

- **Sur le plan économique**

Le développement local suppose le transfert des pouvoirs administratifs et financiers du global vers le local, transfert qui conduit à s'interroger sur la capacité des communautés locales de « générer », de « produire » et de « gérer » les ressources nécessaires à l'impulsion du développement. Pour Bernard DABIRE et Patrice BIGOMBE LOGO, en plus d'espérer quelque chose de l'Etat, les sociétés locales devront s'investir dans l'autofinancement, le recrutement et la formation de leur personnel, la réalisation de leurs infrastructures¹³⁸.

Le développement local nécessite en outre, une collaboration avec les acteurs extérieurs et les bailleurs de fonds. Pour Bruno Jean, cité par Jeannette LEUMAKO, « *il n'y a pas de développement local sans arrimage avec les instances tant économiques que politiques régionales, nationales et internationales dans certains cas* »¹³⁹. L'enjeu se trouve au niveau du fait que, dans la construction de ces partenariats, le territoire doit œuvrer à conserver son autonomie, pour qu'il ne retrouve pas à la situation de cible d'un développement pensé de l'extérieur. En effet, le constat est fait que les acteurs extérieurs, et surtout les bailleurs de fonds ont tendance à imposer aux communautés locales, du fait des financements et subventions qu'ils

¹³⁶ Jeannette LEUMAKO, op. cit. p.80

¹³⁷ Jeannette LEUMAKO, op. cit., p. 98.

¹³⁸ Jeannette LEUMAKO, op. cit., p. 101.

¹³⁹ Jeannette LEUMAKO, ibid, p. 101.

octroient, le type de projet à exécuter, même s'ils ne s'adaptent pas aux besoins des populations locales.

2. Défis liés au développement local

▪ Sur le plan politique

Le transfert des compétences vers la base, tel que soutenu par les politiques de décentralisation au Cameroun constitue un défi dans la gestion rationnelle des ressources naturelles ayant pour finalité le développement local et l'amélioration des conditions de vie des populations, tel que le soutiennent Lazarev GRIGORI et Mouloud ARAB¹⁴⁰, le transfert des compétences doit nécessairement s'accompagner d'un transfert subséquent des ressources financières, matérielles et humaines. Après l'analyse, il s'observe que la mise en œuvre des processus de « décentralisation » et de « l'engagement de l'Etat » est lente, « *du fait principalement, de la résistance des pouvoirs publics et des administrations qui pendant longtemps ont tiré de cette situation l'essentiel de ses privilèges* »¹⁴¹. Ainsi, pour Emmanuel MATTEUDI, la difficile mise en œuvre de la décentralisation et le non atteinte à ses objectifs s'expliquerait par le fait que, le processus de décentralisation à son départ, n'a été porté ni par les Etats, ni par la société civile africains, « mais par les bailleurs de fonds qui cherchaient à lutter contre la corruption et à résoudre les problèmes de la dette en propulsant les collectivités locales au-devant de la scène. »¹⁴² Ces bailleurs de fonds interviennent dans une décentralisation « quasi imposée », en apportant des appuis de divers ordres aux institutions et acteurs locaux, en définissant elles-mêmes les actions prioritaires au niveau local.

La décentralisation reste ici un processus de développement local. Défis autant plus importants à relever que la décentralisation constitue selon Emmanuel MATTEUDI, le socle de base dans lequel le développement local se réalise. L'effectivité de la décentralisation est nécessaire pour créer un contexte favorable au développement local. Elle serait même « *une précondition de la mise en œuvre des processus de développement local* »¹⁴³.

En 2004, le législateur camerounais adopte trois (03) lois en matière d'appui aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD). Il s'agit de la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation, la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles

¹⁴⁰ Jeannette LEUMAKO, op cit. p.102.

¹⁴¹ Idem,

¹⁴² Emmanuel MATTEUDI, *Les enjeux du développement local en Afrique ou comment repenser la lutte contre la pauvreté*, Paris, L'Harmattan, 2012, P. 64.

¹⁴³ Jeannette LEUMAKO, op. cit. Pp.76-77.

applicables aux communes et en dernier ressort la loi n°2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions.

En effet, la loi sur la décentralisation est un ensemble de textes délibérés et adoptés par l'Assemblée Nationale et promulgué par le Président de la République¹⁴⁴. Les dispositions juridiques cette loi consacrent la vie des CTD à l'arrimage d'un nouveau concept. Ces nouvelles dispositions juridiques relèvent de la pratique et de la mise en effectivité de la décentralisation. Par ailleurs, l'article 2 de cette loi légitime que la décentralisation « *constitue l'axe fondamental de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local* »¹⁴⁵.

De ce fait, la commune en tant que collectivité territoriale de base, dispose de plusieurs compétences essentielles pour la promotion du développement économique et social de ses populations. Selon les orientations de la loi n°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes, la commune a une mission générale de développement local et d'amélioration du cadre de vie de ses habitants. En ce qui concerne son champ d'intervention, il traite de l'action économique, de la santé, de la population et de l'action sociale, de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles, de la planification, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de l'habitat. Dans ce champ se greffent également les questions relatives à l'éducation, l'alphabétisation et la formation professionnelle, la jeunesse, les sports et les loisirs et enfin la culture et la promotion des langues nationales. La commune est ainsi un acteur principal du développement local. Cet aspect est justifié en ces termes :

La commune doit être reconnue comme un acteur essentiel du développement au même titre que l'Etat, le secteur privé ou le secteur communautaire. En outre, les municipalités doivent prêter suffisamment d'attention à la distribution équitable des fruits de la croissance entre toutes les couches sociales et agir de sorte que soient protégées les plus vulnérables¹⁴⁶.

Cependant, la loi sur la décentralisation pose des enjeux du développement local au Cameroun à travers la loi de 2019 sur le Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées (CGCTD). Dans cette optique, l'article 5 de cette loi précise que la décentralisation « *consiste en un transfert par l'Etat, aux Collectivités Territoriales, de*

¹⁴⁴ FOUTEM et al, "Décentralisation et gouvernance en Afrique : Analyse du cadre juridique de la décentralisation camerounaise par les lois de 2004 et leur impact sur l'autonomisation des collectivités locales", in Les cahiers de l'ACAREF, 2021, p.173, n°6.

¹⁴⁵ Article 2 de la loi n°2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation

¹⁴⁶ Barthélemy KOM TCHUENTE, Développement communal et gestion urbaine au Cameroun. Les enjeux de la gestion municipale dans un système décentralisé, Clé, Yaoundé, 1996, p.62

compétences particulières et de moyens appropriés »¹⁴⁷. Au titre de sa substance, le CGCTD analyse diverses orientations de la décentralisation camerounaise. Parmi celles-ci figurent en bonne place la libre administration des collectivités territoriales, le transfert des compétences, la gestion et l'utilisation du domaine privé de l'Etat, du domaine public et du domaine national par ces collectivités, leur organisation et leur fonctionnement, la tutelle de la coopération décentralisée, des regroupements et des partenariats. Ainsi présenté, il ressort que les CTD agissent localement à l'amélioration des conditions de vie des populations. La loi sur le CGCTD de 2019 a connu des innovations à savoir :

- Un allègement de la tutelle ;
- Un renforcement des compétences transférées aux CTD ;
- Un renforcement de l'autonomie fonctionnelle ;
- Un transfert direct des ressources ;
- Un régime financier plus précis ;
- Une participation des populations pour la confection du budget et le choix des projets prioritaires, à travers les des représentants des quartiers et des villages ;
- Une définition avancée du statut de l'élu ;
- Une précision accentuée des compétences entre la communauté urbaine et la commune d'arrondissement ;
- L'élection de Maires des Communautés urbaines, en remplacement des Délégués du gouvernement ;

L'analyse des différentes innovations observées dans les CTD au Cameroun nous permet de relever que l'action des CTD est dans une phase de transition.

- **Sur le plan socioculturel**

L'on relève le défi de l'adaptation des populations locales aux transformations qu'induit la démarche de développement local. Car, le développement local induit de réels changements qui poussent les populations à de résistances d'où l'adoption des projets en fonction des réalités socio-culturelles. Il en ressort le défi de la participation. Car, le développement local est fondé sur la participation, ceci signifie qu'il engage les force vives d'un territoire, et ainsi, pouvoir susciter chez les populations du commun motif suffisamment pertinent pour qu'il y ait une mobilisation pour l'action. Le développement local constitue un processus dont l'objectif est

¹⁴⁷Article 5 de la loi n°2019/024 du 19 décembre 2019 portant Code général des collectivités territoriales décentralisées

de répondre à la demande et aux besoins réels de la base. Il est perçu selon Marjorie JOUEN « *comme un moyen sûr pour diagnostiquer les vrais problèmes sur un territoire ou dans un groupe en difficulté, développer des solutions à ce problème, créer un sentiment d'appartenance et garantir la pérennité des solutions* »¹⁴⁸. La décentralisation doit trouver en les populations à la base une réelle volonté de prendre en main leur propre destin. D'où le développement à la « base ». Les projets de développement doivent se faire du « bas » vers le « haut ».

- **Sur le plan économique**

Les Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ont la responsabilité de veiller à ne pas se départir des approches participatives et à maintenir les pouvoirs de décision pour les choix d'actions à mener, au niveau de la base. Le développement local, en résumé a pour enjeux de résoudre les difficultés qu'ont les pouvoirs publics à répondre aux besoins au niveau local, en relevant le cadre et les conditions de vie des habitants dans les territoires à l'échelle locale. D'où la nécessité de la mise sur pied des appuis pouvant faciliter la conduite d'une telle approche de développement.

II. EXPÉRIENCE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL A BIFOLONE

Il s'agit ici de présenter un ensemble d'actions menées chez les Baka de Bifolone dans le but d'améliorer leurs conditions de vie.

II.1. Actions de développement local par les Baka de Bifolone

Les expériences de développement local à Bifolone ne sont pas seulement les actions des programmes et des projets, mais l'ensemble des initiatives conduites par les Baka eux-mêmes. Ces derniers ont mis sur pied un étang piscicole, considéré moyen de subsistance de la communauté, mais qui nécessite un accompagnement pour qu'il soit amélioré.

Ces populations ont également des groupes de travail (*Kama*)¹⁴⁹ ayant pour principale est l'agriculture vivrière. C'est une activité génératrice de revenus pour les Baka de Bifolone permettant de subvenir à leurs besoins et destinée à la l'autoconsommation. Ces derniers sollicitent de l'aide pour un accompagnement en semence et en matériel (machettes, houes, limes, etc.), pour mieux s'outiller. D'où l'affirmation suivante :

¹⁴⁸ Jeannette LEUMAKO, op. cit.p.78. Cité par Marjorie JOUEN

¹⁴⁹ C'est une initiative locale pratiquées plus par les femmes qui consiste à regrouper deux ou plusieurs personnes pour faire champ de tout un chacun en fonction des jours.

*Nous avons besoin des semences comme l'arachide, le maïs, les boutures de manioc. Nous n'avons personne qui peut nous donner cela pour faire nos champs. On n'a personne pour nous donner les semences, on demande chez les Bantou parfois ils ne nous donnent pas. On a vraiment besoin de ça pour mieux cultiver*¹⁵⁰.

De plus, de nombreuses actions sont initiées par les autorités communales à leur endroit à travers la facilitation de la scolarisation Baka qui est gratuite du fait du manque de moyen financier et l'irresponsabilité de certains parents ; facilitation de l'établissement des pièces officielles pour les Baka à cause de l'éloignement des centres d'établissement, manque de moyen financier, la culture. Les Baka ne voient pas l'importance de la carte nationale d'identité, l'acte de naissance. Ils disent n'aller nulle part qu'en brousse. Dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté et appui au développement local, le gouvernement camerounais avec le soutien des partenaires au développement tel que la Banque Mondiale, la JICA (Japan International Cooperation Agency), Tropical Forest and Rural Development, CBI (Congo Basin Institute) ont mis en place plusieurs projets et programmes qui œuvrent au quotidien pour accompagner les peuples Baka de Bifolone au développement économique et social de leur village. Ces projets sont entre autres : le Programme National de Développement Participatif (PNDP), le Projet Mesure et Accompagnement, le PIDMA, le projet d'ébène.

1. Actions des projets en lien avec la promotion du développement local chez les pygmées

Dans la mise en œuvre de la Vision de Développement dont l'objectif est de faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035, le Gouvernement a adopté depuis 2010 un Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), présenté comme le vecteur de la recherche de la croissance et de la redistribution de fruits jusqu'aux couches les plus vulnérables de la population.

En ce qui concerne les populations autochtones, le DSCE relève que :

*Pour éviter la marginalisation des peuples dits indigènes et tribaux (PIT), le Gouvernement s'engage à promouvoir davantage de structures scolaires et sanitaires dans les zones où vivent ces groupes et à faciliter leur insertion dans la société, notamment à travers des programmes spécifiques de formation et d'encadrement, tout en tenant compte de leur environnement. Des mesures seront également prises pour leur faciliter l'accès à la terre pour leurs activités agricoles, d'élevage et de pêche*¹⁵¹.

¹⁵⁰ Entretien réalisé le 22 juillet 2022 à Bifolone à 9h30 min.

¹⁵¹ <http://www/minas.cm/fr/population-autochtones-vulnérables.html>. Consulté le 20 décembre 2022 à 13h30 min.

Dans cette perspective et dans le cadre des grands chantiers industriels et économiques engagés, des mesures particulières sont prises avec l'appui des partenaires du Gouvernement, en vue de garantir une véritable prise en compte de la problématique « autochtone vulnérable » dans le processus de relance de la croissance et de l'emploi. En effet, plusieurs projets et initiatives du gouvernement, des ONG, de la société civile vont à l'endroit des peuples autochtones Baka et en particulier ceux de Bifolone pour améliorer leurs conditions de vie. Il sera passé en revue ici quelques-uns de ces projets.

- **Le Plan de Développement des Peuples Pygmées (PDPP)**

L'objectif global de ce plan est d'améliorer les conditions de vie des peuples pygmées dans le cadre de la gestion communautaire des ressources forestières et fauniques. En effet, la situation nationale par rapport à la jouissance des droits humains de ces peuples est préoccupante. De nos jours, et malgré les efforts déployés à tous les niveaux, ces communautés n'ont pas un accès sécurisé aux ressources forestières et aux terres dont elles dépendent ; elles n'ont pas accès aux services sociaux de base adaptés à leur propre culture, faisant ainsi d'elles un groupe vulnérable avec un avenir incertain. D'où l'affirmation suivante :

Les Baka de la région de l'Est font face à un avenir de plus en plus incertain, puisque presque toutes leurs terres traditionnelles leur ont été enlevées. La plupart ayant été attribuées à des sociétés internationales d'exploitation forestière et minière, intégrées à des aires protégées, et les autres ayant été converties en parcelles agricoles ou agroforestières principalement par des agriculteurs Bantou¹⁵².

En conséquence, plusieurs communautés Baka ont été contraintes de quitter leurs terres traditionnelles d'où le phénomène de sédentarisation dans les villages Bantou. C'est la raison pour laquelle un plan de développement est mis sur pied par les différents acteurs pour ressortir les besoins des peuples pygmées dans les zones où elles se trouvent.

- **Plan de Développement des Peuples Pygmées du Programme National de Développement Participatif (PDPP/PNDP).**

Ayant pour objectif global d'assurer de la prise en compte des besoins spécifiques des peuples pygmées dans le processus de développement local. Sa seconde phase a été exécutée dans 31 communes abritant les communautés pygmées dans les régions du Centre, de l'Est et du Sud pour un investissement de 802 millions de Francs CFA.

- **Projet Mesure Accompagnement (PMA)**

Mis en œuvre à Bifolone depuis 2006. À travers la mise sur pied d'un étang piscicole en faveur des Baka. Ce projet a permis non seulement l'acquisition des techniques de

¹⁵² AILI PYHÄLÄ, *Quel avenir pour les Baka ? Droits et moyens de subsistance des peuples autochtones dans le Sud-Est du Cameroun*, IWGIA, 2012, p14.

pisciculture, il est un aussi destiné à l'autoconsommation et à la commercialisation pour la résolution des problèmes quotidiens.

- **Projet sur la sécurisation des terres pour la valorisation des produits forestiers non ligneux en vue de l'amélioration des moyens d'existence de la communauté Baka de Bifolone autour de la réserve de Biosphère du Dja.**

Pour une durée de 10 mois entre août 2021 et juin 2022. Financer par l'ambassade de France et mis en œuvre par Tropical Forest and Rural Development. Ce projet a pour objectif global la sécurisation de 428 ha des terres en faveur des Baka pour la valorisation des produits forestiers non ligneux en vue de l'amélioration des moyens d'existence la communauté Baka de Bifolone autour de la réserve du Dja. Sécuriser les terres afin de développer la chaîne de valeur de quelques PFNL (Moabi, Mangue sauvage, Djansang et Mbalaka) pour les femmes et les jeunes pygmées Baka de Bifolone. Plus spécifiquement le projet vise à : Faciliter les échanges avec les Bantou pour la cession des terres aux Baka en vue de la valorisation des PFNL ; améliorer le revenu de 35 femmes et jeunes membres du GIC de Bifolone par le développement des filières Moabi, Mangue sauvage, Djansang et Mbalaka ; renforcer la structuration du GIC de Bifolone, le leadership des membres, ainsi que leur résilience face au covid-19 afin d'accroître leur compétitivité sur le marché¹⁵³. Les PFNL ont une grande valeur sur le marché, et si de nouvelles voies intéressantes de commercialisation apparaissaient ou se créaient, cela pourrait être un créneau prometteur pour les Baka.

- **Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles (PIDMA)**

Ce projet a été implémenté sur la période 2015-2019 au Cameroun, grâce à une enveloppe financière de 50 milliards de francs CFA octroyée par la Banque mondiale. Il s'agit d'un projet conçu pour une durée de 5 ans. Élaboré en vue de renforcer et diversifier les capacités de production des Baka dans les filières agricoles retenues ainsi que, d'accroître leurs revenus et partant, leur contribution à la relance de la croissance économique nationale. Grâce à des appuis du PIDMA, des Populations Autochtones Vulnérables des forêts/PAVF (pygmées) principalement ceux de la localité de Bifolone s'intéressent à la culture du maïs et du manioc¹⁵⁴. De ce fait, pour Prince GITTINGER¹⁵⁵, les projets constituent le « Fer de lance » du

¹⁵³ Mission et Vision-Tropical Forest and Rural Development, <http://tropical-forest.org/volets-dintervention-de-tropical-forest>. Consulté le 22 octobre 2022 à 7h50 min.

¹⁵⁴ https://www.pidma.cm/jcms/prod_10239/en/etre. Consulté le 23 septembre 2022 à 8h47 min.

¹⁵⁵ Price GITTINGER, *Analyse économique des projets agricoles*, Economica Paris, 1985, 2^e éd. Pp.280-310.

développement. En effet, ils apparaissent comme des moyens privilégiés de mise en œuvre des politiques de développement utilisées par les administrations publiques, les agences de développement¹⁵⁶, les ONG et les collectivités territoriales décentralisées.

À travers l'observation et les entretiens réalisés, il en ressort que, lors de la mise en œuvre des projets suscités, les populations Baka de Bifolone ne sont associées aux projets de développement que lors de la mise en œuvre. Ces populations ne sont pas consultées à la base pour choisir leurs actions prioritaires et se retrouvent imposées par des projets qui ne tiennent pas en compte leur culture. La résultante de cette imposition n'est que la déploration de la perte de leur identité culturelle et l'échec du projet. Toutefois, ce peuple sollicite désespérément l'appui de l'Etat dans la préservation de cette identité. A cet effet, un Baka affirme :

Depuis notre sortie de la forêt, nous n'arrivons plus à faire de l'édjengui¹⁵⁷. Lors de ce festival, on tuait un animal pour initier nos enfants garçons à la chasse. Plusieurs activités étaient mises en avant comme la danse traditionnelle, la musique, l'artisanat, pour initier nos enfants pour la pérennité de notre culture. Maintenant on n'arrive pas à le faire parce que la forêt est défendue par les éco-gardes. On demande donc que si on peut nous donner même un bœuf par an pour souvent faire cette cérémonie, pour permettre à nos enfants de connaître la tradition et la perpétuer pour les générations futures¹⁵⁸.

Toutefois, la participation des peuples Baka de Bifolone s'effectue comme une méthode de mobilisation d'une main d'œuvre locale considérée comme corvéable à merci. Au travers des discours de gratuité de projets véhiculé par l'État, ce n'est qu'un simple moyen utilisé pour mobiliser et obtenir un soutien populaire¹⁵⁹. Une véritable participation impliquerait que chaque individu ou groupe d'individus puissent participer aux choix de la résolution des problèmes qui les concernent. C'est également le cas avec le Projet de Développement de l'élevage, qui est imposé et ne prend pas en compte les spécificités culturelles des peuples autochtones Baka de Bifolone.

C'est dans ce sens qu'un bénéficiaire Baka affirme :

Le PRODEL est arrivé ici en 2017, ils sont venus nous parler de l'élevage, qu'ils font dans l'élevage et qu'ils allaient nous donner les bêtes. Ils ont proposé les chèvres et les poulets et chacun a choisis ce qu'il voulait faire. Après, ils nous ont dit que pour qu'ils viennent nous donner les bêtes on doit construire les enclos pour les

¹⁵⁶ Il s'agit des Agences de développement bilatéral et multilatéral.

¹⁵⁷ Rite d'initiation des garçons Baka à la chasse.

¹⁵⁸ Entretien réalisé le 23 juillet 2022 à Bifolone à 18h30 min.

¹⁵⁹ La réalité a souvent montré comment la ou les classes dominante (s) pouvaient annexer les idéaux populaires pour les utiliser à son propre profit.

*chèvres et le poulailler pour les poulets. Tous les ménages ont construit les enclos. Ils nous ont dit que si on garde bien, ils viendront encore avec d'autres bêtes*¹⁶⁰.

On assiste ici à un développement clé à main et imposé. Pourtant, le développement local implique que les initiatives soient prises à la base. En réalité, il est important que les populations rurales à majorité pauvres participent elles-mêmes au processus de décision, à la planification et à l'exécution des projets ainsi qu'à leur suivi et évaluation. C'est dans ce sens que, Jean Pierre CHAUVEAU et Philippe Lavigne DEVILLE affirmaient que : « *Sans participation active des ruraux, notamment des groupes défavorisés, il n'y a guère de chance que les initiatives soient viables à long terme et que les injustices dans les campagnes puissent être corrigées* »¹⁶¹. Une telle affirmation sous-tend que la participation occupe une place de choix d'une part dans la réussite des projets de développement et d'autre part, dans la pérennisation des acquis des activités que vise le projet. La participation des populations aux projets de développement permettrait en effet d'abord de satisfaire leur désir légitime de prendre part à des décisions qui influent sur leur existence et leur mode de vie ; mais elle permettrait aussi d'identifier les besoins de satisfaire prioritairement, de mobiliser les ressources disponibles et de répartir au mieux les services ou les produits susceptibles de satisfaire ces besoins.

Certes il est possible, voire nécessaire, que cette participation prenne des formes différentes, en fonction des spécificités locales et notamment en fonction des différences culturelles de chaque localité. Il est judicieux de mettre sur pied les conditions indispensables à l'émergence d'une volonté collective chez les populations concernées lors de la mise en œuvre des projets de développement. Mais, dans le cadre du projet PRODEL, la prise de décision n'est pas prise en compte. En fait, la première étape d'identification auprès des populations a été bafouée et la population ne s'est pas appropriée du projet. Après des entretiens réalisés, l'homme Baka a une culture différente de celle des voisins Bantou et de ce fait, ne s'y connaît pas dans l'élevage. Le PRODEL a mis en œuvre l'activité dans toutes les zones où se déroule le projet pourtant l'élevage n'est pas accessible à tous c'est le cas des Baka de Bifolone cela nécessite l'implication de la commune de Messamena dans la mise en œuvre du projet pour définir les besoins prioritaires des populations dans le processus de développement qui les concerne.

¹⁶⁰ Entretien réalisé le 23 juillet 2022 à Bifolone à 17h45 min.

¹⁶¹ Jean-Pierre CHAUVEAU et Al, *La Dynamique des Sociétés Rurales Face aux Projets Participatifs de Développement Rural : Réflexions et Propositions d'Action à Partir d'Expériences d'Afrique de l'Ouest*, FAO, Rome, 1997, pp.11-20.

2. Participation de la commune à la mise en œuvre du Projet de Développement de l'Élevage

• Présentation et missions de la commune

Le développement local est devenu à partir des années 1960, une réponse d'une part à la mondialisation naissante, dont on commence à sentir les effets, d'autre part, à l'approche de l'aménagement du territoire à travers l'augmentation de la productivité, la création d'emplois et de richesses, la promotion de l'entrepreneuriat, l'accumulation de capital humain et l'amélioration de revenus des populations locales. D'où l'implication des collectivités territoriales décentralisées (CTD) dans la mise en œuvre des projets de développement.

En 1974, la commune est définie comme une collectivité publique décentralisée et une personne morale de droit public dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. L'année 2004 sera d'autant plus marquante car, elle renvoie à la promulgation des textes sur l'orientation et les modalités d'application de la décentralisation au Cameroun tout en précisant de façon claire les missions dévolues à la commune ainsi que les domaines de compétences de celle-ci. Quant à l'année 2010, elle devient une année charnière à travers le transfert de certaines compétences aux CTD, ce qui permet de préciser et de renforcer les missions dévolues à celles-ci¹⁶².

La commune en tant que collectivité territoriale décentralisée a des missions bien précises, qui se matérialisent à travers les domaines d'actions qui lui sont reconnus.

Selon la loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes en son article 3, « *la commune a une mission générale de développement local et d'amélioration du cadre et des conditions de vies de ses habitants* »¹⁶³. Pour y parvenir, en plus de ses moyens propres, elle peut solliciter le concours des populations, des organisations de la société civile, des autres collectivités, de l'État et des partenaires internationaux. Pour parvenir à ce dessein, des domaines d'intervention lui ont été attribués par la même loi.

Au rang des domaines de compétences des communes au Cameroun, figurent aussi bien des domaines liés à :

- l'action économique ;
- l'environnement et la gestion des ressources naturelles ;
- la planification, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'habitat ;

¹⁶² OCDE, 2007, *Organisation de coopération et développement local*. www.oecd.org/librairie

¹⁶³ La loi N°2004/018 du 22 juillet 2004, règles générales applicables aux communes, article 3.

- la santé, la population et de l'action sociale ;
- l'éducation, l'alphabétisation et de la formation professionnelle ;
- la jeunesse, des sports et des loisirs ;
- la culture et la promotion des langues nationales.

Ces domaines de compétence se matérialisant à travers le transfert de compétences aux CTD suite aux neuf (09) décrets du 26 Février 2010 ; aux quatre (4) de 2011 et aux trois (03) décrets de 2012. Ainsi, divers secteurs tels que l'agriculture et le développement rural, le développement urbain et l'habitat, l'élevage, les pêches et industries animales, l'eau et l'énergie, les travaux publics, la santé publique, les affaires sociales, la promotion de la femme et de la famille, les arts et la culture, le commerce, l'éducation de base, les petites et moyennes entreprises, l'économie sociale et l'artisanat, le tourisme sont mis en œuvre¹⁶⁴.

Aussi, dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et appui au développement local, le gouvernement avec le soutien des partenaires au développement tel que (la Banque Mondiale) a mis en place plusieurs projets et programmes qui œuvrent au quotidien pour la promotion du développement économique et sociale au rang desquels : le Projet de Développement de l'Élevage. En effet, les collectivités locales sont des organes par excellence pour accompagner les initiatives de développement local.

Toutefois, l'aspect relatif à la participation de la commune à la mise en œuvre du PRODEL est mentionné dans l'organigramme du Plan pour les Populations Autochtones ne se ressort pas sur le terrain. Après plusieurs entretiens, il ressort que, les CTD ont été écarté du projet du fait d'un manque de collaboration et de convivialité dû au manque de confiance par les promoteurs du projet et le non-respect des principes d'accords inscrits dans le cahier de charges. C'est dans ce sens que le chef service des affaires sociales affirme que :

« L'Échec du PRODEL vient du fait que les promoteurs du projet nous ont écarté. Ils ne nous ont pas fait confiance, ils ne nous ont pas impliqués dans tout le processus. Ce qui avait été dit dans les cahiers de charge n'ont pas été respecté. Le PRODEL n'a pas payé le suivi des bêtes, le service vétérinaire »¹⁶⁵.

Le développement local implique la participation des populations concernées à leurs propres aspirations. Par contre, lorsqu'on impose des projets, on s'engage dans un engrenage dangereux qui ne manquerait pas d'ouvrir la voie à des abus compromettant tout développement à partir de la base. Pour se faire, le développement ne peut être atteint que dans la mesure où

¹⁶⁴ Darrel MPELE, *Actions communales et développement territorial dans la commune d'Abong-Mbang région de l'Est Cameroun*, 2020, p. 56-60.

¹⁶⁵ Entretien réalisé le 20 juillet 2022 à Messamena à 9h30 min.

les populations sont associées à sa définition et à sa mise en œuvre avec l'appui participatif de la commune, d'où l'intérêt d'analyser la mise en œuvre du PRODEL chez les Baka de Bifolone.

CHAPITRE 4 : SOCIO-ANALYSE DE LA MISE EN OUVRE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE A BIFOLONE

Dans le cadre de ce chapitre, il est question de procéder à une double lecture de la mise en œuvre du Projet de Développement de l'Élevage dans le village Bifolone. Plus encore, il a été présenté plus haut un ensemble d'activités prévues dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet sur le terrain en direction des Baka de Bifolone. Il est question dès à présent de vérifier la concordance entre les activités prévues et les résultats obtenus. Par la suite, un rapprochement sera fait entre le processus de développement local et la mise en œuvre pour apprécier le niveau de participation des bénéficiaires à la mise en œuvre du PRODEL dans le village Bifolone.

I. SOCIO-CRITIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PRODEL

Il sera question ici de à mettre en exergue un certain nombre d'éléments ou de données documentaires et primaires permettant d'apprécier sous l'angle de l'efficacité, de la pertinence et même de la viabilité perçue par les bénéficiaires, la mise en œuvre du PRODEL dans le village Bifolone sous la double approche intra-projet et extra-projet.

I. CONTRIBUTION DU PRODEL AU DÉVELOPPEMENT LOCAL DU VILLAGE BIFOLONE

Il est question ici de procéder à une analyse documentée par les données de terrain et théories scientifiques de la relation qui existe entre les mécanismes de mise en œuvre du PRODEL et le processus de développement local tel que mise en œuvre dans le campement Bifolone. Il est de fait question d'aller au-delà des perceptions des acteurs impliqués pour interroger les faits et les pratiques sociales des uns et des autres impliqués dans ce projet et le processus à la base d'amélioration des conditions de vie du peuple Baka de Bifolone.

I.1. Principes en matière de développement local

Le Développement loin d'être la croissance économique d'un pays ou en lien avec une population est le processus par lequel un peuple s'approprie son propre bien-être et participe à toutes les étapes du changement. C'est là l'un des piliers du développement local : la participation.

1. Analyse de la participation des bénéficiaires dans la mise en œuvre du PRODEL

La participation est un concept polysémique. En effet, les approches développées par les uns et les autres dans le cadre des projets et programmes de développement s'avèrent

complémentaires et visent à améliorer surtout leur impact sur la population. Ce point consacré exclusivement à la participation devrait permettre d'explicitier son contenu et de situer les responsabilités de chaque acteur dans sa mise en œuvre.

- **Le modèle de participation mis en pratique dans le cadre du Projet de Développement de l'Élevage à Bifolone et ses limites**

L'approche participative est considérée comme étant l'unique stratégie d'intervention en mesure d'assurer l'appropriation locale et de favoriser l'émergence d'une dynamique d'auto développement. Malgré l'importance grandissante accordée au renforcement des pouvoirs des groupes marginalisés au sein des discours sur la lutte contre la pauvreté, la participation demeure essentiellement utilitariste, c'est-à-dire comme un moyen d'assurer l'adhésion des populations au projet.

Le premier mécanisme de participation des populations riveraines fut la réalisation d'un « plan en faveur des populations pygmées » dans le cadre des études socioéconomiques et des études d'impact environnemental et social du projet. Afin de recueillir les « vrais besoins » des populations locales, ces méthodes sont fondées sur la mise en place de focus groups regroupant les femmes, les jeunes, les vieux et les hommes des populations Pygmées.

Les diagnostics participatifs permettent de consulter les gens. On fait en sorte que tous puissent avoir l'information nécessaire sur le projet au moyen de réunions, d'assemblées générales, d'entretiens et de "focus group". Ensuite, il faut recueillir l'engagement et l'opinion des uns et des autres. Au moyen des "focus group", les préoccupations des femmes, des hommes, des jeunes et des vieux seront ensuite intégrées dans un plan d'ensemble¹⁶⁶.

Il est intéressant ici de souligner, qu'à partir des témoignages recueillis sur le terrain, il se dégage une tendance des intervenants à envisager les diagnostics participatifs davantage comme une étape de collecte d'informations sur le milieu au sein duquel ils seront appelés à intervenir que sur les réels besoins des populations riveraines. Comme le souligne un enquêté Baka : « *Ils sont venus nous parler de l'élevage nous avons seulement accepté. Parce qu'on accepte tous les projets qui viennent nous trouver sur place. Ils nous ont proposé qu'ils font dans l'élevage on a accepté. Nous on ne connaît rien dans l'élevage* »¹⁶⁷.

De même, ces études ont été conduites par les équipes de projet de façon rapide et peu rigoureuse reflétant beaucoup plus l'expression des besoins et préoccupations d'un nombre limité de villages et le plus souvent, d'un nombre également limité de personnes. En effet, « *Quand on arrive dans le village, ce sont eux les leaders et à chaque fois c'est eux qui parlent.*

¹⁶⁶ Centre canadien d'Étude et de Coopération Internationale.

¹⁶⁷ Entretien réalisé le 22 juillet 2022 à Bifolone à 11h59 min.

Ces individus tentent de monopoliser la démarche en exprimant au nom du village les opinions et intérêts d'une minorité »¹⁶⁸.

Il ressort également des entretiens avec les populations que la plupart des résolutions (respect des droits des populations, paiement des indemnités, relocation des populations prises lors des consultations publiques réalisées en amont à la mise en œuvre du projet n'ont jamais été respectées. Le deuxième mécanisme est la mise en place des comités locaux de suivi du projet censés représenter les intérêts des populations riveraines directement impactées par le projet lors de sa mise en œuvre. Au même titre que les structures de participation, ces comités ont été le plus souvent accaparés par une minorité influente des villages. Selon l'étude mentionnée précédemment, la non transparence des pratiques de gestion entretient les querelles villageoises ainsi que la présence d'un climat de suspicion sur de possibles détournements.

De façon générale, la participation n'est pas exempte d'ambiguïtés ; en effet, beaucoup de projets et programmes à l'instar du projet de développement de l'élevage à Bifolone disent utiliser des démarches participatives pour mener à bien leurs objectifs, ces démarches sont-elles réellement participatives ? Cette partie du travail a permis de répondre par la négative à cette question. Il est important de se pencher actuellement sur les perceptions des résultats par les bénéficiaires Baka.

2. Analyse des niveaux de participation dans la mise en œuvre du PRODEL

Il sera question ici de faire une lecture de la participation des Baka à la mise en œuvre du PRODEL, de la phase de conception, en passant par la phase de réalisation à la phase de fonctionnement avec les Baka.

- **Lecture de la participation des bénéficiaires à la phase de conception du projet**

L'analyse montre qu'au cours de la phase de conception du projet, une fois la population consciente du problème, elle devra prioriser les besoins qui s'inscrivent en droite ligne avec le projet, définir un cadre institutionnel tout en responsabilisant les parties prenantes et mobiliser les ressources nécessaires. Au cours de cette même phase, les agents extérieurs ont la charge de communiquer toutes les informations intéressant la population à travers des cadres de concertation et de conduire les études en rapport avec le projet. Il en ressort que dans la conception du projet de développement de l'élevage chez les Baka de Bifolone, ces derniers n'ont pas été impliqués. L'élevage n'est pas un problème primordial chez les Baka. Car, ces derniers n'ont pas une culture d'élevage. Le PRODEL n'a pas tenu compte de la

¹⁶⁸ Entretien réalisé le 28 Aout 2022 à GDA à 16h02 min.

culture Baka pourtant tout projet doit aller en droite ligne aspirations des populations. Pourtant ces derniers font face à de nombreux problèmes tels que l'électricité, d'éducation, de route, de carte nationale d'identité, d'acte de naissance, un appui dans l'agriculture que les promoteurs de projets devraient se pencher pour aider les Baka à sortir de leur sous-développement qu'ils plongés depuis plusieurs années. C'est dans ce sens qu'une Baka bénéficiaire du PRODEL affirme :

Le PRODEL est arrivé ici en 2017. Ils sont venus nous parler de l'élevage. Qu'on devait nous donner les chèvres, les moutons et les poulets. Ils ont demandé ce que chacun devait faire, nous avons choisi en priorité les moutons et poulets. Parce qu'on voyait monsieur ISSA faire dans l'élevage et on s'est dit qu'on allait s'en sortir aussi. Après, ils nous ont dit qu'on devait construire les enclos pour qu'ils viennent nous donner les bêtes et chose qui a été fait¹⁶⁹.

En fait, il en ressort que, les Baka de Bifolone ont été impliquées dans le projet à la phase de mise en œuvre du projet. Car, la phase de conception a été marquée plutôt des réunions permettant le choix de différents actifs productifs au lieu d'un choix d'activités qui sied avec leur culture ou les problèmes majeurs que connaît le campement Baka. « *Ils sont arrivés ici nous parler de l'élevage. Ils nous ont dit qu'ils font dans l'élevage et ils nous ont proposé ce qu'ils devaient faire et chacun choisissait ce qu'il voulait faire* »¹⁷⁰. Affirme une bénéficiaire Baka.

- **Lecture à la phase de réalisation du projet avec les Baka**

Au niveau de la phase de réalisation du projet, la population participe en fournissant la main-d'œuvre et les matériaux sollicités. Du même coup, les agents extérieurs s'intéressent à l'assistance technique et assure la formation de la main-d'œuvre disponible pour la rendre opérationnelle. À cet effet, pour les Baka de Bifolone, la réalisation du projet s'est faite par une participation active à travers la construction des enclos pour des chèvres et moutons et des poulaillers à travers le matériel traditionnel (planche).

En revanche, la plupart des Baka affirment qu'ils n'ont pas reçu de formation avant la mise en œuvre du projet et un manque de suivi du projet de 2017 à mai 2022 ayant pour conséquence, les enclos construits se sont endommagés avant l'arrivée des bêtes parce la distribution des bêtes s'est faite en mai 2022 pourtant elle était prévue en 2017 après construction des enclos. Cela se justifie à travers les propos suivants :

C'était en 2017 que le projet est arrivé ici au village. Ils nous parlent de l'élevage, ils nous ont demandé de construire les enclos on a construit. C'est 5ans plus tard que les bêtes arrivent. On était même déjà découragé qu'ils sont venus nous

¹⁶⁹ Entretien réalisé le 23 juillet 2022 à Bifolone à 19h08 min.

¹⁷⁰ Entretien réalisé le 23 juillet 2022 à Bifolone à 16h30 min.

tromper comme beaucoup le font. C'est en mai 2022 qu'ils sont d'abord venus avec les poulets, maintenant en juillet avec les chèvres. On était très content, mais le projet nous a déçus quand les animaux ont commencé à mourir. Ils ont même contaminé les moutons et chèvres qu'ils ont trouvé ici au village. Les moutons de monsieur ISSA environ 20. On avait même déjà peur que ça nous contamine aussi. Les chèvres sont arrivées étant déjà malades. Ils nous ont dit que c'était les chèvres du Nord¹⁷¹.

- **Lecture à la phase de fonctionnement du PRODEL avec les Baka**

Au cours de la phase de fonctionnement, la population se prononce sur l'évolution des travaux et s'organise pour prendre le relai. Pendant ce temps, les agents extérieurs rédigent le rapport d'achèvement et assistent la population à l'entretien des ouvrages. Dans ce sens, la mise en œuvre du PRODEL chez les Baka n'est pas véritablement visible. Car, à peine les animaux reçus quelques jours plus tard on observe la mort du bétail chez les bénéficiaires. Donc, les Baka ne se sont véritablement pas imprégnés du projet du fait de la mort subite de leurs chèvres et poulets.

L'appropriation d'un projet suppose tout un changement d'attitude et de comportement chez les populations concernées par le projet. En effet, Certains auteurs comme Bernard Lecomte pensent que, le problème majeur des interventions pour le développement n'est pas seulement basé à l'incapacité de transformer les conditions de vie d'existence, mais aussi la difficulté d'amener les populations à s'approprier les valeurs et les exigences d'un modèle extérieur de développement. Il affirme à ce propos que :

Se développer, pour un groupe, c'est résoudre des problèmes de nourriture, d'éducation, de santé etc....Cet effort est interne au groupe ; il est issu d'une décision interne. Cette décision ne s'accouche pas ('tout est cadeau '), ni dans le paternalisme ('si vous faites ceci, nous vous donnerons cela '). Elle naît d'une situation où tous les membres du groupe ont pour des raisons qui peuvent être très diverses, le 'ras de bol' de ce qui est, et éprouvent un besoin commun et violent d'autre chose. Cette naissance n'est pas programmable, elle est un saut conscient dans l'inconnu, c'est ce que Paolo Freire appelle 'l'inédit possible'¹⁷².

Dans ce sens, le projet de développement de l'élevage apparaît comme un projet de changement social pour les Baka de la localité de Bifolone. Par essence, les peuples autochtones Baka de Bifolone sont des chasseurs-cueilleurs, ils ne s'y connaissent pas dans l'élevage. Vue leur cohabitation avec les Bantou, ces derniers acceptent de subir une auto-révolution en acceptant d'être appelés « éleveurs ». Après sensibilisation et consultations auprès des Baka, les ménages bénéficiaires du PRODEL ont participé à la construction des enclos pour chèvres et poules. Ils disent être prêts à mener des activités d'élevage. Certains

¹⁷¹ Entretien réalisé le 23 juillet 2022 à Bifolone à 18h30.

¹⁷² Bernard LECOMTE, 1986. *L'aide par projet, limites et alternatives*, OCDE, Paris. Pp. 20-27.

Baka y sont déjà habitués à élever les poules. C'est ce que laisse penser un membre de la communauté Baka de Bifolone lorsqu'il affirme :

Nous sommes disposés à faire l'élevage des moutons et poulets. Nous voyons aussi nos frères Bantou et M. ISSA faire de l'élevage. Le PRODEL nous arrive comme un don, l'État pense aussi à nous. Les produits de l'élevage nous permettront aussi de nous soigner. Nous en profiterons aussi pour envoyer nos enfants à l'école¹⁷³.

Le peuple Baka qui, autrefois gardien des animaux des autres. En réalité, les chèvres et poulets appartenaient à leurs voisins, les Bantou. Ils ont donc accepté de passer du statut de simples gardiens d'animaux à celui de propriétaires. L'élevage des chèvres et poulets présente un intérêt pour les besoins alimentaires. Les Baka de Bifolone justifient leur volonté de se lancer dans ladite activité par l'impérieuse nécessité de constituer une sorte d'épargne pour les maladies. Ils n'ont jamais connu aucune forme d'assurance maladie. Les chèvres et les poulets représentent également des crédits scolaires. Affirme un membre de la communauté Baka de Bifolone : « *ceux qui nous poussent à accepter le projet c'est l'argent pour pouvoir envoyer les enfants à l'école* »¹⁷⁴. Il se dégage un certain nombre de logiques d'actions communautaires et personnels qui amènent les acteurs à accepter le projet quoique celui-ci ne soit pas toujours adapté à la culture des acteurs impliqués.

II. Analyse du PRODEL à partir des activités prévues et réalisées

Il est question dans ces développements de présenter les objectifs définis dans le cadre du PRODEL à savoir : améliorer la productivité des systèmes ciblés, la commercialisation de leurs produits pour les bénéficiaires sélectionnés et, d'apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise éligible ou d'urgence dans le secteur de l'élevage. En ce qui concerne l'appui en faveur des Baka de Bifolone, le projet doit apporter aux Baka des bénéfices socio-économiques compatibles avec leur culture. Les éventuels engagements du PRODEL à l'endroit des Baka sont représentés dans le tableau ci-dessous :

¹⁷³ Entretien réalisé le 22 juillet 2022 à Bifolone à 19h30 min.

¹⁷⁴ Entretien réalisé le 23 juillet 2022 à Bifolone à 16h20 min.

Tableau 12: Analyse des activités du projet

Objectifs du projet	Composantes	Prévision du projet	Réalisation	Observations
Objectif Général : Contribuer à l'amélioration de l'impact de l'élevage sur la vie des Baka à travers la promotion de l'élevage des espèces qui peuvent se développer avec un minimum de soins et qui sont peu vulnérables aux épidémies	Les Baka sont propriétaires des bêtes/sujets	100% des poulets bêtes achetés et remis aux ménages Baka	30 bêtes et 100 poulets sont achetés et remis aux ménages Baka	Disponibilité de quelques poulets et bêtes survécus dans la localité
Objectif Spécifique 1 : Développer les activités d'élevage en faveur des populations	Construction des infrastructures pour sécuriser les bêtes	01 poulailler/enclos par ménage retenue	32 ménages Baka ont construit des enclos et poulailler	Tous les enclos construits par les ménages Baka se sont gâtés avant l'arrivée des bêtes
Objectif Spécifique 2 : Favoriser le développement de la commercialisation et l'amélioration des conditions de vie des Baka	Les bêtes sont acquises et remis aux ménages Baka	Au moins 10 poulets traditionnels, 04 chèvres ou moutons ; 03 porcs et 03 ruches par ménage selon le choix	10 poulets traditionnels et 02 chèvres ont été remis par ménage bénéficiaire. Pas de porcs, ni de ruches	Les bêtes acquis et remis ne sont pas achetées dans la localité. Tous les ménages n'ont pas reçu des actifs productifs comme prévu au départ. 10 ménages des poulets traditionnels à raison de 10 par ménage, 15 ménages ont reçu 30 chèvres à raison de 02 chèvres males par ménages
Objectif Spécifique 3 : Mettre en place un dispositif d'accompagnement	Distribution des intrants de bonne qualité et en quantité suffisante et délais	Kits de matériels disponibles (mangeoire, abreuvoir, provende, produits de soins, etc.)	30 bêtes ont été reçues, des vaccins, une seringue automatique	Les intrants étaient de mauvaise qualité. Les bêtes sont arrivées étant déjà malades, certaines mouraient à leur arrivée au village
Objectif Spécifique 4 : Assurer le suivi des activités de mise en œuvre du PPA	Équiper les leaders en matériel pour l'entretien des poulaillers/enclos	Acquérir un petit équipement pour nettoyer et rendre propre l'espace de vie des bêtes (bottes, gangs, blouse, pelles, balaies...)	Aucun kit n'a été doté à cet effet	Les ménages Baka gardaient leurs bêtes dans les maisons d'habitation.
	Formaliser la collaboration avec les leaders et les ménages	Signer les conventions avec les leaders et ménages, prendre en charge les déplacements des sectoriels vers la communauté Baka de Bifolone	Les déplacements du sectoriel n'a pas été pris en charge pour le suivi des bêtes	Non-respect des accords du protocole, le PRODEL n'a pas payé le sectoriel pour le suivi des bêtes

	Sensibiliser les Baka sur l'importance des activités pastorales	Chaque présence sur le terrain devrait être une occasion de sensibiliser les Baka sur l'importance de l'élevage pour l'amélioration de leurs revenus et de leurs conditions de vie	Le chef SAS a fait la sensibilisation, la mise en confiance aux Baka	Les Baka de Bifolone sont engagés
	Suivi-évaluation	Le suivi sera fait par les descentes sur le terrain des SAS et DAEPIA, à raison de 02 descentes mensuelles	Aucune descente n'a été faite pour le suivi des bêtes	L'homme Baka a perdu confiance car le projet a mis long

Source : Données de terrain, juillet 2022, et le manuel d'exécution du PRODEL.

Cinq ans après la fin du financement, il est constaté que l'activité d'élevage ne se déroule pas comme prévu dans la localité de Bifolone. En effet, les réalisations physiques prévues ont été inférieures à celles qui figuraient sur le plan d'actions en faveur des populations pygmées. Cet écart est dû à plusieurs éléments à savoir : le retrait des sectoriels Délégation d'Arrondissement de l'Élevage, de la Pêche et des Industries Animales (DAEPIA) et le chef Service des Affaires Sociales (SAS) dans le suivi des activités du projet. Le PRODEL qui est l'organe pilote de la mise en œuvre du projet a voulu lui-même s'impliquer dans tous les activités du projet pourtant les opérations de chaque partie prenante avaient été bien définie au départ. C'est dans ce sens que le chef SAS affirme que : « *le pilote a décidé de suivre le projet et le délégué de l'élevage n'avait qu'à suivre. Je pense être déçu de l'approche du PRODEL* »¹⁷⁵. À cela, il faut ajouter que les enclos et poulaillers construits par les ménages Baka ont subi des dommages importants avant l'arrivée des bêtes. Cela s'explique par la lenteur dans la mise en œuvre du projet. Comme affirme le chef Baka :

*Avec l'arrivée du PRODEL à Bifolone en 2017, parlant de projet de développement, c'est l'affaire sociale qui est arrivée. Nous avons choisi les bêtes en priorité les moutons et les poulets. Après ils nous ont sensibilisé sur le fait d'élaborer les enclos. Ils nous ont dit, dès qu'on finit de construire les enclos, ils viendront nous donner les bêtes. Après 5 ans, les enclos se sont gâtés, on a désespéré. On a décidé de ne plus construire d'enclos tant qu'on ne voit les bêtes*¹⁷⁶.

De plus, après plusieurs entretiens réalisés, il en ressort que, les bêtes acquis et remis aux Baka de Bifolone ne sont pas achetées dans la localité, et tous les ménages n'ont pas reçu des actifs productifs comme prévu au départ. Cela se justifie par les propos suivants : « *si on achetait les bêtes de chez nous, il y'aurait aucun problème. Ils sont venus avec les bêtes d'autres*

¹⁷⁵ Entretien réalisé le 21 juillet 2022 à Messamena à 09h06 min.

¹⁷⁶ Entretien réalisé le 23 juillet 2022 à Bifolone à 20h50 min.

localités. Les bêtes arrivées venaient du Nord ». ¹⁷⁷ Les intrants étaient de mauvaise qualité de l'avis des bénéficiaires. Les bêtes sont arrivées étant déjà malades, certaines mouraient en cours de chemin, les poussins de moins de 5 jours. La non maîtrise des techniques d'élevage chez les Baka a entraîné la mort des actifs productifs en ce qui concerne les poulets et chèvres. D'où l'affirmation suivante :

Quand j'ai vu les poussins mourir, j'ai dit à mes frères que ce n'est pas comme cela qu'il fallait faire. J'avais appris un peu d'élevage à Abong-Mbang. Donc je connais un peu et je comptais bien me prendre. Les chèvres amenées étaient en divagation pour pouvoir se nourrir ¹⁷⁸.

Les bêtes arrivées n'étaient pas en quantité suffisante pour tous les bénéficiaires Baka. Dix (10) ménages ont reçu des poulets traditionnels à raison de 10 par ménage, 15 ménages ont reçu 30 chèvres à raison de 02 chèvres mâles par ménage.

1. Critères d'appréciation de la mise en œuvre du projet

- **Une efficacité à l'épreuve des contraintes exogènes**

Les objectifs fixés par le PRODEL et relevés plus haut ont été atteints à travers l'exécution des tâches prévues dans le cadre de ce projet. En effet, à l'objectif de développer les activités d'élevage en faveur des populations, il a été question de pour les ménages Baka bénéficiaires du PRODEL de tisser des nattes, la recherche des poteaux et planches pour la construction des enclos pour chèvres et poulaillers pour poulets. Malgré le fait qu'après construction de ces différentes structures d'abri pour les animaux, il ressort que ces enclos et poulaillers se sont endommagés du fait de la lenteur de la mise à disposition des intrants de base aux bénéficiaires (la distribution des bêtes/sujets). Comme l'affirme un bénéficiaire :

Lorsque le projet est arrivé ici au village, nous étions tous engagés. Tous les ménages ont construit les enclos, parce qu'on nous a dit que c'est après avoir construit qu'ils viendront nous donner les bêtes. Mais le projet a mis long depuis 2017 et ils sont arrivés en Mai pour venir remettre les poulets, on se disait qu'ils sont venus nous tromper comme beaucoup le font. Les enclos qu'on avait construits se sont encore gâtés et on a décidé de ne plus construire sauf si on voit les bêtes ¹⁷⁹.

En ce qui concerne l'élevage des chèvres dans les petits enclos, il était question ici des conseils, construction des enclos, système d'alimentation d'animaux en enclos, suivi de la santé des animaux. En effet, les Baka jouaient le plus souvent le rôle de gardien des animaux des autres. En réalité, les chèvres et poulets appartenaient aux voisins Bantou. Ils consentent donc

¹⁷⁷ Entretien réalisé le 22 juillet 2022 à Bifolone à 10h30 min.

¹⁷⁸ Entretien réalisé le 26 juillet 2022 à Bifolone à 17h15 min.

¹⁷⁹ Entretien réalisé le 23 juillet 2022 à Bifolone à 17h30 min.

à passer de statut d'ordinaires surveillants des animaux des autres à celui de propriétaires, d'où l'affirmation suivante :

Avec l'arrivée du PRODEL j'étais très content. Nous sommes disposés à élever les poulets et porcs. Nous avons vu monsieur MOUSSA s'y mettre. Et on a dit que nous aussi nous pouvons réussir cet élevage. Le PRODEL est venu vers nous comme un don du Ciel. Les produits de l'élevage étaient censés nous soigner. Nous devrions en profiter aussi pour envoyer nos enfants à l'école¹⁸⁰.

L'élevage des chèvres et poulets les intéresse pour les besoins alimentaires. Les Baka justifient leur envie d'avoir accepté de se lancer dans ladite activité par l'urgence de constituer une sorte d'épargne maladie. Ils n'ont jamais connu de caisse santé. Les chèvres et les poulets représentent également des crédits scolaires. Il en ressort que les objectifs fixés au départ n'ont pas été réalisés. Car, les enclos construits par les Baka « se sont gâtés » comme l'affirme un bénéficiaire, parce que le projet a pris plus de temps que prévu avant son démarrage effectif. Il en ressort un manque d'aliments et de kits sanitaires pour les bêtes distribués chez les Baka du campement Bifolone, comme l'affirme un sexagénaire Baka :

On nous a donné les bêtes sans aliment sans vaccin. On préparait du riz et on les donnait, on ne savait quoi les donner. Une fois le vétérinaire de Somalomo était passé les vaccinés ; nous même achetons le vaccin. Les chèvres ont commencé à mourir on ne savait quoi faire. Je n'avais jamais vu comment on vaccine la chèvre¹⁸¹.

En ce qui concerne la commande et la livraison des bêtes, il était question d'identifier des potentiels fournisseurs achat et livraison des intrants. C'est le prestataire de service LANAWAL qui assurait cette tâche dans la localité de Bifolone. Malgré la distribution tardive des intrants chez les Baka de Bifolone, cet objectif a été atteint.

Pour ce qui est de l'acquisition des intrants (bêtes et aliments) en qualité et quantité suffisante, il était question que chaque ménage bénéficie de ses sujets en fonction de l'activité. Ici, l'objectif était de distribuer dix poulets villageois donc huit femelles et deux males, pour ce qui est des chèvres, chaque ménage devrait bénéficier de quatre chèvres dont trois femelles et un male. De ce fait, il ressort que, les Baka ont bel et bien reçus les bêtes, malgré qu'elles soient arrivées étant déjà malades et en quantité insuffisante pour tous les ménages bénéficiaires du PRODEL. Souligne un enquêté Baka :

Les bêtes sont arrivées en fin juin. Dès leur arrivée au village ils étaient déjà malades. On nous a ramené les chèvres du Nord qui ne sont pas habituées avec notre village. Ces chèvres avaient une épidémie et ont contaminé les moutons de monsieur ISSA. Il y'a eu plus de 20 moutons morts. On ne savait quoi faire, on les a vaccinés le premier jour qu'ils sont arrivés le vétérinaire n'est plus venu

¹⁸⁰ Entretien réalisé le 23 juillet 2022 à Bifolone à 9h30 min.

¹⁸¹ Entretien réalisé le 22 juillet 2022 à Bifolone à 12h30 min.

*jusqu'aujourd'hui. Pourtant si on prenait les chèvres du village comme le vétérinaire de Somalomo a fait, on ne serait pas dans ces problèmes. Nos frères d'Ayéne n'ont pas de problème avec leurs chèvres. Les poulets donnés étaient trop petits. On ne savait quoi les donner. On achetait le riz et les donnait*¹⁸².

En somme, au vu des objectifs élaborés dans le document cadre de la mise en œuvre du PRODEL, il se dégage que l'ensemble des objectifs assignés à ce projet ont été atteints malgré des écarts observés à la phase pilote en 2019.

- **Pertinence et cohérence perçue**

Au regard des documents majeurs du PRODEL, le projet est « très pertinent », car il épouse la vision économique de l'Etat qui est celle de réduire la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des peuples Baka de Bifolone;

Le projet est cohérent d'une part, avec la stratégie d'intervention du PRODEL, à travers la distribution des actifs productifs (chèvres/poulets) qui cadrent avec la localité en question. De plus, représente une activité génératrice de revenus pour les Baka. En outre, le projet représente une activité génératrice de revenus pour les bénéficiaires. En effet, par effet de mode, les anciens bergers des troupeaux des Bantou (les Baka de Bifolone) deviennent propriétaire, toute chose qui représente pour eux une ascension sociale, car passe du statut d'employé à celui de propriétaire parfois sans grande maîtrise des rudiments de l'élevage ou de formation sérieuse y relative. C'est dans ce sens qu'un bénéficiaire affirme : « *on ne connaît rien dans l'élevage. Je n'ai jamais vu comment on vaccine les animaux. Lorsque les bêtes sont arrivées nous ne savions pas comment faire. Nous acceptons tous les projets qui viennent nous retrouvés ici* »¹⁸³.

Les objectifs du projet chez les peuples autochtones Baka de Bifolone n'ont pas été tous respectés de l'avis de certains. Car, les actifs productifs (poulets et chèvres) distribués n'ont pas concourus à la résolution des problèmes posés en accord avec le plan en faveur de ces peuples pygmées dans le cadre de la mise en œuvre du projet. C'est dans cette perspective que certains bénéficiaires formulent les plaintes teintées d'un soupçon de regret de la vie qu'y avaient avant leur expulsion des forêts en ce sens :

*On nous a donné les chèvres et poulets pour arrêter la brousse, mais le projet nous a déçu. On savait que ce projet allait nous aider à envoyer nos enfants à l'école, nourrir la famille, se faire soigner. Les bêtes qu'on m'a données sont mortes. Je savais que ma vie allait changer. Au vue de ce que monsieur Issa ¹⁸⁴gagne quand il vend ses moutons, on était très contents au départ mais on est déçu. C'est comme si le projet n'avait pas eu lieu.*¹⁸⁵

¹⁸² Entretien réalisé le 23 juillet 2022 à Bifolone à 16h45 min.

¹⁸³ Entretien réalisé le 23 juillet 2022 à Bifolone à 18h30 min.

¹⁸⁴ C'est un commerçant Nigérian, éleveur habitant dans le campement Baka de Bifolone.

¹⁸⁵ Entretien réalisé le 22 juillet 2022 à Bifolone à 9h10 min.

L'approche adoptée était celle basée sur la participation active des bénéficiaires dans tout le processus de l'élaboration du plan (de l'identification à la mise en œuvre, en passant par le suivi-évaluation). L'implication des bénéficiaires s'est faite à travers des actions participatives, mais éloignées de la phase de conception du projet : constructions des enclos et poulaillers.

- **Efficienc e perçue et efficacité perçue**

En ce qui concerne le coût, la rapidité et l'efficacité en matière de gestion des activités, le déroulement des actions est loin d'être satisfaisant de l'avis des acteurs impliqués, notamment les bénéficiaires. La distribution des actifs productifs ne s'est pas faite au même moment. Les poulets sont arrivés au mois de Mai 2022 et les chèvres, au mois de Juin de la même année. Mesurer l'efficacité, c'est comparer les objectifs de départ et les résultats obtenus, apprécier les écarts entre ce qui est réalisé et ce qui avait été prévu¹⁸⁶.

Les résultats montrent que le projet n'a pas contribué à la réalisation de l'objectif spécifique d'amélioration des conditions de vie des peuples autochtones Baka de Bifolone. Contrairement à l'engouement qu'a suscité la demande et la distribution des chèvres (68) d'une part et de poules (140) pour les ménages Baka d'autre part. Mais la proportion des bêtes reçues lors de la distribution n'était pas en quantité suffisante et de mauvaise qualité. Soit 28 chèvres et 100 Poulets, comme le relève un enquêteur Baka :

Les chèvres arrivées étaient déjà malades. Les chèvres et les poulets n'étaient pas en quantité suffisante pour tout le monde. Chacun devait avoir 4 chèvres trois femelles et un mal par ménage. Les poulets étaient très petits de moins de 5 jours, certains avaient 10, 08. Les chèvres qui n'étaient pas adaptés à notre environnement. On nous a dit que ces chèvres venaient de l'Extrême-Nord. Nos bêtes sont mortes quelques jours après leur arrivée ici. On ne savait pas comment faire pour les nourrir, ou vacciner. Le délégué nous avait promis de repasser mais il n'est plus venu. Depuis que je suis née je n'ai jamais vu là où on vaccine les bêtes¹⁸⁷.

À travers ces propos, l'élevage apparaît comme étant en dehors de la culture Baka. Pour s'y faire, il faut de l'acculturation¹⁸⁸.

¹⁸⁶ Ce critère d'efficacité est parfois difficile à apprécier, car nombreux sont les projets pour lesquels les objectifs ont été mal définis ou mal quantifiés au départ (BEAUDOUX Etienne et al, 1992: p.168).

¹⁸⁷ Entretien du 23 juillet 2022 à Bifolone à 17h45 min.

¹⁸⁸ En sociologie ou psychologie, le terme "acculturation" désigne le processus d'adaptation d'un individu ou d'un groupe venant d'ailleurs, à une culture locale, entraînant l'abandon partielle ou totale des éléments de leur propre culture.

- **Impact et durabilité perçue**

L'analyse de l'impact consiste à faire une appréciation sur tous les effets d'une action sur l'environnement (impact technique, économique, social, politique, écologique). L'effet du projet sur l'environnement globalement négatif. Ce projet n'a pas eu d'apport très significatif dans l'amélioration des conditions de vie des Baka de Bifolone. Toutefois, on observe une nouvelle variété de quelques poules et chèvres qui ont survécus dans le village ; pour les Baka, l'acquisition d'un certain nombre de connaissance dans la pratique de l'élevage, certains d'entre eux mangeait les chèvres mortes ; pour les Bantou, il ressort l'achat des bêtes chez les Baka à vil prix. Après l'observation de la maladie des bêtes par les Baka, certains se sont dirigés vers leurs voisins Bantou pour vendre ; pour le Ministère des Affaires Sociales (MINAS), ce projet leurs a permis d'entrer en contact avec les Baka et les connaître. Bien que ce projet soit en phase avec la vision 2035 du Cameroun, qui vise l'accélération de sa croissance économique à travers la distribution des actifs productifs avec l'implication de toutes les couches de la nation (les peuples autochtones Baka de Bifolone), on n'arrive pas à percevoir la plus-value de ce projet de développement de l'élevage à Bifolone chez les Baka. C'est ce qui fait dire à Paul MESSA que : « *l'arrivée des bêtes étaient une nouvelle chose pour nous. Les nouvelles variétés de chèvres et poules dans le village. On était très contents. Quand les bêtes ont commencé à mourir, on était déçu* »¹⁸⁹.

La durabilité ou la reproductivité permet de mesurer les changements survenus dans la vie des populations Baka de Bifolone. Ces changements sont corrélés à l'introduction du PRODEL dans leur communauté. L'analyse de la viabilité consiste à apprécier la capacité des actions à se poursuivre de manière autonome lorsque les appuis extérieurs auront cessé. Alors que l'analyse de la reproductibilité (une extension du critère de viabilité) consiste à déterminer si une action peut être reproduite ailleurs ou si les moyens mis en œuvre pour assurer son succès sont tels qu'elle constitue nécessairement une expérience isolée et non reproductible. En effet, la capacité des populations autochtones Baka de Bifolone à reproduire l'élevage est perceptible dans leur discours. L'expérience vécue dans le PRODEL suscite en eux un engouement de faire et refaire dans l'élevage. Dans ce sens, nombreux sont ceux qui estiment que, l'élevage est un moyen qui permettra d'améliorer leurs conditions de vie et subvenir à leurs besoins quotidiens. D'où l'affirmation suivante d'un bénéficiaire Baka :

Nous avons encore des besoins des bêtes. Les premières arrivées sont toutes mortes, s'ils peuvent revenir nous donné les bêtes ça va beaucoup nous aider. Ça va nous permettre d'envoyer nos enfants à l'école, de les soigner, les nourrir. L'élevage

¹⁸⁹ Entretien du 24 juillet 2022 à Bifolone à 18h50 min.

*pourra constituer notre épargne. Ça va nous empêcher d'aller encore en brousse chasser. La chasse n'est même plus facile ici, il faut aller à des kilomètres pour attraper un gibier*¹⁹⁰.

L'élevage pourrait autonomiser et améliorer les conditions de vie des peuples autochtones Baka de Bifolone si ces derniers sont accompagnés (participation, formation et suivi continu) dans cette activité durant le projet de telle sorte qu'ils pourraient reproduire l'élevage après le projet.

2. PRODEL : un projet de développement local ?

Le Projet de Développement de l'Élevage mis en œuvre à Bifolone peut être classé dans la catégorie des modèles de développement importé. En effet, l'activité d'élevage apparaît pour l'homme pygmée comme nouveau. Le projet s'inscrit dans un développement clé en main, importé et imposé aux Baka. Un développement à tout prix et à tous les prix. Pourtant, le développement implique une participation et une prise en compte des réalités sociales des bénéficiaires comme l'indique bien les théories de développement par le "bas", où les populations deviennent alors les acteurs et non seulement les bénéficiaires. Dans le contexte de la lutte contre la pauvreté, les ONG mettent aujourd'hui l'emphase sur l'importance d'associer les bénéficiaires à toutes les étapes d'une démarche de développement afin de renforcer le pouvoir des groupes les plus pauvres et d'assurer l'auto développement des collectivités.

Ainsi donc, la théorie de l'identité culturelle n'a pas suffisamment été mise en avant par les promoteurs du PRODEL. En effet, le développement doit s'enraciner dans la culture ancienne de la collectivité, tout en modernisant l'ensemble des structures de la société. Les modèles de développement sont très souvent inefficaces parce qu'ils sont inadaptés aux cultures des populations auxquels ils sont appliqués (impérialisme culturel). Chaque peuple devrait inventer son propre modèle, conforme à son identité culturelle, son histoire, sa mémoire. Car, la base territoriale du développement est locale (non national) et le culturel (non le politique). Dans le cadre des stratégies actuelles de lutte contre la pauvreté, les gens sont encouragés à se regrouper, à s'organiser, à s'exprimer et à se concerter afin que les politiques de développement prennent en compte leurs intérêts. Des stratégies de développement à l'image de celles des pays occidentaux, présente une valorisation de l'échelon local comme.

Lieu d'initiative et de prise de décision. Il s'agit ici de donner aux sociétés locales « les moyens de se définir un projet d'avenir et des programmes d'action » ainsi que de négocier ces projets et programmes avec les acteurs politiques et économiques

¹⁹⁰ Entretien réalisé le 22 juillet 2022 à Bifolone à 16h50 min.

situés aux échelons régional et national, les institutions techniques et politiques de développement, les sources de financement, etc....

L'image des chercheurs ou techniciens, seuls détenteurs de la connaissance, proposant des méthodes modernes aux paysans utilisant des techniques archaïques est, ou devrait être, totalement obsolète¹⁹¹.

Ces changements dans les discours et pratiques des différents acteurs du développement se sont traduits par une augmentation des thèmes de participation, d'appropriation et d'auto-développement. Les approches participatives seraient porteuses d'un nouveau paradigme scientifique¹⁹² et changeraient la nature des relations entre populations, groupes sociaux marginalisés et agents de projet¹⁹³. Ainsi, « *Putting the last first* »¹⁹⁴ et « *Putting people first* »¹⁹⁵ représentent cette nouvelle relation où les intervenants extérieurs sont là uniquement pour accompagner et faciliter des changements que les populations auront elles-mêmes décidé d'initier à partir de leurs connaissances, savoirs et aspirations¹⁹⁶.

Selon Jean-Pierre OLIVIER DE SARDAN, ce courant de pensée s'est construit en réaction à l'échec des théories de la modernisation et s'inscrit dans une approche populiste de développement¹⁹⁷. Selon ce chercheur, le populisme est un type de rapport social entre intellectuels et populations se caractérisant par la valorisation du peuple¹⁹⁸. Robert CHAMBERS et Micheal CERNEA sont les auteurs ayant le plus insisté sur l'importance que les populations défavorisées deviennent actrices de leur propre développement. Un auteur comme Chambers demande de manière impérative aux intervenants, qu'il appelle les «outsiders», de changer leurs pratiques afin d'écouter ce qu'ont à dire les «exclus» et d'utiliser leur marge de manœuvre à leur profit¹⁹⁹.

¹⁹¹ Philippe LAVIGNE-DELVILLE, 2005. *Les diagnostics participatifs dans le cadre des projets de développement rural dans les pays en développement : postulats, pratiques et effets sociaux des PRA/MARP, Communication au colloque « cultures et pratiques participatives »*, Paris, p. 2.
<https://www.afsp.msh-paris.fr/activités/diversersafsp/collaios05/txt/lavignedelville.pdf>. Consulté le 27 janvier 2023 à 11h16 min.

¹⁹² Jules, PRETTY. 1995. *Participatory Learning for Sustainable Agriculture, World Development. Vol :23, n°8 et Conway and all. 1994. Acknowledging process: challenges for agricultural research and extension methodology*, in Scoones and Thompson, *Beyond Farmers first*. Cité par Lavigne-Delville, P. 2005, op, cit., p.2.

¹⁹³ Philippe LAVIGNE-DELVILLE. 2005, op. cit., p.2.

¹⁹⁴ Robert CHAMBERS. 1990. *Développement rural. La pauvreté cachée, Paris, Karthala (1ER éd. Angl., 1983, Rural Development : putting the last first, New York, Longman).*

¹⁹⁵ Michael CERNEA. 1991. *Putting people first. Sociological variations in rural development*, Oxford, University Press.

¹⁹⁶ Jean Pierre OLIVIER DE SARDAN. 1995. *Anthropologie et développement, essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris : APAD/Karthala, s.p.

¹⁹⁷ Ibid. s.p.

¹⁹⁸ Ibid, P.99.

¹⁹⁹ Ibid., P.103.

Toutefois, pour Jean Pierre OLIVIER DE SARDAN, le fait que Robert CHAMBERS considère tout de même essentiel la conscientisation des populations par les intervenants extérieurs révèle une contradiction importante du système actuel de coopération au développement²⁰⁰. En effet, bien que la prise en charge du développement par les populations concernées représente un élément important, cette approche implique tout de même une intervention extérieure ainsi qu'un transfert de savoirs et de ressources²⁰¹.

Pour conclure, la théorie de l'identité culturelle mobilisée dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement serait un facteur important dans la participation des populations locales à contribuer à leur propre développement comme le souligne Robert CHAMBERS et Micheal CERNEA²⁰².

3. Perceptions des résultats à la mise en œuvre du PRODEL

L'appropriation d'un projet suppose tout un changement d'attitude et de comportement chez les populations concernées par le projet. En effet, Certains auteurs pensent que, le problème majeur des interventions pour le développement ne se résume pas seulement sur l'incapacité de transformer les conditions de vie d'existence, mais aussi la difficulté d'amener les populations à s'approprier les valeurs et les exigences d'un modèle extérieur de développement. De ce fait, Bernard LECOMTE affirme que :

Se développer, pour un groupe, c'est résoudre des problèmes de nourriture, d'éducation, de santé etc....Cet effort est interne au groupe ; il est issu d'une décision interne. Cette décision ne s'accouche pas ('tout est cadeau '), ni dans le paternalisme ('si vous faites ceci, nous vous donnerons cela '). Elle naît d'une situation où tous les membres du groupe ont pour des raisons qui peuvent être très diverses, le 'ras de bol' de ce qui est, et éprouvent un besoin commun et violent d'autre chose. Cette naissance n'est pas programmable, elle est un saut conscient dans l'inconnu, c'est ce que Paolo Freire appelle l'inédit possible²⁰³.

Dans ce sens, le projet de développement de l'élevage apparaît comme un projet de changement social pour les Baka de la localité de Bifolone.

Par essence, les peuples autochtones Baka de Bifolone sont des chasseurs-cueilleurs, ils ne connaissent pas l'élevage. Vue leur cohabitation avec les Bantou, ces derniers acceptent de subir une auto-révolution en acceptant d'être appelés « éleveurs ». Après sensibilisation et consultations auprès des Baka, les ménages bénéficiaires du PRODEL ont participé à la

²⁰⁰ Jean Pierre OLIVIER De SARDAN., op, cit, p.108.

²⁰¹ Ibid., P.108.

²⁰² Robert CHAMBERS et Micheal CERNEA, op, cit, p.120.

²⁰³ Bernard LECOMTE, idem, Pp. 20-27.

construction des enclos pour chèvres et poules. Ils disent être prêts à mener des activités d'élevage.

L'élevage des chèvres et poulets présente un intérêt pour les besoins alimentaires. Les Baka de Bifolone justifient leur volonté de se lancer dans ladite activité par l'impérieuse nécessité de constituer une sorte d'épargne pour les maladies. Ils n'ont jamais connu aucune forme d'assurance maladie. Les chèvres et les poulets représentent également des crédits scolaires. Affirme Manga Michel membre de la communauté Baka de Bifolone : « ceux qui nous poussent à accepter le projet c'est l'argent pour pouvoir envoyer les enfants à l'école ».

En conclusion, Bien que le thème de la participation soit présent dans les discours et les pratiques du développement, il se révèle une évolution marquante de son importance. La participation des populations locales est devenue un élément majeur des discours et des stratégies de lutte contre la pauvreté mise de l'avant par les institutions multilatérales de développement. Les approches participatives contribuent à l'« *autonomisation* » des populations défavorisées par un renforcement de leurs pouvoirs à promouvoir leurs intérêts et à prendre part aux décisions qui les concernent. De plus, en contribuant à une prise en charge du développement par les populations, la participation améliorerait le succès et la pérennité des actions et programmes de développement.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Ce travail de recherche était axé sur les : « Projets de développement financés par la Banque Mondiale au Cameroun et développement local : cas du projet de développement de l'élevage chez les Baka de Bifolone ». Sujet qui émane du constat selon lequel les institutions financières internationales telle que la Banque Mondiale et les partenaires financiers au développement s'impliquent davantage pour l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et la réduction de la pauvreté des pays en voie de développement. Dans le même temps, l'intérêt porté à ce projet est également le fruit d'un constat à savoir, la faible participation des peuples autochtones Baka à la mise en œuvre des projets qui les concernent. En effet, nombreux sont des projets de développement qui ne s'adaptent pas à leurs réalités socio-culturelles pour l'amélioration de leurs conditions de vie. C'est de ce double constat et face au problème de participation que met en relief l'appui au développement et le développement local que la question de recherche a été posée en ces termes : « Comment comprendre la participation des Baka de Bifolone au processus de développement de leur localité à travers la mise en œuvre du PRODEL ? » Le PRODEL étant le Projet de Développement de l'Élevage, activité que ne pratiquent pas de manière ontologique les pygmées Baka. À la suite de cette question, l'hypothèse principale a été formulée comme suit : « Le Projet de Développement de l'Élevage dans le village Bifolone en tant que projet de développement local, ne prend pas en compte la participation des bénéficiaires à toutes les étapes du processus. »

La vérification de cette hypothèse s'est effectuée avec l'appui, d'une part, de deux approches théoriques à savoir la théorie dynamiste de Georges BALANDIER qui a permis d'analyser les changements survenus à la suite de la mise sur pied du projet d'élevage chez les Baka et la théorie du développement local participatif de Gérard CONAC, Claudette SAVONNET-GUYOT et Françoise CONAC qui a permis quant à elle d'évaluer le niveau de participation des populations Baka de Bifolone dans la mise en œuvre du PRODEL. D'autre part, le recours aux outils et techniques de collecte de données qualitatives (l'observation documentaire, l'observation directe, les entretiens, etc.) ont permis la collecte d'informations auprès d'une population ciblée obtenue par un double modèle d'échantillonnage. En effet, à travers la méthode boule de neige, les personnes impliquées dans la mise en œuvre du PRODEL à Bifolone et les ménages Baka bénéficiaires du PRODEL ont été identifiés comme population-cible. L'échantillonnage par commodité quant à lui a mobilisé un ensemble de personnes ayant connaissance du PRODEL mis en œuvre à Bifolone. L'analyse des données ainsi collectées a été faite grâce à l'analyse de contenu à la suite d'un travail de traduction, puis la transcription

qui a consisté à la saisie systématique des enregistrements du magnétophone dans le logiciel Word.

La quintessence des résultats de la recherche est contenue dans les différents chapitres de ce mémoire qui est subdivisé en deux parties qui elles-mêmes sont constituées chacune en deux chapitres. La première partie intitulée contexte de mise en œuvre du PRODEL à Bifolone et la deuxième partie intitulée PRODEL et développement local à Bifolone.

Le premier chapitre intitulé : « Présentation générale du Projet de Développement de l'Élevage ». Ce chapitre au-delà des éclairages qu'il a apporté sur le contexte de mise en œuvre du PRODEL, fait également un focus sur son implémentation dans le village Bifolone. Ainsi, il a mis en relief dans un premier temps l'ensemble des données documentaires collectées sur le contexte politico-économique international et national relatif à la mise en œuvre des projets de développement de l'élevage dans quelques pays de l'Afrique subsaharienne et au Cameroun. Dans un second moment, il présente la mise en œuvre du PRODEL à Bifolone à travers son organisation et son fonctionnement, ainsi que sa stratégie d'intervention et la prise en compte des politiques de sauvegarde environnementales et sociales de la BM par le PRODEL.

Le deuxième chapitre : « La mise en œuvre du PRODEL dans la localité de Bifolone », fait la description du milieu physique et humain de ladite localité, non sans décrire la vie du PRODEL dans le village Bifolone.

Le troisième chapitre quant à lui portait sur « Le village Bifolone et le développement local ». Ce chapitre permet de faire la lumière sur un concept clé de ce travail de recherche, à savoir le développement local tout en le rapprochant de sa mise en œuvre dans le village Bifolone. C'est fort de cela qu'il éclaire sur les principes du développement local, ses enjeux et défis. Ce chapitre met également en surface la question du développement local comme une activité ou initiative propre à toutes les communautés à travers des initiatives comme les regroupements ou le travail en groupe pour diminuer la pénibilité, etc. les projets de développement local présentés dans le cadre de ce chapitre rendent compte de ce que la voix des bénéficiaires est très peu entendue par les développeurs. Enfin, le quatrième chapitre porte sur « La socio-analyse de la mise en œuvre du projet de développement de l'élevage à Bifolone ». Ce dernier chapitre traite du niveau d'appropriation du PRODEL par les peuples autochtones Baka de Bifolone.

À l'issue des opérations de collecte et d'analyse des données tant primaires que secondaires, il a été possible de procéder à l'examen des hypothèses émises à l'introduction.

L'hypothèse secondaire 1 a été formulée en ces termes : les facteurs socio-économiques, politiques, environnementaux et culturels ont influencé le processus de mise en œuvre du PRODEL dans la localité Bifolone; il ressort des données et des analyses que les facteurs ayant présidés à l'émergence du PRODEL au Cameroun et dans le village Bifolone font l'objet d'une lecture à trois niveaux :

Au niveau macrosociologique, il ressort que la conjoncture macroéconomique mondiale et Africaine est marquée par l'émergence des projets de développement de l'élevage à travers des politiques nationales de développement de l'élevage pour accroître les systèmes de productions de l'élevage qui pourraient favoriser la sécurité alimentaire, les revenus, les échanges commerciaux, à la compétitivité des petites exploitations agricoles et aux services écosystémiques.

Au niveau méso-sociologique, il ressort le Cameroun met en évidence la résilience de l'économie camerounaise à travers la mise en place d'un ensemble de stratégies et plans de développement à savoir le DSCE en 2010, la SND 2020-2030, le SDSR en 2015, le PNIA en 2010. Toutes ces initiatives mises sur pied ont généré une dynamique de projets et programmes de développement en vue de satisfaire non seulement les besoins alimentaires des population, l'amélioration des conditions de vie des populations et la réduction de la pauvreté pour une croissance économique durable.

Au niveau microsociologique, il en ressort que la mise en œuvre du Projet de Développement de l'Élevage à Bifolone est dû aux facteurs socio-économiques. Il s'agit de l'amélioration des conditions de vie, l'autonomisation des Baka et d'une alternative au braconnage. Pour les Baka, le projet devait leur permettre d'avoir de l'argent pour subvenir à leurs besoins quotidiens (envoyer les enfants à l'école, se nourrir et se vêtir, se faire soigner, résoudre les problèmes familiaux, d'où les propos suivants d'un Baka bénéficiaire du projet : *« le PRODEL allait nous aider à acheter le savon à la maison, payer le transport de nos enfants surtout ceux qui fréquentent à Yaoundé.) Parce qu'aujourd'hui l'homme Baka ne vit plus en brousse. La forêt est défendue. J'ai été civilisé à la culture occidentale. Aussi la PNFL ne satisfait plus aux attentes »*. Pour tout dire, le Projet de Développement de l'Élevage n'est pas ex-nihilo. Il émane d'un ensemble de facteurs politique, économique et sociaux mentionnés plus haut. Cette hypothèse est confirmée.

L'hypothèse secondaire 2 a été formulée de la manière suivante : l'appropriation du projet par les populations Baka est partielle et résulte des dysfonctionnements internes liés au PRODEL et externes liés aux peuples autochtones Baka : il ressort des données et des analyses

que l'appropriation du projet par les populations Baka est partielle et résulte des dysfonctionnements internes liés au PRODEL et externes liés aux Baka.

Pour ce qui est des dysfonctionnements internes liés au PRODEL, il en résulte que, les CTD et sectoriel (DAEPIA et le SAS) ne participent pas à la mise en œuvre des activités du projet du fait d'un manque de collaboration et de convivialité dû au manque de confiance par les promoteurs du projet et le non-respect des principes d'accords inscrits dans le cahier de charges. C'est dans ce sens que le SAS affirme que :

« L'Échec du PRODEL vient du fait que les promoteurs du projet nous ont écarté. Ils ne nous ont pas fait confiance, ils ne nous ont pas impliqués dans tout le processus. Ce qui avait été dit dans les cahiers de charge n'ont pas été respecté. Le PRODEL n'a pas payé le suivi des bêtes, le service vétérinaire ».

Quant aux dysfonctionnements externes liés aux Baka, il en ressort que les Baka n'ont pas participé à toutes les phases du projet. Ces populations n'ont été associées au projet que lors de sa mise en œuvre. Ces populations n'ont pas été consultées à la base pour choisir leurs actions prioritaires. Cependant, l'hypothèse 2 confirme l'appropriation partielle des Baka de Bifolone au Projet de Développement de l'Élevage à cause de leur faible participation à la mise en œuvre du projet et l'écart de la commune et du sectoriel.

L'hypothèse secondaire 3 est ainsi formulée : les peuples Baka de Bifolone connaissent des mutations socio-culturelles et économiques indéniables dues à la mise en œuvre du PRODEL dans le village Bifolone.

Pour ce qui est des mutations socio-culturelles, il ressort de nouvelles pratiques, des connaissances en matière d'élevage à savoir la nutrition, vaccination des bêtes, etc. L'élevage étant une nouvelle activité pour les Baka. Il apparaît également dans le village une nouvelle variété de poulets et de chèvres dans le village.

Quant aux mutations économiques, la vente des bêtes pour se faire de l'argent pour la résolution des problèmes familiaux. Cette hypothèse est également confirmée. Car le PRODEL a apporté des mutations dans le village Bifolone.

Toutefois, si l'annonce du PRODEL avait fait naître beaucoup d'espoirs au sein des populations du fait des opportunités supposées qu'il était susceptible d'entraîner dans la localité de Bifolone, sa mise en œuvre a conduit au désenchantement des bénéficiaires. Loin de contribuer significativement à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines, ce projet a plutôt été cause de nombreux freins au développement local du village Bifolone. Ces freins sont

du à la mort des bêtes, qui était censé améliorer les conditions de vie des populations. Le projet de développement de l'élevage a entraîné des méfaits sur le cadre de vie, les moyens de subsistance, la santé et le lien social des populations riveraines. L'épidémie dans la communauté. Les chèvres données par le PRODEL étaient déjà infectées et ont contaminé les chèvres et moutons trouvés dans la communauté. Cela a également suscité la peur d'être également contaminé par cette épidémie chez les peuples autochtones Baka de Bifolone. L'on relève également les conflits (la haine, la jalousie) entre les ménages Baka et les voisins Bantou.

Gaston BACHELARD affirme que, « *La connaissance du réel est une lumière qui projette quelque part les ombres* »²⁰⁴, ce travail comporte quelques limites qui méritent d'être mentionnées. Du point de vue de la collecte des données de terrain, difficulté à recueillir des informations auprès des ménages, car il fallait toujours un traducteur qui expliquait d'abord la question posée aux différents enquêtés, et nous traduire la réponse par la suite en français. Toutefois, lors de notre séjour sur le terrain, nous avons pu collecter plusieurs données pertinentes nécessaires à la production de ce travail. En outre, il a été difficile d'étendre cette recherche à toutes les communautés Baka de la région de l'Est Cameroun bénéficiaire du PRODEL pour faire une étude comparative dudit projet.

Ce travail de recherche a rencontré des difficultés qui sont : la première difficulté s'est manifestée dès le choix du sujet. Il n'a pas été facile pour nous de choisir un thème, à cause de l'actualité et des différents domaines de la sociologie du développement. Après des fouilles documentaires, des discussions avec des enseignants, des camarades et surtout grâce à la pré-enquête, nous avons pu orienter davantage et mesurer l'enjeu de notre thème.

L'accès à la documentation n'a pas été aisé. En effet, beaucoup de chercheurs ne se sont pas penchés sur la question du développement local des Baka de Bifolone. Cette difficulté a été levée par des différentes rencontres et l'élargissement des fouilles à des bibliothèques multiples, la commande et l'achat de certains ouvrages spécialisés et rapports de certains projets.

L'obtention des autorisations ou des permissions d'entretien avec les différents responsables de programmes a été marquée par des hésitations à nous accueillir, et après cela par de nombreux rendez-vous non honorés, occasionnant par-là de nombreux déplacements infructueux. Mais, par la patience et la persévérance, dont nous avons fait montre, nous avons pu réaliser tous les entretiens souhaités.

²⁰⁴ Gaston BACHELARD, 1938, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Librairie, philosophique, Julien Vrin, p.13.

Au niveau du village, des méfiances et des résistances à s'ouvrir à l'étranger ont été aussi perceptibles et récurrentes de la part de certains enquêtés. Après plusieurs descentes sur le terrain d'étude, nous avons brisé les barrières avec les populations. Les entretiens ont été faits dans les maisons, dans des espaces publics, tôt le matin ou le soir, soit avant ou après le départ pour les plantations. Nous avons pour cette occasion été obligé de nous installer dans le village. Pour mieux surmonter les difficultés, qui ne manquaient pas de perdurer à ce niveau, nous avons été appuyés par un compagnon de route (guide d'enquête). En plus, lors des entretiens pour éviter les réticences, nous avons d'abord procédé à rendre cette partie compréhensible pour le mettre en confiance et faire partager nos objectifs avant de procéder à son identification.

Somme toute, cette recherche permet de mettre en relief l'approche participative en matière de projet de développement local chez les populations autochtones Baka de Bifolone. En effet, la participation des populations bénéficiaires aux projets de développement est une étape primordiale qui doit être prise en compte pour la bonne marche et la réussite de toute action de développement. Elle permet non seulement de satisfaire leur désir légitime de prendre part à des décisions qui influent sur leur existence et leur mode de vie; mais elle permet aussi la prise en compte des réalités socioculturelles des populations bénéficiaires avant la mise en œuvre d'un projet de développement et d'identifier les besoins à satisfaire prioritairement. Elle représente également pour nous une ouverture pour apprécier d'autres sujets importants que nous pourrions conduire si l'occasion nous est donnée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

➤ Ouvrages généraux

- AKOUN, André et ANSART, Pierre**, (dir) *Dictionnaire de Sociologie*, Le Robert, Seuil, 1999.
- BACHELARD, Gaston**, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Librairie, philosophique, Julien Vrin, 1938.
- BOHINEUST, Armelle**, « *La banque mondiale est-elle utile ?* », le Figaro, 2019.
- DURKHEIM, Emile**, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris PUF, 23^{ème} édition, 1987.
- GHIGLION, Rodolphe et MATALON, Benjamin**, *Les enquêtes sociologiques : théories et pratique*, Paris, Armand Colin, 1991.
- KABOU, Axelle**, *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Editions L'Harmattan, 1991.
- LAWRENCE, Olivier et al**, *L'élaboration d'une problématique de recherche : sources, outils et méthodes*, Paris, L'Harmattan, 2005.
- LOUBET DEL BAYLE, Jean Louis**, *Initiation aux méthodes en sciences sociales*, Paris-Montréal, L'Harmattan, 2000.
- MENDRAS, Henri et OBERTI, Marco**, *Le sociologue et son terrain. Trente recherches exemplaires*, Paris, Armand Colin, 2000.
- NDA, Pierre**, *Méthodologie de la recherche. De la problématique à la discussion des résultats*, Abidjan, éd universitaires de côte d'ivoire, 3^e éd, 2006.
- NGIMA MAWOUNG, Godefroy**, *L'entretien en sciences sociales dans le contexte africain : état des lieux*, in Valentin NGA NDONGO et Emmanuel KAMDEM, *La sociologie aujourd'hui, une perspective africaine* ; Paris, L'Harmattan, 2010.
- PAUGAM, Serge** (dir), *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, 2^{ème} Edition, 2012.
- QUIVY, Raymond et VAN CAMPENHOUDT, Luc**, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 3^{ème} Edition, 2006.
- ZIEGLER, Jean**, *Retourner les fusils ! Manuel de sociologie d'opposition*, Paris, éd. Seuil, 1981.

➤ **Ouvrages spécialisés**

ABEGA, Séverin Cécile, *Pygmées Baka : le droit à la différence*, Yaoundé : ED. INADES Formation Cameroun, 1988.

BONNAL, Jean, *Participation et Risques D'exclusion-Réflexions à partir de Quelques Exemples Sahéliens*, série « participation populaire »..., n°9, Rome, FAO, chapitre 1, 1995. Texte en ligne dans <https://www.fao.org/docrep/003/V5370F/v5370f00.HTM> [consulté le 09 juillet 22 à 13h14].

BOUCHER, Jacques et FRAVREAU, Louis, *Développement local, organisation communautaire et économie sociale : Une recension des écrits*. Dans Cahiers du Crises, Université du Québec à Montréal, N° ET0109, 2001.

BRODANG, Christian, *Glossaire du développement durable*, Saint-Etienne, AGORA21, 2003. Gérard LOGIE, cité par Geneviève SIMMARD, 2008.

CHAMBERS, Robert, *Développement rural. La pauvreté cachée*, Paris, Karthala, 1990. (1ER éd. Angl., 1983, Rural Development : putting the last first, New York, Longman 1983).

OLIVIER DE SARDAN, Jean Pierre, *Anthropologie et développement, essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris : APAD/Karthala, 1995.

GITTINGER, Price, *Analyse économique des projets agricoles*, Economica Paris, 2è éd, 1985.

LAVIGNE-DELVILLE, Philippe, *Les diagnostics participatifs dans le cadre des projets de développement rural dans les pays en développement : postulats, pratiques et effets sociaux des PRA/MARP*, Communication au colloque « cultures et pratiques participatives », Paris, 2005.

LECOMTE, Bernard, *L'aide par projet, limites et alternatives*, OCDE, Paris, 1986.

LELOUP, Fabienne et al, « *Le développement local en Afrique de l'Ouest : quelle(s) réalité(s) possible(s) ?* » dans *Mondes en développement*, Bruxelles, De Boeck Université. ISBN 2-8041-4304-X, 2007.

MOUANGUE KOBILA, James, *La protection des minorités et des peuples autochtones au Cameroun. Entre Reconnaissance Interne Contrastée et Consécration Universelle Réaffirmée*, 1^{ère} édition, Paris, Dainoia, 2009.

PECQUEUR, Bernard, *Le développement local : pour une économie des territoires*, 2^{ème} édition, Syros, 2000.

ARTICLES SCIENTIFIQUES

ABEGA, Séverin Cécile, « *Marginaux ou marginalisés ? Le cas des pygmées Baka* » in *La marginalisation des pygmées d'Afrique centrale*, AFREDIT, Pp. 50-65, 2006.

ASSOGBA, Yao, « *Entre la rationalité des intervenants et la rationalité des populations bénéficiaires : l'échec des projets en Afrique noire* », Pp. 20-30, 1993.
<https://id.erudit.org/iderudit/022321ar>. Consulté le 13 octobre 2022 06h30

AZZAM, Amin, « *Stratégies identitaires et stratégies d'acculturation : deux modèles complémentaires* », *Alterstice*, vol. 2, n°2. Pp.10-15, 2012.

BIGOMBE LOGO, Patrice, « *Cameroun : pygmées, Etat et développement. L'incontournable ajustement à la modernité* », in *L'Afrique politique*. Pp.67-78, 1998.

Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, Encadré V-2 in : *IFAD's Engagement with Indigenous Peoples : Evaluation Synthesis*, Rome, FIDA, Pp.7-10, 2015.

Bureau international du travail, *Les peuples autochtones au Cameroun, Guide à l'intention des professionnels de medias*, l'organisation internationale du travail, Pp. 5-15, 2015.

CERNÉA, Michael, *Putting people first. Sociological variations in rural development*, Oxford, University Press, Pp. 4-9, 1991.

Commission Européenne, *Méthodes de l'Aide Lignes directrices Gestion du Cycle de Projet*. Bruxelles, Commission Européenne, 2004.

DE CASTRO, Josué, « *Géopolitique de la faim* » & « *Géographie de la faim* », les éditions ouvrières, Pp.54-60, 1952.

DOUNIAS, Edmond et FROMENT, Alain, « *Lorsque les chasseurs-cueilleurs deviennent sédentaires : les conséquences pour le régime alimentaire et la santé* », in *Unasylva* 224, vol. 57. Pp. 52-59, 2006.

DAUNAIS, Jean-Paul, « *L'entretien non directif* », in Benoit Gautier (dir). Pp. 1-14, 1992.

CHAUVEAU, Jean-Pierre, et *al*, *La dynamique des sociétés rurales face aux projets participatifs de développement rural : réflexions et propositions d'action à partir d'expériences d'Afrique de l'Ouest. (Participation populaire-11)*, FAO, Rome. Pp. 10-20, 1997. URL : <https://www.fao.org/docrep/v9860f00.htm>.

KANA BELLA, Gertrude, *Justice pour le peuple BAKA du Cameroun*, in *Telema*, n°82, 1995.

Mission et Vision-Tropical Forest and Rural Development, <http://tropical-forest.org/volets-dintervention-de-tropical-forest>. Consulté le 22 octobre 2022 à 7h50 min.

OCDE, *Organisation de coopération et développement local*, 2007. www.oecd.org/librairie

PRETTY, Jules, *Participatory Learning for Sustainable Agriculture, World Development. Vol : 23, n°8 et Conway and all. Pp. 15-25*, 1994. *Acknowledging process: challenges for agricultural research and extension methodology*, in Scoones and Thompson, *Beyond Farmers first*. 1995, Cité par Lavigne-Delville, Patrick. 2005 ;

PRODEL Magazine, *Eradication de la peste des chèvres et des moutons horizons 2030*, 2020.

SINGLETON, Michael, « *Identité culturelle* », in *vivant Univers*, Pp. 101-110, 2011.

ZAKARI, Ibrahim, *L'élevage au Cameroun*, 2017. <http://ccere-cameroun.com/lelevage-au-cameroun>. Consulté le 11 décembre 2022 à 10h09.

THÈSES ET MÉMOIRES

LEUMAKO Jeannette, *Exploitation des ressources naturelles et développement local. Le cas de l'exploitation des terres dans le département du Moungo (Littoral-CMR)*, Thèse de Doctorat/PhD en sociologie à l'université de Yaoundé 1, 2016.

RANAIVONIRINA ZO Henintsoa, *Madagascar cimetièrre de projets : analyse des causes*, Mémoire de fin d'études pour l'obtention du Diplôme de Maîtrise en Sciences Economiques, Département d'Economie à l'Université d'Antananarivo, 2017.

RAPPORTS

Manuel d'exécution du projet, 2017.

Groupe de travail de préparation du PRODEL, *Cadre de gestion environnemental et social, rapport définitif*, 2016.

Green Development Advocate, *Plan en faveur des populations autochtones*, 2019.

AUTRES SOURCES D'INFORMATION

Stratégie nationale de développement 2020-2030. Pour la transformation structurelle et le développement inclusif, 2020).

Plan communal de développement de Messamena, 2012.

Plan des Peuples Autochtones du Projet d'Investissement et de Développement des Marchés Agricoles au Cameroun, avril 2014.

Banque Mondiale, 2001, « populations autochtones » : politique opérationnelle (OP 4.01).

Projet de développement de l'élevage, *Plan en Faveur des Populations Autochtones*, 2019.

« L'aide au développement : un état des lieux, des interrogations Épargne sans frontière », in *Techniques Financières et Développement*, 2014/4 N° 117.

Travail de la commission africaine sur les peuples autochtones d'Afrique par la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des peuples (CADHP) et IWHIA, « *Peuples autochtones d'Afrique : les Peuples oubliés ?* », 2006.

Commission Européenne, *Méthodes de l'Aide Lignes directrices Gestion du Cycle de Projet*. Bruxelles, Commission Européenne, 2004.

Convention sur la biodiversité, Art. 1 al. 1 de l'AF du 28 sept. 1994 (RO 1995 1407).

Nations Unies, « *Etude du problème de la discrimination à l'encontre des populations autochtones* », Genève, 1986.

WEBOGRAPHIE

https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Banque_mondiale, 23 mai 2022, 07H05.

<https://www.afsp.msh-paris.fr/activités/diversersafsp/collaios05/txt/lavignedelville.pdf>.

Consulté le 27 janvier 2023 à 11h16 min.

<http://www.minas.cm/fr/population-autochtones-vulnérables.html>. Consulté le 20 décembre 22 à 13h30 min.

https://www.pidma.cm/jcms/prod_10239/en/etre. Consulté le 23 septembre 2022 à 8h47

<https://www.cameroun-tribune.cm/article.html/30990/fr.html/financement-grands-projets-le-cameroun-plugenss-credible>

<https://ecomatin.net/banque-mondiale-le-cameroun-reste-parmi-les-pays-a-revenu-intermediaire/> Consulté le 02 Février 2023 à 21h30 min.

Économie du Cameroun,

« https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Economie_du_Cameroun&oldid=196874099 ».

Consulté le 11 octobre 22 à 21h05.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Attestation de recherche

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTÉ DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

BP : 755 Yaoundé

Siège : Bâtiment Annexe FALSH-UYI, à côté AUF

E-mail : depart.socio20@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Professeur **LEKA ESSOMBA Armand**, Chef de Département de Sociologie de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiante **TASSI AWONA Barbare Mariette**, est inscrite en Master, option Population et développement. Il effectue, sous la direction du **NZHIE ENGONO Jean** un travail de recherche sur le thème : « *Projets de développement financés par la banque mondiale au Cameroun et participation des peuples autochtones Baka dans la région de l'Est Cameroun : cas du projet de développement de l'élevage sur les communautés Baka de Bifolone et de Ndjibot* ».

Je vous serais reconnaissant de lui fournir toute information non confidentielle, susceptible de l'aider dans cette recherche.

En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé, le 22 DEC 2021


Armand LEKA ESSOMBA
Maître de Conférences

Annexe 2 : Guide d'entretien pour les bénéficiaires directs PRODEL (les ménages Baka)

I. IDENTIFICATION DU REpondant

Age.....

Sexe.....

Niveau d'instruction.....

Profession.....

Statut matrimonial.....

Clan..., etc.

II. DECRIVEZ-NOUS LA VIE DANS LE VILLAGE BIFOLONE AVANT L'ARRIVEE DU PRODEL (SUR LE PLAN ECONOMIQUE, SOCIAL, RELATIONNEL, LE MILIEU PHYSIQUE ET HUMAIN, ETC.)

III. LES FACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PRODEL

- Comment avez-vous connu le PRODEL et bénéficié de ce projet ? Faites-nous une description du PRODEL dans le village Bifolone.
- Que savez-vous du projet PRODEL ?
- Comment le PRODEL prend corps dans le village Bifolone ?

IV. LES MECANISMES D'APPROPRIATION DU PROJET

- Quelles sont les différentes spéculations faites dans le cadre du PRODEL ?
- Quel était le choix pour chaque ménage ? Et pourquoi ce choix ?
- Comment s'est opéré le choix des spéculations pour chaque ménage dans le cadre de ce projet ?
- Quel était l'effectif d'hommes et de femmes ayant bénéficié des différentes spéculations ?
- Décrivez-nous votre activité d'élevage au quotidien et les activités parallèles
- Quelles sont les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de votre activité d'élevage ?
- Quelles sont les mesures palliatives mise en œuvre pour la résolution de ces difficultés rencontrées ?

V. LES MECANISMES D'IMPLICATION DU PROJET

- Quelle a été votre motivation à participer au PRODEL ?
- Quelle a été votre contribution dans la mise en œuvre de ce projet ?

- Avez-vous été impliqué dans le choix du projet ?
- Combien d'hommes et de femmes ont-ils été impliqués dans le cadre du PRODEL ?
- Décrivez-nous le mécanisme de financement dans le cadre de la mise en œuvre du PRODEL (comment vous faites pour avoir les intrants, les financements, est-ce que les financements sont—ils remboursables ? Sont-ils en espèces ou en nature, est-ce que les financements sont rotatifs, est-ce qu'on finance chaque année la même personne) ?
- Décrivez-nous les techniques de formation et de travail transmises dans le cadre du PRODEL.
- Quel est votre niveau de satisfaction par rapport à votre implication dans la mise en œuvre du PRODEL ?

VI. LES MUTATIONS GENEREES AVEC LA MISE EN ŒUVRE DU PRODEL

- Selon vous le projet de développement de l'élevage a-t-il amélioré le cadre et les conditions de vie des populations Autochtones Baka ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?
- Quels sont les changements (socio-culturels, politico-économiques) survenus dans votre village depuis la mise en œuvre du PRODEL ?
- Pensez-vous que le projet de développement de l'élevage a impacté votre mode de vie et même vos coutumes et traditions ?
- A votre avis, quels sont les avantages et les inconvénients du PRODEL dans le village Bifolone ?

Annexe 3 : Guide d'entretien les non bénéficiaires du PRODEL (Bantou)

I. IDENTIFICATION DU REpondant

Nom(s) et prénom(s).....

Age.....

Sexe.....

Niveau d'instruction.....

Profession.....

Lieu de résidence.....

Statut matrimonial.....

Clan.....

- Inviter le répondant à se présenter avec une emphase sur les activités sociaux-économiques dans le village, chez les Baka.

II. CONNAISSANCES DU PRODEL

- Connaissez-vous le PRODEL ? Si oui comment ? Sinon pourquoi ?
- Que saviez-vous du PRODEL ? Quand est-ce qu'il a été mis en œuvre ?
- Quels sont objectifs et ses activités ?
- Quelles étaient les modalités d'intégration dans le PRODEL (condition de recrutement) ?
- Selon vous, quels sont les facteurs qui ont favorisé la mise en œuvre du PRODEL chez les peuples autochtones Baka de Bifolone ?
- Selon vous, pourquoi le PRODEL soutient uniquement les Baka ?

III. MUTATIONS SOCIO-ECONOMIQUES

- Selon vous, quels sont les retombés positifs et négatifs de la mise en œuvre du projet au plan individuel et au plan communautaire.
 - Selon vous le projet de développement de l'élevage a-t-il amélioré le cadre et les conditions de vie des populations Autochtones Baka ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?
- Pensez-vous que le projet de développement de l'élevage a impacté votre mode de vie et même vos coutumes et traditions ?
- Quels sont les changements (social, économique, politique, éducation, santé, etc.) survenus avec la mise en œuvre du PRODEL Selon vous, quels sont les avantages et les inconvénients du PRODEL pour vous et pour les Baka à Bifolone.

Annexe 4 : Guide d'entretien pour les autorités administratives, traditionnelles et religieuses de la commune de Messamena

I. IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTE ET MONOGRAPHIE DU MILIEU

Nom(s) et prénom(s).....

Age.....

Sexe.....

Formation de base.....

Fonction actuelle.....

Poste occupé.....

Nombre d'année dans la structure.....

Expérience passée et en cours en lien avec le projet

.....

Nom de la structure.....

- Décrivez-nous la vie dans le village Bifolone avant l'arrivée du prodel (sur le plan politique, économique, social, relationnel, le milieu physique et humain, etc.)

II. LES FACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PRODEL

- Avez-vous assisté à la mise du PRODEL ? Si oui, Faites-nous une description du prodel dans le village Bifolone
- Selon vous, quelles sont les raisons de la mise en œuvre du PRODEL chez les Baka de Bifolone ?

III. LES MECANISMES D'APPROPRIATION DU PROJET

- Selon vous les populations autochtones Baka ont-elles été impliquées dans le choix de ce projet ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?

- Quel était le choix des spéculations faites pour chaque ménage dans le cadre du PRODEL ?
- Selon vous les populations Baka ont-elles été impliquées dans le choix des spéculations ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?
- Combien de ménages Baka ont été impliqué dans le cadre du projet? Combien d'hommes et combien de femmes ?

- Quelles sont les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet chez les peuples Baka de Bifolone?
- Quelles sont les mesures palliatives mise en œuvre pour la résolution de ces difficultés rencontrées ?
- Quelle a été votre motivation à participer au PRODEL ?
- Quel est votre niveau de satisfaction par rapport à votre implication dans la mise en œuvre du PRODEL ?

II. LES MUTATIONS GENEREES AVEC LA MISE EN ŒUVRE DU PRODEL

- Selon vous le projet de développement de l'élevage a-t-il amélioré le cadre et les conditions de vie des populations Autochtones Baka ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?
 - Quels sont les changements (socio-culturels, politico-économiques) survenus dans votre village depuis la mise en œuvre du PRODEL ?
 - Pensez-vous que le projet de développement de l'élevage a impacté votre mode de vie et même vos coutumes et traditions ?
- A votre avis, quels sont les avantages et les inconvénients du PRODEL dans le village Bifolone

Annexe 5 : Guide d'entretien pour les partenaires techniques du PRODEL

I. IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTE

Nom(s) et prénom(s).....
Age.....
Sexe.....
Profession.....
Formation de base.....
Poste occupé.....
Durée dans le domaine.....
Profil académique.....
Nom de la structure.....
Nombre d'années dans la structure.....
Expérience passée et en cours en lien avec le projet.....

II. LES FACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PRODEL

- Que savez-vous du projet de développement de l'élevage ? pouvez-vous nous faire une brève présentation ?
- Quels ont été les critères de choix de la localité de Bifolone pour la mise en œuvre du PRODEL ?

III. LES MÉCANISMES D'APPROPRIATION DU PROJET

- Votre structure a-t-elle été impliquée dans ce projet structurant ? Si oui quel rôle a-t-elle joué ?
- Selon vous les populations Baka ont-elles été impliquées dans le choix de ce projet? Si oui comment ? Si non pourquoi ?
- Comment s'est opéré le choix de l'activité d'élevage dans le cadre de ce projet ?
- Quelles ont été les différentes spéculations proposées dans le cadre du PRODEL ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de ce projet au niveau interne et au niveau des bénéficiaires?
- Quelles sont les mesures palliatives mise en œuvre pour la résolution de ces difficultés rencontrées ?
- Quelle a été votre motivation à participer au PRODEL ?

- Quel est votre niveau de satisfaction par rapport à votre implication dans la mise en œuvre du PRODEL ?
- Décrivez-nous le mécanisme de financement dans le cadre de la mise en œuvre du PRODEL (comment vous faites pour offrir les intrants, les financements, est-ce que ces financements sont—ils remboursables ? Sont-ils en espèces ou en nature, est-ce que ces financements sont rotatifs, est-ce qu'on finance chaque année la même personne) ?
- Décrivez-nous les techniques de formation et de travail transmises dans le cadre du projet.

IV. LES MUTATIONS GENEREES AVEC LA MISE EN ŒUVRE DU PRODEL

- Quels sont les changements (socio-culturels, politico-économiques) survenus dans votre village depuis la mise en œuvre du PRODEL ?
- Selon vous le projet de développement de l'élevage a-t-il amélioré le cadre et les conditions de vie des populations Autochtones Baka ? Si oui comment ? Si non pourquoi ?
- Quels sont les changements (socio-culturels, politico-économiques) survenus dans votre village depuis la mise en œuvre du PRODEL ?
- Pensez-vous que le projet de développement de l'élevage a impacté votre mode de vie et même vos coutumes et traditions ?
- À votre avis, quels sont les avantages et les inconvénients du PRODEL dans le village

Bifolone ?

Annexes 6 : Liste des personnes ressources

N°	CODE	SEXE	STATUTS	LIEUX ET DATES DE L'ENTRETIEN
1	E1	M	Agriculteur et collecteur	19 juillet 2022 dans sa maison à Bifolone
2	E2	M	Agriculteur	22 juillet 2022 dans sa maison à Bifolone
3	E3	F	Agricultrice	22 juillet 2022 dans sa maison à Bifolone
4	E4	M	Notable Baka	24 juillet 2022 à côté du grand Mungulu (maison de la culture) de Bifolone
5	E5	F	Ménagère	22 juillet 2022 dans sa maison à Bifolone
6	E6	M	Chasseur	20 juillet 2022 dans sa maison à Bifolone
7	E7	M	Agriculteur et collecteur	24 juillet 2022 à côté du grand Mungulu (maison de la culture) à Bifolone
8	E8	F	Ménagère	22 juillet 2022 dans sa maison à Bifolone
9	E9	M	Spécialiste National Environnemental et Social-PRODEL	10 septembre 2022 dans son bureau- PRODEL sis à la Nouvelle route Bastos
10	E10	F	Spécialiste Environnementale et Sociale	9 aout 2022 dans son bureau à la Banque Mondiale
11	E11	M	Coordonnateur-GDA	29 septembre 2022 dans son Bureau sis à Tsinga
12	E12	M	Délégué des pêches et des industries animales	25 aout 2022 Délégation d'arrondissement des pêches et des industries animales de Messamena
13	E13	M	Agriculteur	10 aout 2022 dans sa maison à Bifolone
14	E14	M	Commerçant et éleveur	20 juillet 2022 dans sa boutique à Bifolone
15	E15	M	Chasseur	22 juillet 2022 dans sa maison à Bifolone
16	E16	M	Agriculteur et Chasseur	22 juillet 2022 dans sa maison à Bifolone
17	E17	F	Ménagère	20 juillet 2022 dans sa maison à Bifolone
18	E18	M	Agriculteur et Collecteur	25 juillet 2022 dans sa maison à Bifolone
19	E19	M	Chef Baka	20 juillet 2022 à la chefferie
20	E20	F	Agricultrice	28 juillet 2022 dans sa maison à Bifolone
21	E21	F	Ménagère	20 juillet 2022 dans la case communautaire Bifolone
22	E22	M	Agriculteur	29 juillet 2022 dans sa maison à Bifolone
23	E23	M	GUERISSEUR	22 juillet 2022 dans maison à Bifolone
24	E24	M	Agriculteur	24 juillet 2022 dans sa maison à Bifolone
25	E25	F	Commerçante	05 aout 2022 Boutique Bifolone
26	E26	M	Agriculteur	20 juillet 2022 maison Bifolone
27	E27	M	Agriculteur et Chasseur	22 juillet 2022 maison Bifolone
28	E28	M	Chasseur	07 aout 2022 maison Bifolone

29	E29	M	Agriculteur et Chasseur	19 juillet 2022 maison Bifolone
30	E30	F	Commerçante	23 juillet 2022 à Bifolone
31	E31	M	Agriculteur	22 juillet 2022 dans sa maison à Bifolone
32	E32	M	Chef service des affaires sociales	21 juillet 2022 Délégation d'arrondissement des affaires sociales de Messamena
33	E33	M	Artisan et Agriculteur	23 aout 2022 dans sa maison à Bifolone
34	E34	F	Spécialiste Environnementale et Sociale	20 décembre 2022 au bureau à la Banque Mondiale

TABLE DE MATIÈRES

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES	iv
RÉSUMÉ.....	vi
ABSTRACT	vii
LISTES DES FIGURES.....	viii
LISTES DES TABLEAUX.....	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
I. JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET ET CONTEXTE DE LA RECHERCHE... 2	
Contexte de la recherche	2
II. PROBLÈME DE RECHERCHE	4
III. PROBLÉMATIQUE	6
IV. QUESTIONS DE RECHERCHE.....	15
V. HYPOTHÈSES DE RECHERCHE.....	15
VI. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE	16
VII. CADRE MÉTHODOLOGIQUE	16
1. Posture méthodologique	16
2. Approches théoriques	17
2.1. Théorie dynamiste de Georges BALANDIER	17
2.2. Théorie du développement local participatif.....	18
3. Techniques et outils de collecte de données	19
3.1. Population d'étude.....	19
3.2. Échantillonnage	20
4 -Techniques de collecte des données.....	21
4.1. La revue documentaire	21
4.2. Observation directe.....	21
4.3. Entretiens	22
4.3.1. Entretien semi-directif	23
4.3.2. Focus Group Discussion.....	25
VIII. TRAITEMENT ET ANALYSE DE DONNÉES	25

IX. OPÉRATIONNALISATION DES CONCEPTS	26
1. Peuples autochtones	26
2. Projet de développement	27
3. Développement local	28
4. Conditions de vie.....	29
X. CADRAGE SPATIO-TEMPOREL.....	30
1. Cadre spatial	30
2. Cadre temporel	30
XI. PLAN DE TRAVAIL.....	30
PARTIE 1 : CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DU PRODEL A BIFOLONE	32
CHAPITRE I : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE AU CAMEROUN	34
I. PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE ET SON CONTEXTE D'ÉMERGENCE.....	34
I.1. Analyse contextuelle sous régionale	34
1. L'élevage, un secteur d'activité économique et social	35
2. Raisons macroéconomiques de promotion de l'élevage en Afrique	36
I.2. Analyse contextuelle nationale	39
1. Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE)	39
2. Stratégie Nationale de Développement 2020-2030.....	39
3. Regard porté sur la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) sur l'étendue du territoire national	40
4. Plan National d'Investissement Agricole (PNIA).....	41
II. MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE AU CAMEROUN	42
II.1. Organisation et fonctionnement	42
1. Organisation du PRODEL	42
2. Fonctionnement du PRODEL.....	44
II.2. Stratégies d'intervention du PRODEL	47
1. Composantes du projet.....	47
2. Politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la banque mondiale et leur prise en compte dans le PRODEL.....	49
CHAPITRE II : LA MISE EN ŒUVRE DU PRODEL DANS LA LOCALITÉ DE BIFOLONE	53

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA ZONE DE RECHERCHE.....	53
I.1. Données physiques et culturelles du village Bifolone	53
1. Sociohistoire du peuple Baka	53
2. Description géographique du village Bifolone.....	56
I.2. Données économiques et administratives	58
1. Données économiques : une analyse des facteurs économiques.....	58
2. Données administratives	64
II.LA VIE DU PRODEL DANS LE VILLAGE BIFOLONE	65
II.1. Contexte de mise en œuvre du Projet de Développement de l'Élevage à Bifolone	66
1. Spéculations promues par le projet dans la localité de Bifolone	66
2. Stratégies de recrutement des bénéficiaires et de mise en route du projet.....	67
3. Les partenaires de mise en œuvre du projet dans le village Bifolone.....	69
PARTIE 2 : PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL A BIFOLONE.....	74
CHAPITRE 3 : LE VILLAGE BIFOLONE ET LE DÉVELOPPEMENT LOCAL.....	76
I. PRINCIPES, ENJEUX ET DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL	76
I.1. Principes du développement local	76
1. Développement local : des actions collectives pour la valorisation des ressources locales.....	77
2. La participation : la clé du développement local du concept de participation	79
I.2. Enjeux et défis du développement local	85
1. Enjeux du développement local	85
2. Défis liés au développement local	87
II. EXPÉRIENCE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL A BIFOLONE	90
II.1. Actions de développement local par les Baka de Bifolone	90
1. Actions des projets en lien avec la promotion du développement local chez les pygmées.....	91
2. Participation de la commune à la mise en œuvre du Projet de Développement de l'Élevage.....	96
CHAPITRE 4 : SOCIO-ANALYSE DE LA MISE EN OUVRE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉLEVAGE A BIFOLONE	99
I. SOCIO-CRITIQUE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PRODEL.....	99
I. CONTRIBUTION DU PRODEL AU DÉVELOPPEMENT LOCAL DU VILLAGE BIFOLONE	99

I.1. Principes en matière de développement local	99
1. Analyse de la participation des bénéficiaires dans la mise en œuvre du PRODEL.....	99
2. Analyse des niveaux de participation dans la mise en œuvre du PRODEL	101
II. Analyse du PRODEL à partir des activités prévues et réalisées	104
1. Critères d’appréciation de la mise en œuvre du projet.....	107
2. PRODEL : un projet de développement local ?	112
3. Perceptions des résultats à la mise en œuvre du PRODEL.....	114
CONCLUSION GÉNÉRALE	116
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	123
LISTE DES ANNEXES	128
TABLE DE MATIÈRES.....	xx